

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

O

opinion

Mal d'aller bien

Quelque trois cent mille emplois et 26 milliards de francs d'exportation, soit une augmentation de 8,7%, tel est le bilan positif que présente la Société suisse des constructeurs de machines pour l'exercice écoulé.

Cela représente tout de même, avec l'industrie des métaux, un total de 43,1% du total de nos exportations suisses en 1984.

Toutefois ces chiffres sont encore «modestes» par rapport au niveau des commandes qui progressent de plus de 20%, avec des pointes de 30 et 33% respectivement pour le Japon et les USA.

Mais notre principal client et concurrent reste l'Allemagne fédérale.

Un bon redressement après un fort tassement produit toujours une heureuse surprise qu'il faut quand même nuancer.

L'indice de l'emploi, dans l'industrie des machines, a reculé de 2% en 1984 après une régression de 5% en 1983 soit la perte de plus de 20.000 emplois en deux ans.

Il n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui la main d'œuvre spécialisée fasse défaut et que l'absence de mécaniciens sur le marché du travail, dans certaines régions, pose des problèmes graves compte tenu de la forte progression des entrées de commandes.

Les années écoulées ont été mises à profit par plusieurs entreprises pour opérer une mue technologique importante.

Loin de baisser les bras, ces sociétés ont engagé leur capacité financière dans la création de nouveaux produits, notamment à commande numérique.

Le succès vient en même temps que la reprise pourtant rien n'est résolu, car les réserves financières ont dû être activées et le financement pour la mise en œuvre des commandes qui abondent fait défaut!

Pénible situation pour plusieurs usines qui vont mal parce que leurs affaires vont trop bien.

Le relais bancaire devrait pouvoir jouer le rôle actif qui est le sien, mais à Bâle comme à Zurich on répond comme pour l'horlogerie: «...on a déjà donné»...

Gil BAILLOD

Victoire socialiste aux élections grecques Papandréou: «Soutenez l'«allaghi»

Des foules immenses sont descendues hier dans les rues des villes grecques pour fêter la victoire des socialistes aux élections parlementaires de dimanche.

«C'est un triomphe», a lancé aux journalistes le premier ministre Georges Papandréou, «et une grande défaite pour les forces réactionnaires, qu'elles soient grecques ou étrangères».

Des milliers de ses partisans étaient massés devant sa résidence dans le quartier résidentiel de Kastri, bloquant toute la circulation depuis le centre ville, certains n'hésitant pas à brandir à bout de bras des cercueils noirs en criant «la droite est morte».

M. Papandréou devait pourtant appeler ses compatriotes «à mettre les rivalités politiques au réfrigérateur» et à soutenir l'«allaghi», la volonté de changement de son gouvernement.

Le PASOK a obtenu 45,82 pour cent des suffrages, ce qui lui assure 161 des 300 sièges du Parlement, devant la Nouvelle démocratie (40,84 pour cent - 125 sièges), ces deux formations arrivant loin devant les deux partis communistes, le KKE, pro-soviétique (9,89 pour cent - 13 sièges) et le Parti communiste de l'intérieur, les Eurocommunistes (1,84 pour cent - un siège).

Les Grecs ont donc rejeté sans ambages la plate-forme de la Nouvelle démocratie qui avait fait campagne pour un resserrement des liens avec les Etats-Unis et

une politique économique d'offre et de la demande. Son chef, Constantin Mitsotakis, reconnaissant sa défaite, a cependant estimé que «la démocratie avait été douloureusement mise à l'épreuve» pendant cette campagne électorale, l'une des plus âpres de l'histoire récente de la Grèce.

Il a notamment accusé la police de n'être pas intervenue dimanche soir lorsque des partisans du PASOK ont attaqué six centres électoraux de son parti, ce qu'a démenti le ministre de l'Ordre public, Alexandros Floros.

► Page 2

Ex-numéro 2 du Parti travailliste britannique G. Brown a passé l'arme à gauche



George Brown, qui a jadis déclaré qu'«historiquement je devrais être associé à l'échec», fut élu pour la première fois au Parlement en 1945. Il devint numéro deux du parti travailliste après avoir été leader par intérim en 1963, à la mort de Hugh Gaitskell. Mais l'année suivante, il devait se faire devancer à la tête du Labour par Harold Wilson qui devint premier ministre.

Bien que profondément déçu, il conserva sa fonction de numéro deux du parti. A l'arrivée au pouvoir des travaillistes en octobre 64, il devint ministre des Affaires économiques, puis en 1966, ministre des Affaires étrangères.

(ap)



Liesse dans les rues d'Athènes. (Bélino AP)

L'URSS suit l'exemple de la Régie fédérale 500 alambics détruits



Lord George Brown, le fils d'un camionneur, personnage haut en couleurs et gros buveur qui était devenu numéro deux du parti travailliste et son ministre des Affaires étrangères dans les années 60, est décédé des suites d'une opération à l'âge de 70 ans, a annoncé sa famille hier.

«Enfant terrible» de la politique, Lord George Brown, qui avait passé 45 ans au parti travailliste, démissionna en 1976 parce qu'il estimait que la législation exigeant la syndicalisation dans le travail, que souhaitait le Labour, menaçait la liberté individuelle.

Né simplement George Brown, il avait ajouté un trait d'union à son nom lorsqu'on lui avait octroyé une pairie personnelle en 1970. «C'est ridicule de me donner ce titre imbécile, je ne suis pas Lord et je veux laisser tomber tout ça», avait-il déclaré en 1977 lors d'une interview.

Vainqueur de la 17e étape du Giro Gisiger en solitaire



Le Biennois Daniel Gisiger a remporté hier la 17e étape du Tour d'Italie, devançant de quelques secondes sur la ligne d'arrivée neuf compagnons d'une échappée de 230 kilomètres.

Notre bélino AP montre Gisiger, à gauche, et Hinault fort bien entourés à l'arrivée à Modène.

● LIRE EN PAGE 12

Poursuivant la campagne contre l'alcoolisme, les autorités soviétiques ont fait détruire par la police plus de 500 alambics à vodka clandestins dans le district rural de Belgorod, dans le sud de la Fédération russe.

ALCOOLIKES ENVOYÉS À L'HÔPITAL

Les noms de 2500 distillateurs ont été inscrits sur une liste noire. Les alcooliques notoires appréhendés ont été envoyés à l'hôpital pour y subir des cures de désintoxication.

La campagne nationale contre l'alcoolisme, qui porte notamment à 21 ans l'âge auquel on peut acheter de l'alcool et en interdit la vente avant 14 heures les jours ouvrables, est entrée en vigueur pendant le week-end dernier.

UNE TRADITION BIEN ANCRÉE

La distillation d'alcool domestique ou «samogonka» est une tradition de la vie rurale et villageoise en URSS. Il semble que les autorités aient beaucoup de mal à réussir à la supprimer. (ats, reuter)

M

météo

Toute la Suisse: après disparition des foyers orageux, le temps deviendra assez ensoleillé. L'après-midi le ciel deviendra nuageux et des averses ou des orages se produiront. La limite de zéro degré sera voisine de 3300 mètres. Rafales à proximité des orages.

Mercredi et jeudi: nuageux, quelques averses ou orages surtout en seconde partie de journée. Vendredi et samedi, souvent très nuageux, précipitations intermittentes, baisse sensible de la température.

Mardi 4 juin 1985

23e semaine, 155e jour

Fêtes à souhaiter: Clotilde, Saturnin

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	5 h. 39	5 h. 39
Coucher du soleil	21 h. 22	21 h. 23
Lever de la lune	23 h. 30	—
Coucher de la lune	6 h. 19	7 h. 19
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	751,14 m.	750,75 m.
Lac de Neuchâtel	429,58 m.	429,54 m.

S

sommaire

Tamouls et droit d'asile

SUISSE Page 4

L'implantation horlogère du siècle aux Indes

ECONOMIE Page 7

R

région
2e cahier

Shell
à Cornaux
A pleins gaz

PAGE 13

ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.

Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE 1591

MONDE

E

entre autres

Les « violeurs » d'enfants

Violences sexuelles à l'égard des enfants. Des Etats-Unis aux Pays-Bas, les crimes se multiplient dans le monde occidental.

Paradoxe! Alors qu'outre-Atlantique et dans la Hollande, on commence à ériger des digues pour empêcher notamment le commerce de photographies licencieuses, où l'on utilise des enfants-esclaves, le fléau s'étend quasi impunément en Italie du Nord.

Le magazine «Panorama», nettement orienté vers la gauche, remarque: «Il est déconcertant de voir la facilité avec laquelle on est passé dans notre pays de la répression sans discrimination envers tout ce qui touchait au sexe, à la tolérance la plus absolue».

Phénomène résultant de la désagrégation d'une bonne partie des familles, de la société elle-même - c'est l'évidence.

Mais aussi, laisser-faire, laisser-aller des parlementaires qui affirment qu'il suffirait d'appliquer les textes pénaux déjà existants.

A ce propos, le juge Nicola Cerata de Milan rappelle qu'un article de la Constitution prévoit l'interdiction des publications et des spectacles contraires aux bonnes mœurs, mais que lorsqu'il a voulu l'appliquer, à la fin des années 70, alors que la vague des enfants «violés» par la pornographie commençait à déferler, il s'est vu traiter de censeur par les mass media.

Face à l'indifférence des pouvoirs publics, à la soif d'argent des médias, il n'y a dès lors qu'un seul moyen: susciter un mouvement d'opinion, créer des groupements de défense.

En 1979, à Bologne, l'Association pour la prévention des abus de l'enfance a vu le jour. Son but est de protéger les mineurs de chaque forme de mauvais traitements.

«Les experts de l'association, nous dit «Panorama», se sont improvisés détectives pour découvrir la diffusion du marché de la pornographie infantile en Italie».

Fort de ses recherches, l'association va s'efforcer de dénoncer les activités des marchands de photographies d'enfants, les trafiquants de la traite des bambins.

L'Etat n'est-il pas complice sans vergogne, qui se mêle de tout et de rien pour entraver la liberté des adultes et qui n'est même pas fichu de protéger les enfants contre les négriers?

En Italie comme ailleurs, il est anormal que ce soit de simples citoyens et citoyennes qui doivent le remettre au pas.

Willy BRANDT

● MOSCOU. - Gueorgui Razoumovski, premier secrétaire du parti de l'une des 157 régions de l'URSS, a été nommé chef du «département pour l'organisation et le parti» du comité central du PCUS. Il devient à ce titre le responsable de toutes les promotions et rétrogradations au sein de l'appareil.

Procès de la «piste bulgare» à Rome

L'inconstance du candide témoin

Journées des contradictions, hier au procès des complices présumés d'Ali Agca dans l'attentat contre Jean Paul II: devant l'exaspération croissante du tribunal, Omar Bagci, témoin-clé, qui a fourni l'arme au terroriste turc, s'est contredit une dizaine de fois, au quatrième jour de son interrogatoire.

Le rapport d'instruction, établi notamment sur la foi de ses déclarations antérieures, est pourtant précis: le 9 mai 1981, quatre jours avant l'attentat, cet ouvrier turc frisant la quarantaine remit à Ali Agca, dans un restaurant de Milan proche de la gare, le «Browning» calibre 9 mm.

Au procès, Bagci, qui encourt la réclusion perpétuelle - la peine de mort n'existe pas en Italie - veut faire croire qu'il ignorait tout de la destination de l'arme: «Si j'avais su, je ne lui aurais jamais remis le pistolet»,

déclare-t-il avec candeur. Quand il rencontre Agca, l'arme se trouvait dans un sac de sport. Bagci le reconnaît quand on lui présente à l'audience. Il affirme cependant n'avoir jamais vu le pistolet ni les deux chargeurs qui l'accompagnaient.

Mais il en connaissait apparemment la marque, puisqu'il s'en confia le lendemain 10 mai à un ami, Eyup Erdem. Un détail capital, selon l'accusation: il prouverait que Bagci était au courant des intentions réelles d'Agca.

Le tribunal a aussi cherché inutilement à en savoir plus sur ses liens - présumés - avec les «Loups Gris», l'organisation turque d'extrême-droite qui, selon la justice italienne, est la pierre angulaire du complot. Là encore, Bagci déclare ne rien savoir.

Son interrogatoire, long et fastidieux, se poursuit aujourd'hui. (ats, afp)

Liban: rupture du cessez-le-feu Damas sur des charbons ardents

De nouveaux combats ont éclaté hier dans les camps palestiniens de Chatila et de Bourj el-Barajneh, alors que Damas tentait d'obtenir l'entrée en vigueur rapide de mesures de sécurité décidées la semaine dernière lors d'une réunion au sommet libano-syrienne. Au Sud-Liban, l'armée israélienne a envoyé hier une importante colonne dans un village où elle a procédé à une quarantaine d'arrestations, tandis que la milice Amal procédait à des perquisitions dans un camp palestinien proche de Tyr.

La population et les radios de Beyrouth ont fait état de tirs de roquettes, d'interventions de chars et de tirs de mitrailleuses qui ont duré plusieurs heures. Ces violents combats semblent consommer la rupture du fragile cessez-le-feu qui a permis, pendant le week-end, à la Croix-Rouge d'évacuer 61 blessés de Bourj-el-Barajneh, le plus grand des trois camps palestiniens assiégés depuis 15 jours par les milices chiïtes d'«Amal» et l'armée.

De source militaire, on indiquait que la bataille a fait près de 500 morts et plus de 2000 blessés.

D'autre part, en Syrie, la presse a réclamé une mise en application rapide des décisions prises à Damas par les présidents Amine Gemayel et Hafez el-Assad. Le quotidien «Tehrine» (gouvernemental) écrit que le sommet des deux hommes a ouvert la voie à «une solution complète de la crise libanaise», de telle sorte que la Syrie puisse se tourner vers d'autres «causes nationales, notamment le conflit arabo-sioniste».

Les détails du sommet n'ont pas été rendus publics, mais M. Gemayel a déclaré que les troupes syriennes station-

nées depuis 1976 dans le nord et l'est du Liban pourraient contribuer à la mise en œuvre d'un programme de réformes politiques et militaires.

A Beyrouth, trois représentants des milices et un officier de l'armée libanaise se sont réunis pour étudier les moyens de rouvrir les points de passage entre le quartier chrétien de Beyrouth-Est et le quartier musulman de Beyrouth-Ouest, fermés depuis des semaines en raison des combats de part et d'autre de la «ligne verte».

Dans la vallée de la Bekaa, on annonçait de source militaire l'assassinat, hier, de Mohammad Selim, l'un des responsables militaires du «Parti national social syrien». Dimanche, le colonel Suleiman Mazloum, commandant d'une importante base aérienne libanaise de la Bekaa, avait lui aussi été tué par des tireurs non identifiés.

Au Sud-Liban, une importante unité motorisée israélienne est entrée lundi matin dans le village de Majdel-Salim, près de la frontière libano-israélienne, où elle a dynamité trois maisons et emmené une quarantaine de personnes, a déclaré le porte-parole de la Force intérieure

des Nations Unies au Liban (FINUL), M. Timour Goksel.

L'opération a duré huit heures. «Après avoir rassemblé et interrogé 150 villageois dans l'école de Majdel-Salim, la Force israélienne, qui semblait inclure des miliciens de l'Armée du Liban-Sud (ALS - créée et financée par Israël), a quitté le village après avoir dynamité trois maisons et emmené une quarantaine de prisonniers», a précisé M. Goksel, qui a fait également état d'une altercation entre militaires israéliens et officiers de la FINUL.

D'autre part, des miliciens du Mouvement chiïte Amal ont effectué des perquisitions dans la nuit de dimanche à lundi dans le camp de réfugiés palestiniens d'Al-Baas, dans la banlieue de Tyr, où ils ont arrêté une dizaine de Palestiniens et saisi une cache d'armes, rapportent les correspondants de presse dans la région. Ces derniers ont fait état d'une vive tension autour des camps palestiniens de Tyr. (ats, reuter, afp)

RFA: télescope de deux avions

Deux avions de chasse néerlandais, de type F-16, se sont télescopés hier après-midi au-dessus de la petite ville de Borken, dans le nord de la RFA, provoquant la mort de leurs deux pilotes, mais ne faisant pas de victimes civiles, a annoncé la police locale.

Les raisons de l'accident entre les deux appareils stationnés à Nolkel (près de Eindhoven, sud des Pays-Bas), n'ont pas encore été déterminées par les enquêteurs. Ces derniers ont seulement pu établir que des deux chasseurs volaient à très basse altitude au moment où ils se sont percutés, l'un d'entre eux ayant même frôlé le toit d'une porcherie.

Les corps des pilotes ont été découverts au milieu des débris éparpillés sur plusieurs centaines de mètres, a indiqué la police. (ats, afp)

Visite de M. Zhao Ziyang à Londres

Traité sur Hong Kong: un pas important

Le récent traité restaurant la souveraineté chinoise sur Hong Kong en 1997, les relations est-ouest et la «guerre des étoiles» ont figuré au centre des entretiens du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, avec son homologue britannique, Mme Margaret Thatcher, hier à Londres.

Par ailleurs, les deux dirigeants ont prolongé pour cinq ans un accord de coopération économique sino-britannique conclu en 1977, et paraphé un accord cadré sur «l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire». Le second texte - similaire à un traité liant Londres et Paris - ouvre la voie à une participation de la Grande-Bretagne au projet de construction d'une centrale de 1900 MW dans la province de Guangdong, a-t-on précisé de source officielle britannique.

Au cours des discussions, les deux dirigeants ont largement évoqué le traité de Hong Kong signé en décembre et à nouveau qualifié hier de part et d'autre de «pas important» en vue de l'amélioration des relations entre Londres et Pékin. De source officielle britannique, on indiquait que les deux parties ont fait part de leur «détermination à respecter leurs engagements à la lettre».

A l'issue de l'entretien, M. Zhao a renouvelé l'invitation faite par son pays à la reine d'Angleterre et au prince Philip de se rendre en Chine. Une telle visite pourrait se dérouler dans la seconde moitié de 1986, a-t-on indiqué de source gouvernementale à Londres. Les Britanniques ont pour leur part réitéré une invitation à l'adresse du secrétaire général du PC chinois, M. Hu Ya Bang.

(ats, afp)

Pologne: reprise du procès des trois dissidents de Solidarité

«Droits à la défense bafoués»

L'audience, ajournée au bout de quatre heures, a été particulièrement agitée hier au procès des trois dissidents partisans de l'ex-syndicat «Solidarité» qui, en refusant de répondre aux questions du président, ont à leur tour affirmé que leurs droits à la défense étaient bafoués.

Selon la famille, l'un d'entre eux, Adam Michnik, a même été évacué pendant une demi-heure du tribunal, menottes aux poignets, pour avoir délibérément ignoré les questions du juge Krzysztof Zienuk. Un deuxième, Wladyslaw Pasyniuk, a lui refusé de réintégrer le tribunal, mais le juge a décidé que les débats se poursuivraient sans lui.

«L'atmosphère était très tendue», a dit un proche, «ce n'est pas un procès, c'est une parodie de procès».

Adam Michnik devait dénoncer l'attitude «discriminatoire» du juge Zienuk qui, a-t-il dit, «bloque mes explications et par son comportement insulte ma dignité».

Quant à Bodgan Lis, il a commencé par répondre aux questions puis a fini par s'abstenir après une série de «mots» avec le juge qui critiquait ses réponses.

«Je veux donner une explication et non pas répondre à des questions qui sont destinées à justifier les thèses du procureur», a-t-il lancé.

Par ailleurs, le corps d'un militant de Solidarité de 64 ans a été récemment retrouvé mutilé dans un canal de Gdansk, a-t-on appris lundi auprès de sa famille.

Witold Przepiurzynski, un retraité des chantiers navals, avait disparu le 9 mai de son domicile. Son corps, bras et jambes sectionnés, a été repêché le 17 mai. La sœur de M. Przepiurzynski, Mme Wieslawa Rzesiutek a affirmé qu'il «avait été assassiné». Il avait été interpellé et «passé à tabac» par la police le 1er mai dernier lors d'une contre-manifestation de Solidarité, a-t-elle ajouté.

La police, a-t-on indiqué de même source, penche pour la thèse de l'accident: l'autopsie aurait révélé la présence d'alcool dans le sang et l'enquête n'exclut pas que les mutilations aient dû être causées par les hélices d'un bateau. (ap, ats, afp)

Papandréou: «Soutenez l'allaghi»

Page 1

La victoire socialiste consacre, par ailleurs, la décision du PASOK qui avait retiré, à la surprise générale à l'époque, son soutien au président Caramanlis, de choisir comme chef de l'Etat Christos Sartzetakis, l'ancien juge de l'affaire Lambrakis immortalisé par le film «Z». La Nouvelle démocratie contestait en effet son élection, mouvementée, en faisant valoir qu'elle avait été acquise grâce au suffrage du président du Parlement dont le droit de participer à l'élection n'était pas accepté par tous.

Les socialistes semblent également avoir attiré beaucoup des voix des partisans habituels des communistes décidés à «voter utile» pour empêcher le retour au pouvoir des conservateurs. «Un grand

nombre d'électeurs de gauche ont été influencés par cette crainte répandue par le PASOK», devait d'ailleurs admettre le secrétaire général du KKE Harilaos Florakis,

A l'étranger, les réactions les moins favorables sont venues d'Ankara où le premier ministre Turgut Ozal a annoncé que si la Grèce avait la même attitude que précédemment à l'égard de la Turquie, celle-ci ne serait pas disposée à lui «offrir un rameau d'olivier». (ap)

● MANILLE. - Manny Julian, journaliste philippin travaillant pour la presse locale et enseignant le journalisme à l'Université, a été abattu dans un cinéma de Davao, dans le sud de l'archipel.

Pour de «véritables prisons» au Brésil

Nouvelle victime du «pacte de la mort»

Un prisonnier brésilien a été assassiné dimanche dans un commissariat de Belo Horizonte, dans le cadre du «pacte de la mort» scellé pour obtenir de «véritables prisons» et aux termes duquel, chaque semaine, un détenu doit être exécuté par ses propres camarades.

Ces exécutions - qui ont provoqué la mort de 16 prisonniers depuis mars dernier - avaient été suspendues la semaine dernière, après l'intervention des responsables du Ministère de la justice qui avaient affirmé tenter d'améliorer la situation des détenus.

Le trafiquant de drogue Lafayette Rosa Ferreira, 21 ans, a été étranglé dimanche matin durant son sommeil, dans le cadre du mouvement des détenus. Un autre prisonnier, Edson Cunha, qui avait également été choisi par tirage au sort pour être exécuté, a tenté de s'opposer à l'action de ses camarades.

Le commissaire a estimé que ces «morts par tirage au sort» se poursuivraient à Belo Horizonte comme dans d'autres villes de l'Etat de Minas Gerais, puisque le transfert promis de prisonniers vers d'autres établissements n'avait pas été effectué. Dans les commissariats de Belo Horizonte, les détenus s'entassent à 10 dans des cellules prévues pour deux, et leur «espace vital» est réduit à moins d'un mètre-carré par personne. Selon les commissaires, les prisonniers sont ainsi contraints de dormir à tour de rôle.

Par ailleurs, huit détenus ont été tués et sept autres blessés lors d'une tentative

d'évasion, samedi dernier à la prison de Campinas, dans l'Etat de Sao Paulo, a annoncé dimanche soir l'agence de presse du quotidien O Estado de Sao Paulo (AE). (ats, afp)

Trafic de drogue en Italie

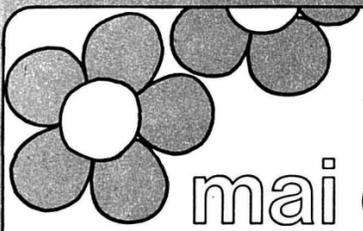
Réseau démantelé

Un réseau de trafiquants qui importaient du Pérou de la cocaïne liquéfiée dans des bouteilles d'eau-de-vie, a été démantelé dans le Nord de l'Italie, a-t-on appris hier à Turin de source policière.

Vingt et une personnes, principalement des personnalités du spectacle, de la presse, de l'édition et des affaires, ont été arrêtées pour «association de malfaiteurs» et «trafic de drogue», a-t-on précisé de même source.

L'actrice Francesca Vettori, 28 ans, un commerçant turinois Luigino Allodoli, 40 ans, considéré par la police comme l'un des «cerveaux» du réseau, et un ingénieur en informatique, Flavio Frola, 23 ans, avaient été appréhendés en avril alors qu'ils réceptionnaient «la marchandise» dans les aéroports de Turin, Venise et Milan. Il s'agissait d'objets «folkloriques» en provenance du Pérou et parmi lesquels se trouvaient les bouteilles d'eau-de-vie. Un kilogramme de cocaïne pure avait ainsi été saisi.

(ats, afp)



mai en ville

vos achats
à la Chaux-de-Fonds



La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

Petite fabrique de
cadrans engagerait
**employé
de fabrication**

responsable de la mise
en chantier des com-
mandes, de l'acheminement
et du contact avec
les clients.

Ecrire sous chiffre AS
15053 au bureau de
L'Impartial.

Menuiserie - Vitrierie
J. Heiniger
cherche

menuisier

pour la pose et l'établi, sachant travailler
seul.

Entrée tout de suite ou date à convenir.
☎ 039/28 36 14 15117

SCHWEIZER & SCHOEPF SA

cherche à engager pour leur
usine de La Chaux-de-Fonds

**jeunes
ouvrières**

pour différents travaux de gai-
nage en atelier.

Faire offre par téléphone au
039/23 65 43 ou se présen-
ter rue Jacob-Brandt 15. 15119

DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE

Par suite de promotion du titulaire à
d'autres fonctions, un poste de

MAGASINIER

est à pourvoir à l'Office du matériel sco-
laire à Neuchâtel, Tunnels 1.

Exigences:

- nationalité suisse;
- être en possession du permis de con-
duire catégorie A;
- dynamique, sachant travailler de
façon précise et indépendante;
- sens de l'initiative et des contacts;
- jouir d'une bonne santé.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er août 1985 ou
date à convenir.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et aux hom-
mes.

Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au Ser-
vice du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 7
juin 1985. 28-119

Les deux jeunes directeurs de l'imprimerie Gasser SA cherchent
une collaboratrice chargée de les assister au maximum
(après période de formation)

Secrétaire de Direction

- Personne de confiance -

Son profil: Langue maternelle française avec connaissance de
l'allemand.

Habile dactylo.

Autonome et capable d'initiatives.

Suisse ou permis C.

Son job: Contacts avec la clientèle par téléphone ou directement.
Correspondance, offres, facturation sur machine à traie-
ment.

Quelques travaux de comptabilité sur P.C.

Tout se passe dans des locaux modernes et une ambiance dyna-
mique.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres par
écrit avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire à:



IMPRIMERIE GASSER SA
JEHAN-DROZ 13
2400 LE LOCLE
TÉL. 039 / 31 46 87

OFFRES D'EMPLOIS

**DENNER
SUPERDISCOUNT**

Nous aimerions engager pour la région de Saint-Imier/La Chaux-de-
Fonds

une caissière-tournante

possédant quelques années d'expérience dans la branche alimentaire.

Entrée en fonction: à convenir.

Nous offrons: 4 semaines de vacances; treizième salaire; prime de fidé-
lité.

Les offres manuscrites avec photo et copies de certificats sont à adresser
à: DENNER SA, Service du personnel, avenue des Cerisiers 3, 1023 Cris-
sier. 90-3001

Notre entreprise fabrique des cadrans soignés
et cherche un(e)

décalqueur(euse) qualifié(e)

ainsi qu'un(e)

facetteur(euse) qualifié(e)

Profil requis:

- connaissances indispensables du cadran soigné;
- aptitude à diriger du personnel;
- bon esprit d'initiative et d'organisation.

Nous engageons également un

polisseur qualifié

connaissant le cadran soigné.

Nous offrons des prestations sociales de premier
ordre.

Date d'entrée: tout de suite.

Faire offre sous chiffre
G 28-540755 à Publicitas, Treille 9,
2001 Neuchâtel.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 28

HENRY DENKER

**La justice
en procès**

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

Le fait était fort inhabituel pour une per-
sonne aussi en vue.

Et cet auteur, Graves ? ou Grove ? Ben con-
sulta sa liste. Oui, Grove. Au début, Ben avait
été ravi de découvrir un écrivain dans le jury.
Après réflexion, il se demandait si ce Grove
n'essayerait pas de s'inspirer de la situation
pour son œuvre, comme d'autres avant lui.
Par exemple, au procès de cette institutrice
qui avait tiré sur un diététicien ? Malheureu-
sement, Grove devait demeurer pour le jeune
avocat une énigme, comme d'ailleurs tous les
autres jurés qui décideraient du sort de son
client... Et Ben songeait «Oh ! ce jury, ce jury,
ce jury...»

Dans son appartement, de l'autre côté de
Manhattan, Lester Crewe étudiait, lui aussi,
la même liste, en prévision de l'ouverture du
procès du lendemain matin.

Six Blancs. Cinq Noirs. Un Portoricain. A
l'instar de Ben, il pesait le pour et le contre,
l'évocation du viol serait inévitable et les six
femmes du jury ne manqueraient pas d'y être
sensibles. Il était donc vital que l'attention
des jurés soit avant tout dirigée sur le meur-
tre, accompli avec préméditation, en toute
connaissance de cause. Les femmes, et proba-
blement les hommes, auraient tendance à
sympathiser avec Dennis Riordan. Crewe lui-
même... mais il y avait en jeu un principe qu'il
devait faire ressortir clairement devant le
jury:

Personne, quel que soit le degré de provoca-
tion, n'a le droit de s'ériger en justicier. Seuls
comptent les faits. Tous les autres éléments:
sympathie, préjugé racial, réactions sentimentales,
ne doivent pas intervenir.

Lester Crewes se coucha bien décidé à
empêcher l'avocat de la défense d'exploiter
l'émotion que les jurés ne manqueraient pas
d'éprouver, en dépit de leur serment d'impar-
tialité. Mais il ne put s'endormir. Il se tour-
na et se retourna sans cesse et, par égard
pour sa femme, qui se levait tôt afin d'être à
l'heure à son école de Harlem, il sortit du lit,
regagna le living où il continua à dresser ses
batteries: s'en tenir à une présentation métho-
dique des faits, être prêt à résister à toutes les
diversions que chercherait probablement à
introduire Ben Gordon.

Toutefois, les réactions du jury n'en demeu-
raient pas moins imprévisibles.

Oh ! ce jury, ce jury, ce jury...

Premier juré:

Elihu Prouty. Soixante-huit ans. Tailleur
ayant son petit magasin sur Columbus Ave-
nue, où il se chargeait lui-même du nettoyage
des vêtements et des retouches. Noir, veuf, il
menait une vie frugale. Entre sa boutique, son
poste de télévision et ses visites à l'église, sa
vie, peu fertile en événements, était remplie.

Deuxième juré:

- Faire partie d'un jury ? s'était exclamée
Violet Tolliver lorsque sa secrétaire lui avait
tendu la convocation. Vous savez bien que je
suis débordée ! Envoyez cela à Gene Cordes.
C'est mon conseiller juridique, à lui de régler
la question. Puis apportez-moi les épreuves
des dernières annonces prévues. Il faut que je
donne le bon à tirer demain matin au plus
tard !

La secrétaire ne bougea pas.
- Anne, ne restez pas plantée là ! ordonna
Violet, ses yeux verts lançant des éclairs.
Nombreux étaient - des hommes surtout -
ceux qui trouvaient Violet Tolliver encore
plus séduisante quand elle était en colère.
Avant de fonder sa propre firme de produits
de beauté dont la réputation était devenue
mondiale, elle avait été l'un des mannequins
les plus payés d'Amérique.

- Anne, répéta Violet Tolliver, ne restez

pas plantée là ! Allez me chercher Gene !

Quand elle vit que la secrétaire attendait
toujours, presque tremblante, elle comprit que
quelque chose clochait.

- Bon, expliquez-moi ce qui en est.

- La convocation a été envoyée par Mr
Cordes lui-même.

- C'est impossible, voyons ! Ces trucs arri-
vent tous les ans ou tous les deux ans, et il
s'est toujours arrangé pour me faire dispenser.
Toujours !

- Mais cette fois... commença Anne.

- Allez le chercher ! intima durement Vio-
let.

Quelques minutes plus tard, à peine, Gene
Cordes entra dans le bureau de Violet. Elle
laissa tomber sur la table les feuillets qu'elle
consultait et brandit la convocation.

- Gene, qu'est-ce que ça signifie ?

- Les ordinateurs, répondit-il avec calme.

- Qu'est-ce que nos ordinateurs viennent
ficher dans l'histoire ?

- Il ne s'agit pas de nos ordinateurs, mais
de ceux du tribunal, précisa Gene. Lorsque j'ai
envoyé mon secrétaire là-bas pour vous faire
exempter, la responsable a sorti une carte per-
forée prouvant que Miss Tolliver avait vaine-
ment été convoquée douze fois au cours des
dix-sept dernières années. Maintenant, vous
êtes dans l'obligation de vous présenter vous-
même devant le juge Violet. Exercez votre
charme sur lui. Après tout, votre beauté plai-
dera peut-être en votre faveur.

(à suivre)

SUISSE

Début de session au Conseil national Affaires (politiquement) étrangères

Hier, dans le brouhaha estival a débuté, au Conseil national, la session d'été. Dans une quasi-indifférence, à peine troublée par les nationalistes et un leader paysan, la Grande Chambre a approuvé, sans opposition, un «crédit de programme» pour l'aide humanitaire de 440 millions de francs, pour trois ans. Mais l'orage a fini par éclater, à propos d'un postulat (socialiste) sur la position que devrait adopter le Conseil fédéral face aux événements du Nicaragua. Quelques éclairs ont zébré la tribune, sur fond contrasté de gauche et de droite. Bien entendu...

Placé dans le contexte de la «tradition helvétique», approuvé à l'unanimité par le Conseil des Etats, recommandé par tous les membres de la Commission idoïne, le crédit de programme pour l'aide humanitaire n'a guère passionné les parlementaires.

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

Rapporteur de langue française, la Vaudoise Françoise Pitteloud (soc) a rappelé que cette aide directe est la «plus populaire et la mieux comprise». Les 800 volontaires du Corps suisse en cas de catastrophe - bien peu sont Romands... - et l'Aide alimentaire sont les deux piliers de cette aide.

Malgré une dépense de 440 millions à ce titre, la part de l'aide publique au développement, en Suisse reste en-dessous de la moyenne de l'OCDE (0,31% du produit national brut contre 0,38%). Le vigilant genevois Mario Soldini, qui voulait ramener le crédit à 400 millions de francs, n'a gaspillé que les quatre voix de son groupe... et Pierre Aubert, porte-parole du Conseil fédéral, s'est engagé

pour que l'aide aille «aux plus défavorisés, conformément à notre loi».

LE LAIT MONTE

Mais les voies de l'aide humanitaire ne sont jamais innocentes. Les paysans suisses, grâce au lait en poudre distribué de par le monde, «économisent» dix millions de francs, imputables sinon au compte laitier. Surtout, la tentation a existé de voir les Suisses approvisionner les pays en difficulté avec des aliments incompatibles avec leur mode de vie. Le meilleur moyen de rendre service au tiers monde - a-t-on dit hier à Berne - serait de favoriser son auto-provisionnement. La Commission du Conseil national a déposé un postulat demandant aux responsables de l'aide d'acheter dans les pays secourus et de ne pas livrer des aliments pas adaptés aux populations autochtones.

Il n'en fallait pas moins pour que le Bernois Fritz Hofmann (udc), leader des producteurs de lait, monte à la tribune pour dénoncer la manœuvre. Le président de la commission, le Zurichois Sigmond Widmer (ind) le rassura: les postulats ne sont «pas si dangereux que cela». Puis, la commission a mis des gants. Finalement, par 94 voix contre 43, le texte a été adopté. Plus tard, le même Conseil a voté un postulat allant dans le sens opposé. Par 78 voix contre 6 - les socialistes favorables au premier texte s'abstenant sur le second - la déclaration d'un démocrate-chrétien lucernois a été adoptée. Elle dit textuellement que «nos produits agricoles se prêtent particulièrement bien à l'aide alimentaire».

SCHEMATIQUE

Ils furent neuchâtelois, et socialistes, à le dire. François Borel d'abord: «La plus grande sagesse serait de renoncer à nous mêler de politique au Nicaragua». Pierre Aubert ensuite: «Je regrette à titre personnel la politisation de notre aide au développement dans ces pays d'Amérique centrale». Mais lancé comme il l'était, et par les socialistes, le débat sur un postulat recommandant toute prudence au Conseil fédéral ne pouvait éviter le schématisme.

De retour du Salvador et du Guatemala, F. Borel affirma que «là-bas, les populations sont plus nuancées sur l'aide américaine». D'autres parlementaires de gauche plaidèrent ainsi. Et la droite leur répondit. Le Fribourgeois Laurent Butty (dc) lança: «Lorsqu'on parle d'ingérence, on ne songe qu'aux Etats-Unis, jamais à l'Union soviétique». Par 104 voix contre 49, le National a accepté le postulat quant à l'aide, notamment humanitaire,

● La Suisse est disposée à accueillir 25 boat-people. Cette assurance a été donnée par la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, chef du Département fédéral de justice et police (DJFP), au Comité suisse de coordination pour l'aide aux boat-people en mer de Chine.

● Le parti socialiste suisse (ps), dans la réponse à la procédure de consultation qu'il adresse au Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, refuse que soient créées les bases légales permettant de faire des eaux fluviales suisses, principalement le Rhin et l'Aar, des voies navigables.

Petites annonces

Harcèlement sexuel souvent comme seule réponse

Si vous cherchez un travail temporaire par une petite annonce, prenez garde au harcèlement sexuel! C'est la conclusion d'une enquête-sondage de la section vaudoise de la Jeunesse ouvrière chrétienne auprès de personnes, des jeunes en particulier, ayant publié une annonce de recherche de travail.

En effet, comme cela a été expliqué à la presse hier à Lausanne, l'expérience d'une des membres de la section a été le point de départ de l'enquête et des résultats, surprenants à plusieurs égards, auxquels elle a abouti.

La jeune femme ne s'était vu proposer en retour que des travaux de modèle pour photographies érotiques. L'enquête n'a pas été facile: méfiance, incrédulité, difficulté d'aborder ce qui touche à la sexualité, tout cela a compliqué le travail des jeunes enquêteurs, qui n'ont finalement retenu que 23 réponses, bien que le but fut d'atteindre 100 personnes.

A ce stade, les éléments recueillis ont tout de même permis de tirer des conclusions:

au Nicaragua. L'été passé, le Conseil fédéral ne proposait pas d'aller plus loin. Le Nicaragua a reçu 800.000 francs d'aide humanitaire. Les projets d'aide au développement, pour leur part, donnent des «résultats très satisfaisants». C'est Pierre Aubert qui l'a dit. (P. Ts)

Conseil des Etats Gestion 84 à l'examen

Le Conseil des Etats a entamé hier l'examen du rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1984, qu'il poursuit aujourd'hui. Des critiques sont allées à l'Administration fédérale, qui se montrerait trop timide dans la non-réélection des fonctionnaires, et des louanges au Département de l'économie publique (DFEP) pour ses efforts en vue d'encourager, par l'enseignement, l'accès à l'informatique. (ats)

Tamouls et loi sur l'asile

Le Conseil fédéral confirme et propose

Six mois, quasiment jour pour jour, après avoir décidé de ne pas renvoyer les Tamouls dans leur pays, le Sri-Lanka, le Conseil fédéral a confirmé, hier, ce «sursis». Mais il a aussi consacré l'essentiel de sa séance hebdomadaire aux problèmes généraux de l'asile. Le gouvernement veut proposer au Parlement une nouvelle modification de la loi sur l'asile, pour activer le traitement des demandes. Et il désire trouver une solution, avec les cantons, pour savoir qui faire des demandeurs d'asile qui ne connaissent pas leur sort définitif parfois depuis des années.

Il faut réduire le nombre des requêtes en suspens - 13.600 dossiers non traités, 8300 recours - en priorité, estime le Conseil fédéral. Ainsi, il sera possible de traiter rapidement jusqu'en dernière instance les nouvelles demandes. Il serait aussi possible de renvoyer rapidement chez eux - ou dans un autre pays... - des requérants d'asile dont la demande est refusée. Autre effet espéré: éloigner de la Suisse les «faux réfugiés», par la dissuasion.

Quelle politique précise va proposer le

Conseil fédéral? Trop tôt pour le dire, a expliqué le vice-chancelier A. Casanova, hier. Il y a notamment les anciens dossiers qui posent problème. Comment faire accepter une solution pour des gens hébergés en Suisse depuis des années et qui ne connaissent pas leur sort? Berne a, quelque part, une solution: donner un permis de séjour aux anciens requérants d'asile dont le dossier n'a pas pu être traité ou qui sont en Suisse, malgré une décision négative. Cette solution, que les directeurs cantonaux des affaires socia-

18 ans de prison requis pour le souteneur d'Aurore Le crépuscule des tortionnaires

Au terme d'un réquisitoire exhaustif et impitoyable, hier, M. Jean-Marc Schwenter, procureur général du canton de Vaud, a requis contre les tortionnaires d'Aurore W., au procès de Lausanne (en Cour criminelle), des peines allant de 8 à 18 ans de réclusion. L'affaire occupe le Tribunal criminel depuis mercredi. Elle est unique dans les annales vaudoises, a relevé M. Schwenter.

Contre Alain A., souteneur, pour séquestration, lésions corporelles graves, tentative d'assassinat, traite des femmes, extorsion, attentat à la pudeur avec violence et recel, le procureur a demandé 18 ans de réclusion (réquisition exceptionnelle par sa quotité dans les annales judiciaires du canton contre Marie-Joséphine N., prostituée, pour les

mêmes crimes et délits, sauf la traite des femmes et le recel, 17 ans de réclusion; contre Jean V., souteneur, 14 ans de réclusion; enfin contre Yannick P., prostituée, 8 ans de réclusion.

Cette dernière accusée ne faisait pas partie de l'expédition punitive de Marseille (Aurore avait été ligotée, enfermée dans le coffre d'une voiture et transportée dans la cité phocéenne pour y être vendue à un réseau de prostitution franco-arabe; mais la «marchandise» était arrivée dans un tel état qu'elle fut refusée; grâce à une lime à ongle, Aurore put se dégager, s'enfuir et se réfugier à la police). Yannick a tenté de mettre fin à ses jours, vendredi, et a été trouvée en possession d'un rasoir.

(ats)

les ne voyent pas d'un bon œil, sera discutée avec les cantons, en juin encore. Mais le Conseil fédéral n'exclut pas d'autres propositions.

Tout cela, c'est pour les demandes antérieures. Reste le problème des nouvelles demandes. Le Conseil fédéral entend soumettre à consultation une deuxième révision de la loi (le texte date de 1981 et a été révisé en 1984 déjà...). Il s'agirait de «simplifier et d'accélérer le traitement des demandes», sans renoncer au traitement individuel des dossiers. La révision portera sur une ligne de conduite claire pour les demandeurs d'asile éconduits et une amélioration de la collaboration avec et entre les cantons.

Pour les Tamouls - 2600 en Suisse - par rapport à l'hiver passé, aucun changement. Impossible, pour la Suisse, d'exécuter la mesure de renvoi à l'égard des Tamouls dont la demande d'asile a été refusée. L'automne passé, deux fonctionnaires fédéraux avaient ramené d'un voyage au Sri-Lanka des impressions telles que le gouvernement était prêt à renvoyer les Tamouls dans leur pays. Et puis, le 10 décembre, le Conseil fédéral suspendait cette décision. Hier, il a confirmé. Les Tamouls sont assimilés à des terroristes, au Sri-Lanka, même si ceux qui restent là-bas ne sont pas victimes de persécutions collectives. Le Conseil fédéral ne reviendra sur sa décision provisoire «que lorsque la situation sera apaisée» et que les Tamouls pourront retourner au Sri-Lanka «dans des conditions normales». (ats)

Politique des CFF La réponse (intégrale) aux Neuchâtelois

Fin janvier, sur décision du Grand Conseil, par voie d'initiative, le canton de Neuchâtel demandait à l'Assemblée fédérale de veiller à respecter un équilibre entre route et rail, d'élaborer le contrat d'entreprise 1987 des CFF en tenant compte des besoins des régions, notamment les plus défavorisées, et d'accorder les moyens, aux CFF notamment, de faire une «saine politique de régionalisation».

La commission des transports et du trafic du Conseil des Etats a répondu aux Neuchâtelois, en prenant acte de l'initiative. Elle est «transmise au Conseil fédéral afin qu'il en prenne connaissance et qu'il la traite dans le cadre des projets relatifs à la politique des transports». En train ou en auto, autant dire que le dossier n'a pas progressé de beaucoup...

Le nationaliste Markus Ruf, de Berne, a eu un peu plus de chance. Par postulat, il voulait accorder la gratuité des transports par chemin de fer et bus (CFF et PTT) à tous les militaires, dans tous les cas de service. Le Conseil fédéral propose d'accepter le postulat. (P. Ts)

● Deux millions de francs pour les sinistrés du Bangladesh. Telle est la somme récoltée jusqu'au 31 mai dernier par les œuvres d'entraide Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, Entraide protestante suisse, Œuvre suisse d'entraide ouvrière et Chaîne du Bonheur.

FAITS DIVERS

ZURICH: PERPÉTUITÉ POUR UN VIOLEUR MEURTRIER

Un Suisse âgé de 26 ans a été condamné hier à la réclusion à perpétuité par la Cour suprême de Zurich pour deux meurtres à caractère sexuel, plusieurs viols et de nombreuses agressions. Au début avril 1982, cet homme avait tué une femme âgée de 27 ans à Thalwil (ZH). En janvier 1983, une femme de 72 ans a connu le même sort entre Rheinfelden et Kaiser-augst (AG). Le meurtrier a agressé plus de 15 dames entre 1979 et juin 1983.

Le jeune homme ne s'est pas contenté de crimes à caractère sexuel. Il a aussi attaqué et volé un vieillard de 80 ans et deux magasins. Il a été maîtrisé le 14 juin 1983 par un client de la poste alors qu'il s'en prenait, une arme à la main, au bureau postal de Laufeldingen (BL).

BERNE: CHASSE A L'AUTOMOBILISTE

La police municipale bernoise a dû tirer des coups de feu dans les pneus d'un véhicule, hier après-midi, pour arrêter une fuyarde. Pas de blessé. Mais une conductrice de 28 ans qui refusait de s'arrêter malgré les ordres de la police. Il s'est avéré que la conductrice s'était vu retirer son permis de conduire depuis quelque temps.

OENSINGEN: MORTELLE FENAISON

Alors qu'il était occupé à faire les foins, un paysan de 68 ans a été mortellement blessé à Oensingen près de Zurich. Selon les déclarations de la police cantonale zurichoise, des promeneurs ont découvert l'agriculteur dimanche matin, étendu blessé près de son tracteur. Le malheureux est décédé peu après. Le tracteur, auquel une faucheuse avait été fixée, a été retrouvé au bas d'un léger talus en mauvaise posture et l'on suppose que le paysan a été touché par l'engin. (ap, ats)

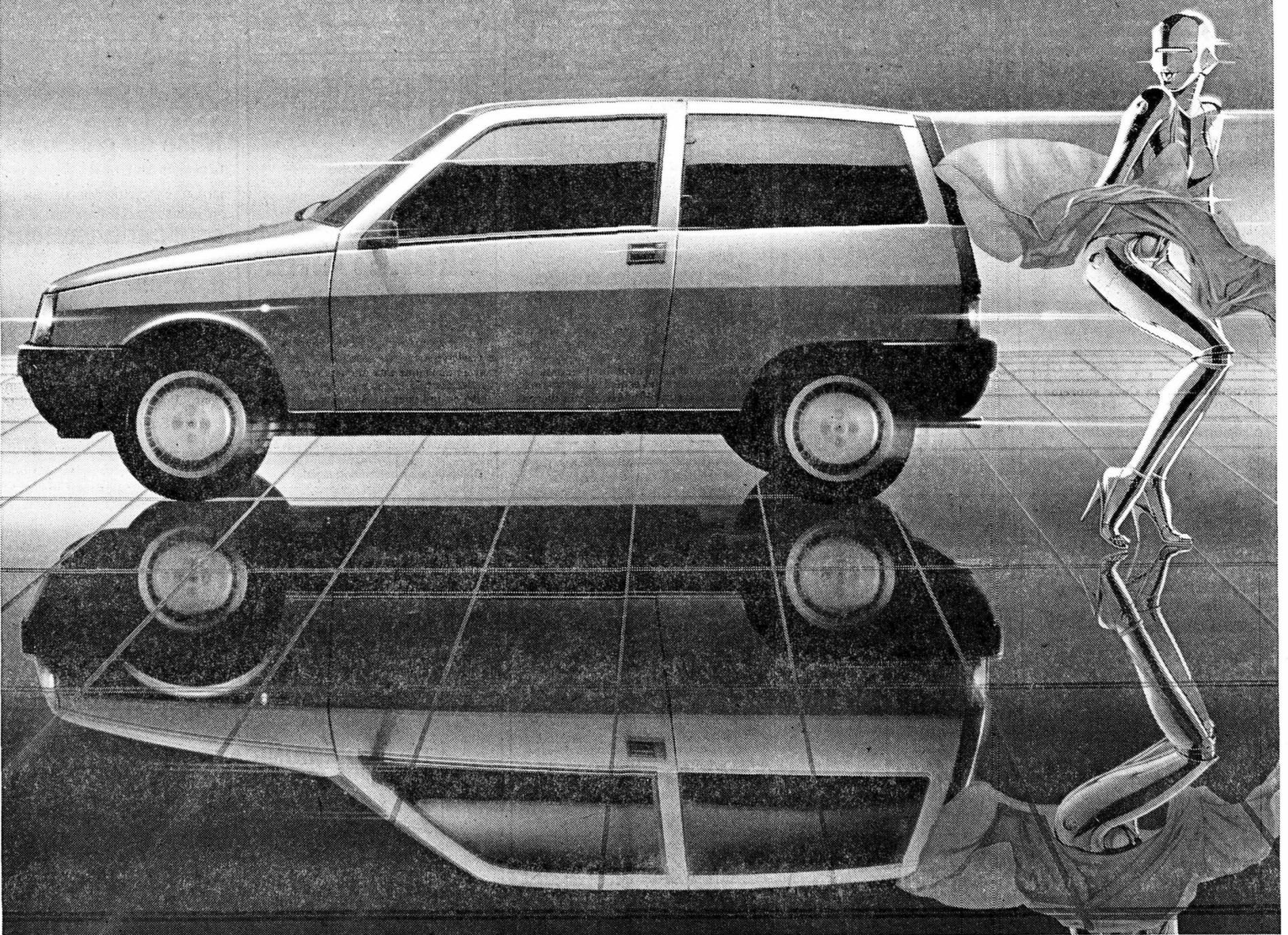
PUBLICITÉ

Aussi avec catalyseur.



Qualité et sécurité.

LA NOUVELLE Y10. UN PAS DE 3 METRES 39 DANS LE 21EME SIECLE.



Un morceau du 21ème siècle est tombé sur Terre. Un véhicule du futur va conquérir nos cités. On l'appelle Lancia Y10. Il ne ressemble à aucun de ces objets volant ou roulant qu'on identifie aisément. Luxueux et confortable comme les plus grandes et les plus coûteuses, il est si menu qu'il pourrait loger sous le capot d'une grosse américaine. Si la grosse américaine le voulait bien!

La nouvelle Y10 n'est pas née que de l'esprit des meilleurs stylistes et des meilleurs architectes de l'espace intérieur. Elle fut aussi choyée par les meilleurs techniciens. Ils ont créé pour elle un propulseur d'un genre totalement inédit, plus léger et plus robuste que ce qu'on avait vu jusqu'à la fin du 20ème siècle. Et dont

la maintenance est réduite à sa plus simple expression. Ils l'ont baptisé Fire 1000 («Fully Integrated Robotized Engine») parce qu'il est composé, telle une symphonie, par les robots les plus perfectionnés, aussi dociles à la tâche le lundi matin que tous les autres jours de la semaine.

Y10, véhicule du 21ème siècle doté d'un vaste hayon arrière, parcourant l'espace sans éveiller les anges, est un véritable petit vaisseau spatial idéal pour les déplacements en cité ou même intercités. Il accueille avec souplesse, dans un cockpit étonnamment spacieux et raffiné, un pilote et quatre astronautes, y compris leurs bagages. Grâce à son Cx sidérant de 0,31 – valeur extrêmement basse vu ses faibles

dimensions extérieures –, il ne consomme que 4,2 litres de carburant à 90 km/h (normes ECE). N'oubliez pas que les stations-service sont rares, dans l'espace!

Vous embarqueriez bien à son bord? Je vous en prie, le compte à rebours vient de commencer. Y10, c'est le morceau de 21ème siècle que s'arracheront ceux qui sont un peu las de tous ces véhicules recouverts de poussière sidérale. Vous trouverez Y10 chez plus de 180 agents Lancia qui vous proposeront toutes les couleurs, deux versions différentes, mais une seule et unique silhouette. Cette silhouette futuriste.

Y10 Fire, 999 cc, 145 km/h, dès Fr. 12 550.-
Y10 Touring, 1049 cc, 155 km/h, dès Fr. 13 700.-

LANCIA Y10



VISION
2000
Maîtres opticiens

Vous attachez de l'importance à votre tenue vestimentaire. Et à vos lunettes?

von gunten
Av. L.-Robert 23, ☎ 039/23 50 44
1256

JA FIDUCIAIRE
Jean-Charles Aubert & Cie
Av. Chs-Naine 1
☎ 039/26 75 65
La Chaux-de-Fonds

A louer pour le 31 août 1985 ou date à convenir

APPARTEMENT DEUX CHAMBRES

Avec salle de bains et chauffage général.
15209
Loyer mensuel: Fr. 231.- + charges.

Feller Callback
Le répondeur automatique

Nous recommandons le Feller-Callback, parce que...

Faites le 039/28 22 28 Instel SA

Route de la Charrière 33
2300 La Chaux-de-Fonds

Garage des Esserts
Le Noirmont - ☎ 039/53 14 60

Passat	1977	65 000 km	Fr. 4 200.-
Toyota Corolla Break		86 000 km	Fr. 2 800.-
Opel Manta S 1600		110 000 km	Fr. 3 500.-
Renault 18 Break	1982	100 000 km	Fr. 6 500.-
Opel Kadett Break	1974		Fr. 3 200.-
Polo 900	1976	114 000 km	Fr. 3 200.-
Citroën 2 CV 6	1977	59 000 km	Fr. 3 200.-
Toyota Corolla		117 000 km	Fr. 3 200.-
Audi 80	1977	100 000 km	Fr. 3 500.-
Mitsubishi Gallant 2000 Break, 5 vitesses	1979	85 000 km	Fr. 4 200.-

15019

VAC
RENE JUNOD SA
115 Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 2111 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Résultat concours Channe Valaisanne

Mlle M. Grangier de Neuchâtel a gagné un voyage à Paris en TGV.

voiture spécialiste PHOTO VIDEO TV

*Tout en fleurs!
Jupes plissées, pastel
Pantalons couleurs vives
Jupes froncées, couleurs vives*

LA MAISON DU TRICOT
22-1406 La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold-Robert

LE Look ciao

CIAO Superconfort mono, Fr. 1265.-
CIAO Super mono, Fr. 1235.-
CIAO Superconfort multi, Fr. 1340.-

Et un grand choix d'accessoires mode.
Exclusivement chez:

2300 La Chaux-de-Fonds, S. Campoli, rue du Progrès 1, ☎ 039/28 73 04
2300 La Chaux-de-Fonds, Vélo-Hall, C. Reusser, av. Léopold-Robert 114, ☎ 039/23 30 45
2400 Le Locle, F. Paolasini, Crêt-Vallant 4, ☎ 039/31 34 44

Amabilité = sécurité

EgoKiefer

La fenêtre en plastique suisse.

Jean Claude Menuiserie-ébénisterie
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 35
33-630

La technique de pointe pour fenêtres et portes

Publicité intensive Publicité par annonces

agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser

Collaborateurs:

Bernard Corti
☎ 039/31 24 40

Claude Vidali
☎ 039/23 15 92

Un vrai service

SCHWEITZ ASSURANCE

L.-Robert 58, ☎ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

L'IMPARTIAL
AU PUR TOU... ET PARTOUT!

EgoKiefer

La fenêtre en plastique suisse.

Jean Claude Menuiserie-ébénisterie
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 35
33-630

La technique de pointe pour fenêtres et portes

Autolocation
Hertz No.1
Utilitaires

La Chaux-de-Fonds
☎ 28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

makrolon
plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSIN
15, rue de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 35 41 51

OFFRES D'EMPLOIS

GALVASOL SA
La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrées immédiates ou à convenir:

personnel

ayant des notions en fabrication de cuveries, meubles, etc., en matière plastique, (serruriers ou menuisiers conviendraient).

Nous offrons:

- travail indépendant
- salaires en rapport avec les capacités.
- bonnes prestations sociales.

Veuillez prendre contact par téléphone au ☎ 039/28 71 77 15139

ATELIER DE POLISSAGE
cherche

ouvrières qualifiées

consciencieuses
Bons salaires

Ecrire sous chiffre DJ 15367 au bureau de L'Impartial

Bar à café AU RENDEZ-VOUS
Av. Léopold-Robert 58
cherche une

EXTRA

3 h. par jour de 17 h. à 20 h.
et 1 samedi sur 2 toute la journée.
Se présenter au commerce le matin

DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Par suite de vacances pour cause de maladie, nous sommes amené à pourvoir le poste de

PREMIER SECRÉTAIRE

du département de Justice, à Neuchâtel.

Exigences:

- formation commerciale complète;
- connaissances juridiques souhaitées;
- plusieurs années de pratique indispensables;
- aptitudes à diriger du personnel et à prendre des décisions;
- sens des relations humaines et capacités de négociation.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 12 juin 1985. 28-119

Ville de La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

La Direction des Services Industriels met au concours pour le SERVICE COMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN et l'usine CRIDOR, le poste suivant:

soudeur-tuyauteur
ou
monteur en chauffage
porteur d'un CFC.

Exigences:
Préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances professionnelles polyvalentes, titulaire d'un certificat de soudeur et jouissant d'une bonne santé.

Traitement:
Selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction:
Tout de suite ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jacques Berliet, ☎ 039/27 11 05, interne 51.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la:
Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 12 juin 1985. 15360

OFFRES D'EMPLOIS

Mécaniciens faiseurs d'étampes

sont recherchés pour entrée immédiate ou à convenir.

Ne seront retenues que les offres de candidats ayant quelques années de pratique.

S'adresser à:
Fabrique Jeanrenaud SA,
rue Alexis-Marie-Piaget 72,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 71 71. 91-30210

C. R. SPILLMANN SA,
Fabrique de boîtes et bracelets,
Parc 119 à La Chaux-de-Fonds,
désire engager pour entrée immédiate ou date à convenir, un:

CHEF COMPTABLE QUALIFIÉ

pour son service du personnel, ayant de l'expérience en comptabilité générale, établissement des salaires, budgets, facturation, etc.

Si possible, connaissances en informatique, aptitudes à former une apprentie et diriger le personnel de bureau.

Age idéal: 25-40 ans.

Nous offrons:
une ambiance de travail agréable, un salaire en rapport avec les capacités.

Veuillez prendre rendez-vous par téléphone au:
039/23 40 33, interne 26. 15422

TÉLÉCOMMUNICATIONS

PTT

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel cherche pour son service des installations abonnés

une employée de commerce
ou
une employée de bureau

âgée de 20 à 35 ans, titulaire du certificat fédéral de capacité ou du diplôme d'une école de commerce. Une personne dynamique, habile dactylographe, trouvera chez nous un travail intéressant et varié, un horaire mobile et les avantages d'une entreprise moderne.

Entrée immédiate.

Les candidates de nationalité suisse voudront bien s'annoncer à notre service du personnel, ☎ 113, interne 408, ou adresser leurs offres d'emploi à la

Direction d'arrondissement des télécommunications
Service du personnel
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL 05-7550

ECONOMIE

L'implantation horlogère du siècle aux Indes

M. Perret, PDG de France-Ebauches: grâce à nos standards éthiques

C'est l'implantation horlogère du siècle aux Indes, où France-Ebauches l'emporte devant d'autres candidats suisses, allemands et japonais...

«Nous ratifions un accord de transfert de technologie qui se résume à la création en Inde d'une unité de production de deux millions de montres par année, des catégories mécaniques, et analogiques à quartz. Et ceci sur une première période de cinq ans...» nous dit M. Perret, PDG de France-Ebauches à Besançon.

Tel est aussi l'essentiel de l'information à retenir de la conférence de presse donnée hier après-midi à Paris, au Pavillon Gabriel, où se pressaient près de deux cents invités, par moitié des représentants de la presse, puis des invités, personnalités du monde gouvernemental, diplomatique et économique.

A l'instar des grandes chaînes de télévision françaises, «L'Impartial» a fait préalablement le voyage de Besançon aux fins de recueillir des informations peut-être plus personnalisées.

- Et tout d'abord, le nouvel établissement industriel situé à Hasur, qui se trouve à une quarantaine de kilomètres de Bangalore, sur la côte sud-est de l'Inde dans l'Etat du Tamil, dont la capitale est Madras, emploiera non moins d'un millier de travailleurs. Comment seront résolus les problèmes de formation que suppose un tel effectif?

- La formation se fera essentiellement en France pour le personnel d'encadrement indien. Bien entendu, nous serons amenés à envoyer du personnel français là-bas, pour une période ou des périodes déterminées. Essentiellement des cadres également.

- Pouvez-vous nous dire deux mots de vos partenaires?

- Ainsi que vous le savez déjà, il s'agit du groupe Tata. Ce groupe emploie environ 250.000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars...

- Il convient évidemment de placer ces deux chiffres dans le contexte indien, très différent du nôtre pour en évaluer l'importance.

- Actuellement, Tata recouvre des activités allant, désormais de l'horlogerie, aux produits chimiques, en passant par exemple par les camions ou encore par la plus grande plantation de thé du monde s'étendant sur soixante mille hectares. Il réunit quatre vingt-cinq compagnies et à ce titre se range au premier rang des groupes industriels de l'Inde.

- Il s'agit donc de sa première intervention dans l'industrie horlogère?

- En quelque sorte. C'est une action de diversification... En Europe on préfère diversifier hors de l'horlogerie, dans le continent indien, c'est le contraire qui se produit...

- Avez-vous disposé de l'appui du gouvernement français pour entamer et mener à bien vos négociations?

- C'est une initiative essentiellement privée. Le gouvernement français n'est pas intervenu. Nous avons eu besoin de l'accord des autorités uniquement à propos de notre part d'investissements dans la compagnie qui a été créée, car comme vous le savez, nous avons en France une réglementation sur les changes.

- Quelle est l'importance de votre participation?

Interview par:
Roland CARRERA

- Nous participons à cette compagnie à la hauteur de cinq pour cent du capital social en ce qui nous concerne. Outre notre partenaire Tata, vingt-quatre pour cent du capital et avec la Société Tidco Tamil Nadu qui est en somme une compagnie de l'Etat du Tamil le solde est réparti dans le public.

- De ce fait probablement coté en Bourse.

- Probablement...

- Quels ont été vos atouts majeurs dans la négociation, notamment par rapport aux autres candidats à l'implantation?

- Une chose importante à relever, ou du moins intéressante, dans ce qu'ont été nos atouts, c'est que jamais nous n'avons utilisé pour la vente de nos produits en Inde, de circuits de contrebande, de marchés parallèles. Et je dois dire que c'est ce qui soulignera, entre autres, le responsable de Tata au cours de la conférence de presse.

Effectivement le président du groupe Tata énoncera cette notion parmi les raisons qui ont conduit au choix de France-Ebauches et qui sont, nous citons:

- Les deux «géants» horlogers japonais étaient déjà installés aux Indes et nous recherchions une collaboration en Occident.

- Après évaluation minutieuse des fabricants européens constituant de possibles candidats nous avons décidé de choisir France-Ebauches parce qu'elle fabrique des produits d'un type des mieux appropriés au marché indien.

- France-Ebauches possède un genre de technologie qui semble nous convenir le mieux.

- Elle dispose de bases commerciales et financières solides. Parmi les autres fabricants d'ébauches, certains étaient au bord de la faillite ou ne disposaient pas de cette assise financière saine.

- France-Ebauches ne bénéficie pas du flux de montres de contrebande et des filières pénétrant jusqu'en Inde.

- Enfin, last but not least, France-Ebauches bénéficie du type de direction, de

la philosophie et des standards éthiques auxquels nous pouvons le plus facilement nous identifier. Ce sont des personnes avec lesquelles nous pouvons le plus facilement collaborer...

A propos du président du groupe, M. J.R.D. Tata. Sa présence à Paris est considérée comme particulièrement honorifique et dénote l'importance accordée aux Indes à cet accord. M. Tata a en effet dû faire un effort particulier pour entreprendre le voyage: il est âgé de plus de quatre vingt ans. Il est accompagné du directeur général du groupe M. Mino Mody, et de M. Xerxes Desai, directeur général de la société en création qui portera le nom de Titan Watch. Il est également directeur de Tata Press, l'une des multiples compagnies du groupe.

Côté français?

- A notre grand regret notre ministre féminin de l'industrie et du redéploiement industriel Mme Edith Cresson, malgré notre demande, n'a pas été en mesure de modifier son agenda... La conférence sera présidée par M. Edgar Faure, président du Conseil régional de Franche-Comté. Il sera accompagné de M. Couve de Murville, ancien premier ministre, de M. René Mau-noury, ancien ministre des finances... Pour ne citer que ces personnalités. On ne saura pourtant nous accuser d'avoir fait une réunion de l'opposition...

- Revenons à France-Ebauches. Combien de filiales avez-vous à l'étranger?

- Nous avons une agence à La Chaux-de-Fonds, puis à Hong Kong, Bangkok, Pforzheim, Londres et New York. Parce que nous exportons plus de 55% de notre production.

- Et quelle est le niveau de cette production sur le plan quantitatif?

- Huit millions de mouvements par an en chiffre rond. Nous vendons en effet même en mécanique des mouvements plutôt que des ébauches. Presque la totalité en technologie traditionnelle et la totalité en technologie quartz.

- Autre question à propos de la politique industrielle gouvernementale française: quelle aide recevez-vous de l'Etat, dans l'industrie horlogère?

- Il y a souvent des confusions sur ce plan-là. Nous n'avons jamais, en ce qui concerne nos activités «mécanique» aussi bien que dans notre reconversion en quartz, reçu de subventionnement. Nous nous sommes débrouillés seuls. En assurant notre financement nous-mêmes. Bien entendu en recourant comme toutes les entreprises aux procédures bancaires et classiques. Les entreprises françaises ne sont pas systématiquement assistées. Et surtout pas la nôtre.

- Est-il indiscret de vous demander votre chiffre d'affaires annuel?

- Notre chiffre d'affaires 1984 s'est

monté à 260 millions de francs français. Dont 70% en technologie quartz analogique. Par voie de conséquence le solde en mouvements mécaniques.

- Un optimisme pondéré règne dans l'industrie horlogère suisse. Qu'en est-il chez vous à ce sujet?

- Nous sommes optimistes en ce qui touche aux perspectives. Le seul regret que nous ayons est que trop souvent une compétition effrénée règne dans le domaine du quartz analogique surtout. On propose, on arrive à vendre un mouvement quartz au prix où l'on vend un manche de pioche. Et pourtant ce n'est de loin pas le même effort de fabrication.

Ce ne sont pas forcément les marchés qui

demandent le gâchage des prix, mais la compétition entre partenaires qui conduit à un appauvrissement global des industries horlogères, surtout dans leur capacité d'investir en recherche et développement de technologies nouvelles!

Cela dit, il est clair que Besançon bénéficiera directement et sur le plan de sa production, non seulement sur celui de son chiffre d'affaires consolidé ou de son bilan, de l'accord ratifié avec Hasur. En conclusion retenons encore ce détail qui n'est pas dénué d'intérêt: depuis 1967, France-Ebauches a multiplié son chiffre d'affaires à l'exportation par vingt-six! Et la progression continue.

Assemblée Générale

M. J.F. Krebs (BCN) à la présidence

Rappeler aux horlogers que «Fidhor» est leur fiduciaire.

Tel était le message perceptible derrière le commentaire concernant le 56e exercice de la Fiduciaire horlogère suisse, durant son assemblée générale tenue hier après-midi à l'Hotel Club de La Chaux-de-Fonds.

Au service de l'horlogerie depuis plus d'un demi-siècle et surtout au-delà des contrôles des Caisses de Compensation AVS-ALFA de ce secteur et des entreprises affiliées, «Fidhor» n'est nullement à court de mandats ou de mandats. Les activités de révision des comptes ont du reste eu lieu comme les années précédentes, non seulement auprès des clients traditionnels, mais aussi auprès de nouveaux clients.

C'est avec satisfaction que nous avons enregistré de nouveaux mandats en 1984, ce qui est pour nous une marque de confiance appréciable, de la part de l'industrie horlogère. Peut-on lire dans le rapport de gestion

Ainsi plusieurs entreprises ont su bénéficier de l'expérience que «Fidhor» a accumulé dans son secteur non seulement dans le cadre des contrôles «de routine» si l'on peut les appeler ainsi, mais aussi dans celui d'activités de conseil.

La Fiduciaire horlogère est en effet, entre autre, à même de signaler et en un temps utile les modifications intervenues et les mesures à prendre dans un domaine qui aurait plutôt tendance à se compliquer qu'à se simplifier.

AGRÉE PAR L'OFAS

Point important à relever à ce propos, et on ne peut plus d'actualité: suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 1985 de la loi sur la prévoyance professionnelle et de l'Ordonnance d'exécution relative, «Fidhor» a été agréée par l'Office fédéral des assurances sociales, comme remplissant les conditions nécessaires pour fonctionner comme organe de contrôle des institutions de prévoyance. Là égale-

ment son expérience de la branche, des questions salariales et sociales qui lui sont particulières, rendra d'éminents services.

Cela dit, nous retiendrons encore que les contrôleurs ont remarqué lors de leurs entretiens avec les cadres et les chefs d'entreprises, un net retour à l'optimisme et à la confiance.

NOMINATIONS A LA PRÉSIDENTIE ET AU CONSEIL

Modifications, pour conclure, au sein des organes administratifs: M. Pierre Pont, ancien directeur à la direction générale de la Banque cantonale de Berne, désormais retraité, quitte la présidence de Fidhor.

C'est M. J.F. Krebs, directeur de la Banque Cantonale Neuchâteloise qui lui succède. A M. Benjamin-A. Bellib (UBAH) succède M. Roger Joseph, directeur de l'UBHA, tandis que M. Henri Rivier avocat à Neuchâtel, également démissionnaire, laisse son siège d'administrateur à M. Roland Bloch, administrateur Asuag-SSIH.

R.Ca.

BOURSE

HORS BOURSE		W'thur p.		Inco ltd		Schering		Littm		Eisai		
A	B	5175.—	5160.—	36.—	36.25	399.—	398.—	84%	84%	1430.—	1410.—	
Roche b/jce	89750.—	89750.—	2545.—	2540.—	333.—	479.—	480.—	74%	74%	Fuji Bank	1570.—	1550.—
Roche 1/10	8950.—	9000.—	4900.—	4900.—	218.50	89.75	90.—	31%	30%	Fuji photo	1790.—	1690.—
Asuag n.	186.—	199.—	2380.—	2400.—	197.—	210.—	215.—	29.—	29%	Fujisawa pha	980.—	968.—
Asuag n.	77.—	72.—	1650.—	1660.—	80.25	11.25	10.50	19%	19%	Fujitsu	1080.—	1020.—
Crossair p.	1430.—	1410.—	3220.—	3230.—	76.—	13.75	13.25	58%	58%	Hitachi	736.—	709.—
Kuoni	9800.—	9850.—	1320.—	1330.—	149.—	10.75	10.50	50%	49%	Honda Motor	1390.—	1280.—
SGS	3575.—	4610.—	2515.—	2530.—	127.—	4.50	4.30	85%	86%	Kanegafuchi	495.—	471.—
			2150.—	2175.—	225.—	9.50	9.25	38%	38%	Kansai el PW	1770.—	1810.—
			6330.—	6290.—	99.50	43.50	40.50	53%	53%	Komatsu	450.—	445.—
			3330.—	3320.—	140.50	31.75	32.—	37%	37%	Makita elct.	1000.—	990.—
			1270.—	1230.—	95.25	66.50	62.—	38%	38%	Marui	1190.—	1190.—
			8300.—	8250.—	99.—	11.85	12.15	67%	67%	Matsush el I	1410.—	1390.—
			2840.—	2840.—	99.50	83.25	85.25	51%	52%	Mitsush el W	820.—	790.—
			1405.—	1400.—	174.50	73.75	75.75	63.—	62%	Mitsub. ch. Ma	329.—	318.—
			800.—	803.—	137.—	4.—	4.30	50.—	49%	Mitsub. el	381.—	377.—
			1600.—	1600.—	159.50	1.40	1.65	36%	37%	Mitsub. Heavy	289.—	289.—
			2100.—	2170.—	128.50	1.48	1.52	40%	40%	Mitsui co	362.—	361.—
					94.75	11.93	12.05	20%	20%	Nippon Oil	861.—	826.—
					94.—	1.25	1.75	38%	39%	Nissan Motr	610.—	610.—
					107.—	83.80	84.60	28%	28%	Nomura sec.	1140.—	1120.—
					120.50	1.0180	1.03	43%	43%	Olympus opt.	1190.—	1100.—
					127.50	74.40	75.20	41%	41%	Rico	925.—	885.—
					58.—	4.12	4.22	47.—	46%	Sankyo	1380.—	1300.—
					36.50	1.48	1.52	49%	49%	Sanyo elect.	428.—	410.—
					227.—	11.93	12.05	22%	22%	Shiseido	1120.—	1090.—
					14.25	1.46	1.50	29.—	—	Sony	4220.—	3940.—
					45.50			18%	18%	Takeda chem.	881.—	860.—
					45.50			35%	35%	Tokyo Marine	910.—	934.—
					80.75			32%	31%	Toshiba	365.—	358.—
					80.50			29%	29%	Toyota Motor	1230.—	1210.—
					60.75			43%	44%	Yamanouchi	3060.—	2910.—
					42.25			44%	44%			
					56.—			33%	33%			
					51.50			8%	8%			
					147.—			33%	33%			
					259.50			40%	40%			
					258.—			88%	89%			
					186.50			33%	31%			
					194.50			60%	60%			
					327.—			71%	71%			
					169.—			31%	31%			
					701.—			21%	22%			
					291.—			31%	31%			
					290.50			24%	24%			
					471.—			60.—	60%			
					196.—			14%	14%			
					200.—			129%	129%			
					199.—			32%	30%			
					202.—							
					144.50							
					628.—							
					624.—							

Achat 100 DM Devise 83.80	Achat 100 FF Devise 27.30	Achat 1 \$ US Devise 2.55	LINGOT D'OR 25.950 - 26.250	INVEST DIAMANT Juin 1985: 285
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------

(A = cours du 31.05.85)
(B = cours du 3.06.85)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1315.41 — Nouveau: 1310.71

 **Société de Banque Suisse**
SBS. Une idée d'avance.

Festival de jazz

Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds, 8 juin 1985

14 h 30 Festival des enfants, 68 Jazz Band
16 h 00 Thé dansant, Trio Jean-Luc Parodi, Amis du Jazz de Cortaillod
17 h 45 Concert apéritif, VDR Stompers Patrick Lehmann Sextet
20 h 15 Concert de gala avec Saxtet chinois, 68 Jazz Band, Hal Singer et Jean-Luc Parodi
Dès 23 h 30 Danse, Newcastle Jazz Band, Jazz Vagabonds, Roland Hug All-Stars

Prix: après-midi Fr 5.- / Soirée: Fr 18.- (étudiants, militaires, AVS Fr 12.-)

14985



TOUTOU-PALACE

Le salon de beauté pour chiens de toutes races

Coupes et soins prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée

☎ 039/23 08 32 - Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso) - Fermé le lundi

684

Cilo signe un nouvel exploit!

Déjà un vélo de course Cilo pour **540.-** avec casco-vélo

Avec la sécurité d'une grande marque, la garantie d'un service après-vente de professionnels qualifiés, et surtout, l'assurance casco-vélo exclusive ainsi que toutes les autres prestations du programme Cilo-Assistance comprises dans le prix!

 **cilo**
Qualité suisse et brio

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT !
Cherche **représentant(e)**

dans la **BRANCHE MODE** pour la Suisse romande. Permis indispensable, voiture à disposition.

Faire offre sous chiffre 06-940200 à Publicitas, case postale, 2610 Saint-Imier.

Entreprise de constructions métalliques, cherche un

dessinateur en menuiserie métallique

ou ayant une formation équivalente

sachant travailler de façon indépendante, pour entrée en fonction début août.

Veuillez prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous.

PAUL STEINER,
Constructions métalliques,
Hôtel-de-Ville 105,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 24 24.

15361

Votre journal: L'IMPARTIAL

Cherche **TRÈS BON BRICOLEUR**
pour différents travaux.
☎ 039/23 60 88 entre 16 et 18 heures.

14988

Wichtige internationale Uhrenhersteller-Gruppe sucht:

Uhrentechniker-Konstrukteur

fähig selbständig komplette Quartzwerk-Familie von 5½-10½ in verschiedenen Ausführungen zu konstruieren wenn möglich auch Spezialitäten.

Createur-Styletiste

für Damen- und Herren. Mode-Uhren mit teilweise integrierten Bänder, spez. für USA - Geschmack, etc.

Arbeitsort: Schweiz, muss aber bereit sein regelmässig in Fernen Osten zu reisen.

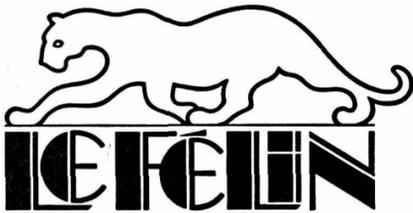
Kenntnisse der englischen Sprache von Vorteil.

Offerten mit Curriculum Vitae unter Chiffre 80-40535 an ASSA, Schweizer Annoncen AG, 2501 Biel.

80-40535

13 juin '85

OUVERTURE



Ruelle Dublé 1
Neuchâtel

LA CHAUX-DE-FONDS: Voisard Michel, rue du Parc 139 - **LE LOCLE:** Koenig Thierry, rue des Envers 57 - **Ninzoli E.-Loepfe,** rue M.-A.-Calame 11 - **LE NOIRMONT:** Boillat René, rue de la Croix.

printemps

Nous cherchons

vendeuses auxiliaires

pour différents rayons.

Entrée: tout de suite.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel,
☎ 039/23 25 01

15207

A vendre
Toyota Celica GT LB
1980, 57 000 km.
Toyota Celica GT LB
1981, 87 800 km.
Toyota Tercel 4 x 4
1983, 38 000 km.
Garanties, expertisées, crédit.
☎ 039/23 64 44.

14759

Personnel Plus SA

1201 Genève 16, Place de Cornavin

Des salaires élevés pour de véritables professionnels !
Nous cherchons pour **TOUTE LA SUISSE** et éventuellement à l'**ÉTRANGER**

installateurs sanitaire CFC
ferblantiers CFC
serruriers constructeurs CFC
monteurs électriciens CFC

et toutes professions du bâtiment (Suisse ou permis valable).

N'hésitez pas à nous contacter aujourd'hui au 022/32 73 00 ou 022/32 70 52.

18-2868

Postes temporaires et stables
Téléphone 022 - 32 73 00



SECURA

Assurances
La sécurité à moindre prix

Nous cherchons:

correspondancier

ou

correspondancièrè

pour le service des sinistres de notre agence de Neuchâtel.

Nous souhaitons que notre nouveau collaborateur connaisse bien la pratique du règlement des sinistres RC, accidents et choses.

Un(e) diplômé(e) en assurances, ayant de bonnes connaissances d'allemand aurait notre préférence.

Nous offrons:

- un travail varié dans une équipe jeune et dynamique;
- un horaire de travail sur mesure;
- les prestations sociales étendues de la communauté Migros.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres accompagnées de leur curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à **M. Roger Brechbühl, chef du bureau des sinistres, rue Fleury 5, 2000 Neuchâtel.**

28-36529

HENRI PARATTE & CIE
Habillage de la montre
2336 Les Bois
☎ 039/61 17 50

cherche

1 employé(e) de commerce

Connaissance import-export.

1 agent d'étude du travail

Expérience domaine de la fabrication de la boîte de montre.

mécaniciens faiseurs d'étampes régleurs

Pour machines à commande numérique.

contrôleurs techniques

Date d'entrée: 12 août 1985.

Prière de faire offres au service du personnel ou téléphoner pour obtenir rendez-vous.

14-36664

Imprimerie de 15 personnes cherche

Photocompositeur (trice)

ayant de l'expérience au montage

Habitant la région ou désirant y revenir

Nous offrons:

- Place stable au sein d'une équipe sympathique
- Travail diversifié et autonome
- Avantages d'une entreprise moderne

Aimeriez-vous en savoir plus ?

Cette place pourrait-elle vous intéresser ?

Alors prenez absolument contact avec nous



IMPRIMERIE GASSER SA
JEHAN-DROZ 13
2400 LE LOCLE
TÉL. 039 / 31 46 87

P.S. Nous nous réjouissons de votre appel !

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

81 M4

rapide simple discret

SPORTS

Fête cantonale de lutte suisse aux Bayards

Gabriel Yerli: un roi étincelant!

Étincelante, cette Fête cantonale de lutte suisse. Du soleil, sans un

nuage, une participation record, de très nombreuses couronnes et un grand champion: le Gruyérien Gabriel Yerly.

Au moment de l'apéro, la bannière cantonale fut remise par M. André Schreyer, président de la 65e Fête des lutteurs de Saint-Aubin (1984), au président de la 66e, M. Jacques-André Steudler. Discours, remerciements, congratulations.

Et nouvelles passes de luttes; une finale avant l'heure entre Gabriel Yerly et Michel Rouiller, de la Gruyère. Match nul. En fin d'après-midi, au total des points, c'est Yerly qui l'emporta. Il a ainsi reçu une couronne. Avec seize autres lutteurs.

Une grande fête à La Chaux-de-Fonds

Le Club des lutteurs sera une nouvelle fois à la tâche le 16 juin. En effet, après avoir mis sur pied il y a deux ans la Fête romande des actifs, il a décidé de se charger cette année de celle des garçons lutteurs.

C'est dans le cadre champêtre du terrain de Beau-Site que se déroulera cette manifestation, qui réunira plus de 200 participants, répartis en huit catégories d'âge, allant de 10 à 17 ans.

Sur cinq ronds, d'un diamètre de 8 mètres, ces lutteurs mettront tout leur cœur pour essayer de remporter la palme qui récompense 25% au maximum des lutteurs engagés lors de la première passe.

Une cantine sera montée sur place, les vestiaires étant installés et le repas de midi servi dans la Patinoire.

Notre jeu national connaît depuis quelques années un regain d'intérêt en Suisse romande, et de plus en plus nombreux sont les jeunes qui s'y intéressent. Pour eux, la participation à la Fête romande constitue l'événement principal de la saison. Ils s'y préparent donc avec soin et y viennent dans un sain esprit de compétition, avec la ferme intention d'obtenir un bon classement.

(comm)

Le petit village des Bayards a parfaitement organisé cette fête cantonale. Le terrain de sport des Echanges scolaires s'y prêtait bien. Un champ, appuyé à l'est contre un talus qui servit de gradin herbeux. Vue imprenable sur les cinq ronds de sciures où 183 lutteurs (dont 107 en élite) se sont mesurés dès 8 heures du matin et jusqu'en fin d'après-midi.

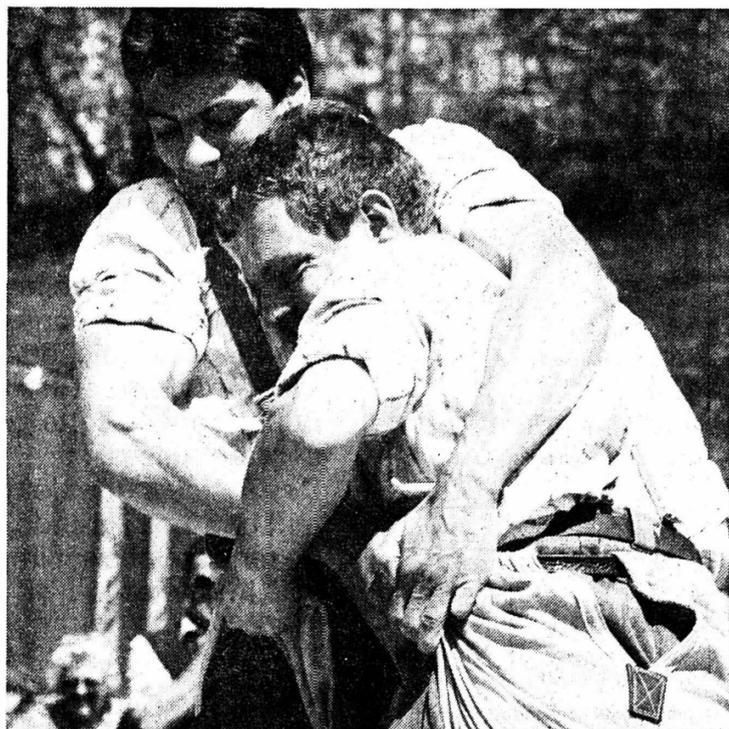
Fête neuchâteloise, mais presque romande. Avec 35 Fribourgeois, une vingtaine de Valaisans, presque autant de Vaudois et une délégation bernoise de Schwarzenbourg.

Henri Mottier, chef technique, relevait, en fin de journée, la qualité des lutteurs et leur sportivité. Le président cantonal, Marcel Baechler, tira un grand coup de chapeau aux «Jurys», tous excellents et dont les décisions ne furent jamais contestées.

Cyclisme

Tour d'Autriche Trinkler au sprint

Coup double pour Richard Trinkler au Tour d'Autriche. Il a remporté au sprint, devant le Français Loïc Le Flohic, la troisième étape, Schlading - Hof (167 kilomètres) et il s'est emparé du maillot de leader, et ce avec 11 secondes d'avance sur le Soviétique Viatcheslav Jekimov, et 17 secondes sur le Yougoslave Jure Pavlic. (si)



Un combat acharné opposant le Vallonier Thiébaud à Riedo. (Photo Imp-Charrère)

RÉSULTATS

Seniors: 1. Gabriel Yerly, La Gruyère, 58.75; 2. Walter Stoll, Schwarzenbourg, 58.25; 3a. Michel Rouiller, La Gruyère, 57.25; 3b. Thomas Mollet, Aigle, 57.25; 4. Paul Orlik, Genève, 57.25; 5a. Bernard Moret, La Gruyère, 57; 5b. Guy Andrey, Estavayer, 57; 5c. Roland Riedo, Singine, 57; 5d. Samuel Udry, Savièse, 57; 6a. Bruno Gugler, Haute-Sarine, 56.75; 6b. Werner Jakob, Chiètres, 56.75; 6c. Bernard Kunzi, Val-de-Ruz, 56.75; 6d. Christian Mathys, Val-de-Travers, 56.75; 6e. André Riedo, Singine, 56.75; 6f. Rolf Wehren, La Gruyère, 56.75; 6g. Otto Gabriel, Vignoble, 56.75; 6h. Guy Perroud, Basse-Veveyse, 56.75. (Tous couronnés).
Puis: 8e. Jean-Marc Thiébaud, Val-de-Travers, 56.25; 9c. Patrick Hinni, Val-de-Travers, 56; 11a. Ignace Barras, Le Locle, 55.50; 12 d. Philippe Schaafer, La Chaux-de-Fonds, 55.25. etc.

Garçons-lutteurs IV (74-74): 1. Vincent Rouller, La Gruyère, 58.25; 2. Felix Jollien, Savièse, 56.20; 3. Gaëtan Lyaet, Savièse, 56.25 (tous palme). **Puis:** 6. Raphaël Gross, Vignoble, 53.75; 7. Fabrice Sahli, Val-de-Travers, 53.25; 8. Flavian Blatty, Val-de-Travers, 53.25.
Garçons-lutteurs III (72-73): 1.

François Michillat, Genève, 57.75; 2. Maurice Berthoud, Troistorrens, 57.25; 3. Jean-Paul Bellon, Troistorrens, 55.75; 4. Laurent Buchs, Val-de-Travers, 55.75; tous palme. **Puis:** 6. Christian Andics, Le Locle, 55.50; 10. Bertrand Isler, Val-de-Travers, 51.

Garçons-lutteurs II (70-71): 1. Vincent Guillet, La Gruyère, 59; 2. Nicolas Glauser, Haute-Broye, 57; 3. André-Gilles Simonet, Vignoble, 56.75; 4. Florian Kurth, Vignoble, 56.50. **Puis:** 6. Olivier Perret, Vignoble, 56; 13. Christian Rosat, Val-de-Travers, 53.25; 14.

Joseph Bieri, La Chaux-de-Fonds, 53; 15. Ewald Hohermuth, La Chaux-de-Fonds, 52.75.

Garçons-lutteurs I (68-65): 1. Joseph Kupler, Nyon, 58.50; 2. Jean-Laurent Pfund, Vignoble, 57.25; 3. Lionel Zaugg, Vignoble, 57.25; 4. Jean-Luc Gremaud, La Gruyère, 55.20 (tous palme). **Puis:** 6. Laurent Margot, Vignoble, 55.25; 9. Didier Jonin, Val-de-Travers, 54.75; 10. Jacques Durand, Val-de-Travers, 54.75; 12. Stecy Kocher, Val-de-Travers, 54.50; 14. Denis Baumgartner, La Chaux-de-Fonds, 51.50. JJC

OFFRES D'EMPLOIS

Our client is a strong and dynamically growing company in the field of equipments for the food processing industry worldwide. At its European headquarter in the Northwestern part of Switzerland the position of

SALES MANAGER

is available. Preferred candidates:

- have several years of successful international sales experience in the field of industrial electro-mechanical equipments;
- have a strong mechanical and/or electronic technical background;
- are hard driving, well organized and people oriented;
- are at least trilingual English, German, French.

A highly challenging and interesting position is offered with a corresponding attractive salary and fringe benefit package.

Please send your full resume to

SCHLAEFLI CONSULTING

Place-d'Armes 7 - CH 2000 Neuchâtel.

28-297

A La Chaux-de-Fonds

Etes-vous une

secrétaire

de langue française qui souhaite un horaire de 30 à 35 heures par semaine (à convenir).

Votre profil est le suivant:

- vous êtes bonne dactylo sur machine à écrire à traitement de texte;
- vous maîtrisez les travaux de planification, d'organisation de séances et de classement;
- vous savez prendre des notes de séance et rédiger des procès-verbaux.

Vous souhaitez un poste de travail sérieux et varié au sein d'une petite équipe motivée.

Envoyez alors votre offre manuscrite et votre curriculum vitae sous chiffre 91- 918 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons des

ingénieurs

ou techniciens ETS

en mécanique

mécaniciens

faiseurs d'étampes

mécaniciens monteurs

câbleurs

menuisiers qualifiés

15166

OK PERSONNEL SERVICE SA

Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds

039/230404



PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

Cherchons pour 3 mois, tout de suite, à Jeddah,

HORLOGER QUALIFIÉ

pour emboîtage de montres quartz et contrôle. Conditions intéressantes.

Téléphonez au: 022/21 93 88, int. 18. 18-52281

Maison de vente par correspondance VAC René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél.039 21 11 21

cherche pour son département photo

un vendeur

qualifié et ayant de l'expérience dans la branche

Il s'agit d'un poste intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique et offrant des possibilités multiples à un candidat capable. Connaissances de la langue allemande souhaitée.

Entrée en service: tout de suite ou à convenir.

Veuillez faire vos offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à

Maison V.A.C René Junod SA,
service du personnel,
avenue Léopold-Robert 115,
2300 La Chaux-de-Fonds.

15418

Les clients contents forment votre capital et nos clients sont contents. Un rayon de vente libre vous attend si vous décidez de rejoindre notre équipe comme

représentant

avec exclusivité.

Nous demandons: ● assiduité et engagement total

Nous offrons: ● position de vie assurée
● assistance de vente continue
● frais et commissions

Nous répondrons à toutes offres. Les candidats sont priés de retourner le coupon accompagné d'une photo à entreprise Net'oye Jean Hoffmann, route V. Malnati 32, 1217 Meyrin.

Nom, prénom: Date naiss.:

Rue: Localité:

Date d'entrée:

18-310943

Cherche

jeune fille

ayant terminé l'école pour aider au ménage et différents petits travaux au commerce. Entrée tout de suite ou à convenir

Boucherie Paul Gremion
2036 Cormondrèche
☎ 038/31 18 12

28-143

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

DIFEM

Diffusion et édition internationale de musique.

Frédéric Monnard

La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 12 18

Musique pour ensembles et instruments à vent

Sera présent au marché.



Menuiserie, charpente, escaliers, fenêtres, devis

Michel Marguet & FilsLe Cerneux-Péquignot,
☎ 039/36 12 53

Automobiles

BENOIT

Agence:

Achat - Vente - Echange

Neuves et occasions
toutes marquesLa Sagne
☎ 039/31 52 86**GASTON
MATTHEY**Que met-on dans notre
corbillon ?
Mais voyons !
un saucisson de chez
Gaston !Boucherie-Charcuterie
Le Locle - ☎ 039/31 43 23

Alimentation générale

**Bernard
Vuille**La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 11 23**PIERRE
NICOLET**Pinot noir
Œil de Perdrix
ChasselasDomaine des Balises
Bevaix

FÊTE VILLAGEOISE DE LA CHAUX-DU-MILIEU

organisée par les sociétés locales

**Vendredi 7, samedi 8
et dimanche 9 juin 1985**

L'édition 1985 de la Fête villageoise de La Chaux-du-Milieu s'habille de printemps. Ses bourgeons éclateront le week-end prochain pour donner au village sa fraîcheur, sa demeure et son chahut pour 3 jours.

Bientôt la fête et les habitants de la commune mettront tout en œuvre pour donner à cette grande manifestation l'éclat qui lui a valu jusqu'ici un énorme succès.

Des sociétés dont le dynamisme et l'enthousiasme des membres permettent une aussi grande diversité dans la gaieté sont à féliciter.

Ce rendez-vous est important et à ne pas manquer. Et si vous rencontrez le soleil...invitez-le !

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS**Vendredi dès 21 h, sous la cantine**

Concert donné par la Corale Ticinese de Saint-Imier

Bal avec le prestigieux orchestre de la Radio-TV de Strasbourg, dirigé par Henri Petitu

Samedi dès 7 h 30, au centre du village

Grand marché de plus de 40 exposants. Alimentation - Produits maison et laitiers - Artisanat - Brocante - Matériel agricole

Samedi soir, sous la cantine

Bal conduit par l'orchestre de la Radio-TV de Strasbourg, dirigé par Henri Petitu

Samedi soir, à l'intérieur du collège

Soirée jazz avec le Meedle Jazz Group

Dimanche dès 11 hJournée familiale
participation de l'orchestre Henri Petitu**Durant les 3 jours:**

Repas sur place, bars, concours de tir, jeux, animations, attractions foraines

Les sociétés participantes - Fanfare: organisation générale, cantine, bars, jeux, gâteaux au fromage. **Jeunesse:** cabaret. **Dames de la gym:** dîner du samedi, jeux du dimanche. **Dames paysannes:** banc de pâtisseries. **Samaritains:** raclettes. **Dames de la couture:** banc de tricots et habits faits main. **Commission scolaire:** tombola.

Favorisez les annonceurs qui ont permis la réalisation de cette page



Représentants:

L.-A. Brunner
La Chaux-du-Milieu**G.-Chr. Sieber**
La Sagne**J.-B. Von Allmen**
Le Locle**FRANCIS
BANDI**Entreprise de peinture
Crépi rustique
TapisserieGérandmer 26, Le Locle
☎ 039/31 85 42**Flückiger
Electricité
SA**Installations électrici-
ques et téléphone**Service Agro-Electro**
Vente et dépannage
d'appareils: électro-
ménagers - LustrerieSaint-Blaise, ☎ 038/33 33 40
Les Ponts-de-Martel, ☎ 039/37 13 77**Alexis Matthey**
Colline 11
2400 Le Locle
Téléphone 039 31 35 95**ans Patria**
Sociétés suisses d'assurances**JAQUET
& VUILLE**Ferberlanterie - Sanitaire
Chauffage - CouvertureLes Ponts-de-Martel
La Sagne

Fermé le lundi

Auberge du Vieux Puits

Y. et E. Bessire

La Chaux-du-Milieu - ☎ 039/36 11 10

Spécialités: Le brochet
Les croûtes aux morilles
Le poussin de Hambourg
Le bœuf Bourguignon

Fruits et légumes

**THÉO
RAMSEIER**

Livraison à domicile

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 11 31**Restaurant
Bonnet**

Le Cerneux-Péquignot

Fondue - Menu et assiette du
jour, menus sur commande.

Salle pour sociétés

Fermé le mardi
☎ 039/36 12 03**Caisse RAIFFEISEN**

La Chaux-du-Milieu

Au service de l'économie
du village**E. Benoit**Alimentation
Articles de ménage
Quincaillerie
Outillage agricole
Service clés de voitures
à la minuteLes Ponts-de-Martel
☎ 039/37 11 55

Transports multibennes

Rue de l'Hôtel-de-Ville 122,
☎ 039/28 78 28,
2300 La Chaux-de-Fonds**ENSA**Electricité neuchâteloise SA
Le spécialiste qui non seulement
conseille et vend... mais installe et répare
Agence de: Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 15 41La Sagne
☎ 039/3151 51
La Brévine
☎ 039/35 11 20PS. - Service de dépannage et réparation
24 heures sur 24. ☎ 038/25 15 18

la sécurité
au fil
des années.

**NATIONALE SUISSE
ASSURANCES**Agence générale La Chaux-de-Fonds
Florian Matile
Jardinière 71 - ☎ 039/23 18 76Pour toutes vos installations
de chauffages centraux,
transformations et réparations

Adressez-vous à:

P.-A. Benoit

Chauffages centraux

La Chaux-du-Milieu
☎ 039/31 72 77

SPORTS

Aux championnats suisses interclubs d'athlétisme Victoire mais regrets pour l'Olympic

En se rendant à Fribourg pour y rencontrer le club du lieu, CA Sion et TV Lyss, l'optimisme n'était pas de rigueur au sein de l'Olympic. En effet, les Chaux-de-Fonniers étaient privés de Vaucher, Botter, Simonin, Feuz et Fankhauser chez les hommes.

Les féminines étaient privées de Chantal Botter, Céline Jeannet, alors que Gaby de Torrenté devait s'abstenir au saut en longueur.

Les très bonnes conditions trouvées sur les bords de la Sarine, à quoi on peut ajouter la complicité du vent favorable dans les sprints, redonnaient des ambitions à l'Olympic dont les hommes abordaient les 5000 mètres - ultime épreuve - avec un total de points qui autorisait quelques espoirs de parvenir en finale.

Suite à l'abandon d'Huguenin, mais surtout en raison du renoncement de Babey, l'Olympic gaspillait une chance unique qui laissera des regrets. Chez les féminines, il y a tout lieu d'être satisfait des toutes jeunes athlètes, qui ont justifié la confiance investie en elles; autant que des chevronnées qui ont confirmé leurs belles dispositions. Bien que battues par les Séduinoises, les Chaux-de-Fonniers ont réussi un bon total à l'échelon national.

RECORD ET QUALIFICATION

Selon une tradition bien établie, Nathalie Ganguillet s'est offert son record hebdomadaire au jet du poids avec 14 m. 67 contre 14 m. 34 auparavant. A ce record il faut ajouter l'importance d'avoir dépassé la limite de 14 m. 50 pour prétendre participer aux championnats d'Europe juniors. La talentueuse junior de l'Olympic pourra donc s'aligner dans deux disciplines à Cottbus, en Allemagne de l'Est.

Avant cette échéance importante, où elle entend se présenter au mieux de ses possibilités, Nathalie Ganguillet aura plusieurs occasions de se mettre en évidence avec l'équipe nationale. Au lancer du disque, cette dernière et Sylvie Stutz ont confirmé leur valeur malgré un vent qui rabattait leurs engins.

Grâce à Rosine Jeanbourquin et Nathalie Rosselet, sur 100 m. haies, l'Olympic a comptabilisé son record de

points dans cette spécialité. Trop seule sur le tour de piste, Myriam Fleury n'en a pas moins laissé une excellente impression en se qualifiant chez les cadettes pour les championnats suisses.

FORME ET MANIÈRE

Sur 1500 mètres où il n'avait pas d'adversaires à sa mesure, Blaise Steiner s'est imposé une allure soutenue qu'il maîtrisa parfaitement, en prouvant qu'il tient une forme prometteuse. Se remettant en piste dans le 800 mètres, le Chaux-de-Fonnier ne se préoccupa pas de la présence de Pierre Delèze, mais s'accommoda d'une allure à sa convenance dans le premier tour avant d'effectuer une remontée spectaculaire en compagnie de son camarade de club Renaud Matthey, excellent lui aussi.

Sans enregistrer de record personnel, Christian Hostettler a été un précieux équipier avec trois victoires dans les lancers, alors que Gaudichon remportait le saut en hauteur avec 2 m. 05 avant de jouer les utilités au saut en longueur. En marquant par trois fois les points pour son club, le cadet Douglas Gaillard a fait étalage de son talent, au même titre que les juniors Schwab, Carraux et Lengacher. Dans des conditions assez difficiles sur 5000 mètres, Hubert Brossard a montré qu'il revient à son meilleur niveau, tout comme Marius Guirard qui s'est mis en évidence tant en sprint que sur les obstacles.

A l'heure des comptes, l'impression d'avoir passé à côté d'une magnifique occasion était ressentie par la majorité des Olympiens, mais plusieurs sujets de satisfaction ont atténué quelque peu ce sentiment.

MESSIEURS

4 x 100 m.: 1. CA Valais central 42"28; 2. Olympic (Guirard - Jospin - Tranquille - Gaillard) 43"97.

100 m.: 1. Ulrich (CAVC) 10"87; 3. Guirard (Olympic) 11"26; 7. Gaillard (Olympic) 11"47; 9. Leuthold (Olympic) 11"62.

200 m.: 1. Bouquet (Fribourg) 22"14; 3. Guirard (Olympic) 22"25; 8. Lengacher (Olympic) 22"83; 9. Tranquille (Olympic) 22"98.

400 m.: 1. Schumacher (Fribourg) 49"58; 4. Widmer (Olympic) 51"34; 5. Schneider (Olympic) 51"88; 7. Jospin (Olympic) 52"53.

800 m.: 1. P. Delèze (CAVC) 1'50"83; 2. Steiner (Olympic) 1'53"46; 4. Matthey (Olympic) 1'54"93.

1500 m.: 1. Steiner (Olympic) 3'52"74; 2. Matthey (Olympic) 4'03"17.

5000 m.: 1. P. Delèze (CAVC) 15'09"03; 4. Brossard (Olympic) 15'56"08; 12. S. Rochat (Olympic) 17'44"53.

110 m. haies: 1. Waeber (Fribourg) 15"40; 2. Guirard (Olympic) 15"43; 11. Gaillard (Olympic) 17"08.

Hauteur: 1. Gaudichon (Olympic) 2 m. 05; 7. Gaillard (Olympic) 1 m. 86.

Longueur: 1. Ulrich (CAVC) 7 m. 43; 6. Hurni (Olympic) 6 m. 31; 7. Gaudichon 6 m. 22.

Percbe: 1. Carraux (Olympic) 4 m. 10 (record neuchâtelois junior); 2. Chatelain (Olympic) 4 m. 10.

Poids: 1. Hostettler (Olympic) 14 m. 25; 2. Jenni (Olympic) 12 m. 41.

Disque: 1. Hostettler (Olympic) 40 m. 60; 4. Jenni (Olympic) 32 m. 14.



La réussite sur les obstacles pour Nathalie Rosselet (à gauche) et Rosine Jeanbourquin (à droite). (Photo Jr)

Marteau: 1. Hostettler (Olympic) 58 m. 48; 2. Schwab (Olympic) 49 m. 94; 3. Kolb (Olympic) 44 m. 64.

PAR ÉQUIPES:

1. Olympic La Chaux-de-Fonds 10.551 points; 2. CA Valais central 10.501; 3. CA Fribourg 9575,5; 4. TV Lyss 8847.

DAMES

4 x 100 m.: 1. CA Valais central 50"50; 2. Olympic (C. Landry - M. Fleury - G. de Torrenté - V. Stauffer) 50"82.

100 m.: 1. G. de Torrente (Olympic) 12"81; 2. C. Landry (Olympic) 13"15.

400 m.: 1. M. Fleury (Olympic) 61"01; 2. N. Dubois (Olympic) 64"01.

100 m. haies: 1. V. Pidoux (CAVC)

15"11; 3. R. Jeanbourquin (Olympic) 16"26; 4. N. Rosselet (Olympic) 16"49.

Hauteur: 1. R. Jeanbourquin (Olympic) 1 m. 60; 10. N. Rosselet (Olympic) 1 m. 40.

Longueur: 1. S. Solioz (CAVC) 5 m. 57; 7. C. Landry (Olympic) 4 m. 87; 8. B. Kullmann (Olympic) 4 m. 58.

Poids: 1. Nathalie Ganguillet (Olympic) 14 m. 67 (record suisse junior); 2. S. Stutz (Olympic) 12 m. 09.

Disque: 1. S. Stutz (Olympic) 46 m. 24; 2. N. Ganguillet (Olympic) 46 m. 16.

PAR ÉQUIPES:

1. CA Valais central 5750 points; 2. SEP Olympic Chaux-de-Fonds 5686,5. Jr

Aux Internationaux de France de tennis Günthardt balayé en trois sets!

Heinz Günthardt n'aura pas pesé lourd devant Martin Jaite. En huitième de finale des Internationaux de France, l'Argentin de Barcelone a balayé le Zurichois en trois sets, 6-1 6-2 6-3, en une heure et 46 minutes.

«Il n'y a rien à dire. Jaite était tout simplement le meilleur», avouait Günthardt après le match. Multipliant les passages gagnants sous tous les angles, tenant l'échange avec une excellente longueur de balle, et montant au filet sur chaque balle courte de Günthardt, Martin Jaite, 53e au classement de l'ATP, s'est qualifié avec brio. Le «tombeur» du Tchecoslovaque Miloslav Mecir au tour précédent allié à ses qualités techniques un jeu de jambes remarquable.

Heinz Günthardt ne formulait qu'un seul regret à l'issue de cette rencontre. J'ai eu beaucoup de peine à m'habituer à la lenteur du court. Il y avait beaucoup trop de sable. Le Zurichois avait joué toute la première semaine sur des courts annexes plus rapides. Sur le petit central de Roland-Garros, il n'est pas parvenu à insuffler la puissance nécessaire à ses attaques. Heinz ne se réfugiait pas derrière les cinq sets de samedi contre Chesnokov pour expliquer les raisons de sa défaite. Cela n'a joué aucun rôle, je me suis heurté à un adversaire beaucoup plus fort. Il a joué trois sets sur les lignes et il était sur toutes les balles.

Jaite remportait le premier set en 27 minutes grâce à deux breaks réalisés aux quatrième et sixième jeux. L'Argentin poursuivait sur sa lancée et s'adjugeait le deuxième set 6-2 en 34 minutes. Günthardt réagissait au début de la troisième manche pour mener 2-0. L'Argentin égalisait à 2 partout avant de sauver une balle de 4-2 sur son service. Sur un retour gagnant, Günthardt lâchait son service dans le septième jeu avant de concéder une nouvelle fois son engagement au neuvième jeu, sur un nouveau retour gagnant de Jaite.

Après le show Ivan Lendl qui a battu Aaron Krickstein les deux derniers huitièmes de finale au programme n'ont donné lieu à aucune surprise. Jimmy Connors, malgré la perte du premier set, s'est qualifié sans trop de difficultés devant l'Italien Francesco Cancellotti. Sur le court no 1, Stefan Edberg a battu en quatre sets son compatriote Anders Jarryd.

MANDLIKOVA ÉLIMINÉE

Martina Navratilova respire. Hana Mandlikova, la seule joueuse qui pouvait réellement inquiéter avant la finale, a été éliminée. La Tchecoslovaque a connu un nouvel «off-day» devant l'Allemande Claudia Kohde-Kilsch. En une heure et 18 minutes, Kohde s'est imposée en deux sets, 6-4 6-4.

De son côté, Martina Navratilova n'a

laissé que quatre jeux à l'Italienne Anna-Maria Cecchini.

Simple messieurs, huitièmes de finale: Stefan Edberg (Su - no 14) bat Anders Jarryd (Su - no 6) 6-3 6-7 6-4 6-2. Jimmy Connors (EU - no 3) bat Francesco Cancellotti (It) 3-6 6-0 6-4 6-2. Ivan Lendl (Tch - no 2) bat Aaron Krickstein (EU - no 10) 6-2 6-2 6-0. Martin Jaite (Arg) bat Heinz Günthardt (S) 6-1 6-2 6-3.

Ordre des quarts de finale: John McEnroe (Eu - no 1) - Joakim Nystroem (Su - no 7); Mats Wilander (Su - no 4) - Henri Leconte (Fr - 43 ATP); Stefan Edberg (Su - no 14) - Jimmy Connors (EU - no 3); Martin Jaite (Arg - 53 ATP) - Ivan Lendl (Tch - no 2);

Simple dames, quarts de finale: Martina Navratilova (EU - no 1) bat Anna-Maria Cecchini (It) 6-2 6-2. Claudia Kohde-Kilsch (RFA - no 7) bat Hana Mandlikova (Tch - no 3) 6-4 6-4.

Double mixte, 2e tour: Martina Navratilova - Heinz Günthardt (EU - S) battent Bettina Bunge - Heinz Gildemeister (RFA - Chili) 6-3 6-1. Christiane Jolissaint - Zoltan Kuharsky (S - apa) battent Carling Bassett - Wojtek Fibak (Ca - Pol) 6-2 6-4. (si)



Heinz Günthardt: «Martin Jaite était trop fort!». (Béline AP)

Championnat suisse des espoirs de football Une mi-temps de trop!

● LA CHAUX-DE-FONDS - VEVEY 0-4 (0-0)

Pour les espoirs chaux-de-fonniers, la partie face à Vevey (antépénultième au classement) aura duré quarante-cinq minutes de trop. Parvenant à limiter les dégâts durant la première période, les hommes de Claude se sont littéralement effondrés les vingt dernières minutes, encaissant quatre buts qui s'ils donnaient une victoire parfaite méritée des Veveysans, ne reflétaient peut-être pas tout à fait le déroulement de la partie. Durant la première période, les deux équipes bien que développant un jeu assez brouillon se sont créés plusieurs occasions de scorer, mais une fois de plus, la maladresse des avants a été le point marquant la rencontre.

Malgré le manque d'efficacité des attaquants, les deux portiers ont eu à plusieurs reprises l'occasion de démontrer leurs qualités. Si Malnatti a confirmé que l'âge n'avait pas d'emprise sur lui, Fracasso a une fois de plus affiché une sûreté remarquable sauvant notamment à deux reprises devant de Siebenthal et Biselx qui se présentaient seuls devant lui.

Alors que l'on attendait une seconde période identique à la précédente, les hommes de Camatta paraissent d'emblée la fleur au fusil et sur un centre-tir de Biselx, la transversale sauvait Fracasso battu. Les Veveysans se faisaient de plus en plus pressants et à la 67e minute sonnait le glas des espoirs chaux-de-fonniers. Un centre de Siebenthal et la reprise directe de Fernandez giclaient dans les filets de l'infortuné portier neuchâtelois.

Dès lors la fin de la rencontre ne fut plus qu'un long monologue des Vaudois qui s'installèrent en trois reprises, la défense chaux-de-fonniers se faisant surprendre plusieurs fois sur des balles en profondeur, ce dont les

rapides Biselx et de Siebenthal ne se firent pas faute de profiter.

La Chaux-de-Fonds: Fracasso; Huot; Leimgruber, Matthey, Anthoine; Ripamonti, Guede, Schwaar (52e Montandon); Angelucci, Renzi, Lagger.

Vevey: Malnatti; Vodoz; Benedetto (46e Vermeulen), Frasseren, Ducrest; Puipey, Tinelli (65e Canotto), Devanthery (36e Pachoud); Fernandez, de Siebenthal, Biselx.

Arbitre: M. Demierre d'Onex
Buts: 67e Fernandez, 0-1; 77e de Siebenthal, 0-2; 82e de Siebenthal, 0-3; 85e Camotto, 0-4.

Marcel Robert

Un carton de Neuchâtel Xamax

Neuchâtel Xamax a réussi un véritable «carton» aux dépens de Lausanne, lors de la 28e journée du championnat des espoirs. Les Neuchâtelois se sont en effet imposés par... 11-1, augmentant ainsi d'un point leur avance sur Sion.

RÉSULTATS

Lucerne - Wettingen 7-1 (1-1)
Aarau - SC Zoug 5-3 (3-0)
Servette - Sion 4-4 (2-1)
Lausanne - NE Xamax .. 1-11 (0-3)
Young Boys - Winterthur . 4-4 (3-2)
Zurich - Grasshoppers 1-4 (1-2)
Bâle - Saint-Gall 2-0 (1-0)

CLASSEMENT

1. Neuchâtel Xamax 28-47; 2. Sion 27 - 45; 3. Bâle 28-44; 4. Grasshoppers 28-44; 5. Zurich 28-41; 6. Lucerne 29-31; 7. Saint-Gall 28-29; 8. Servette 27-27; 9. Wettingen 28-21; 10. Aarau 27-20; 11. Lausanne 28-20; 12. SC Zoug 27-19; 13. Young Boys 28-15; 14. La Chaux-de-Fonds 28-15; 15. Winterthur 27-13; 16. Vevey 28-13. (si)

Eliminatoires de la Coupe du monde Le Brésil craignait le pire et...

Le Brésil craignait le pire en entamant son tour éliminatoire pour la Coupe du monde 1986. A Santa Cruz, en Bolivie, les Brésiliens, nouvellement dirigés par Tele Santana, ont pourtant réussi l'essentiel en s'imposant par 2-0 (mi-temps 0-0), grâce à deux buts en l'espace de quatre minutes, le premier réussi par Casagrande, le second sur un autogol de Noro.

Classement du groupe 2: 1. Brésil 1-2 (2-0), Paraguay 1-1 (1-1), 3. Bolivie 2-1 (1-3).

C'EST QUASI FAIT POUR L'ARGENTINE

En s'imposant par 3-1 (mi-temps 1-0), en Colombie, devant 53.000 spectateurs à Bogota, grâce à deux buts de Pasculli

et un de Burruchaga, l'Argentine a fait un nouveau pas vers sa qualification pour la phase finale du «Mundial 86», au Mexique. L'Argentine s'était, en effet, déjà imposé lors de sa première rencontre de ce groupe éliminatoire 1 d'Amérique du Sud, et également à l'extérieur par 3-2 au Vénézuéla.

Un but de Julio Cesar Uribe, à la 78e minute, a d'autre part permis au Pérou de s'imposer par 1-0 (0-0), devant 20.000 spectateurs, à San Cristobal, au Vénézuéla et de sauvegarder ainsi ses chances de qualification.

Classement du groupe 1: 1. Argentine 2-4 (6-3), 2. Pérou 2-2 (1-1), 3. Colombie 2-2 (2-3), 4. Vénézuéla 2-0 (2-4). (si)

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL

Stade de La Maladière
Mercredi 5 juin
à 20 h.

NE XAMAX LAUSANNE

Match de championnat
Location d'avance: Muller Sports,
Toselli Sports Neuchâtel et Colombier,
Piaget Sports Peseux,
Secrétariat du club, TN place Pury.
Transport public gratuit jusqu'au stade
pour les membres et détenteurs de billets.
Match d'ouverture juniors à 17 h. 45.

15226

SPORTS

Une quatrième victoire helvétique au Tour d'Italie cycliste Daniel Gisiger enfin récompensé

Daniel Gisiger a remporté en solitaire la dix-septième étape du Tour d'Italie, courue sous un chaud soleil entre Cecina et Modène (243 km.). A la manière d'un excellent poursuiveur qu'il est, le coureur de Saint-Imier, qui aura 31 ans en octobre prochain, est sorti d'un groupe de dix attaquants à neuf kilomètres du but pour conserver une poignée de secondes d'avance, sous la banderole, sur l'Italien Giovanni Mantovani et... un autre Suisse, Erich Mächler. Gisiger a ainsi fêté la quatrième victoire helvétique dans ce «Giro», après celles de Freuler (2) et Seiz, signant par ailleurs son deuxième triomphe dans une étape du Tour d'Italie. Daniel Gisiger s'était en effet déjà imposé en 1981, au terme de la quinzième étape. Un moment menacé, Bernard Hinault finalement a conservé son maillot rose. Mieux même, le Français a pris ses distances d'une manière qui semble définitive d'avec Roberto Visentini, qui occupait la deuxième place du classement général jusqu'ici et avait porté durant plusieurs journées le maillot rose.

Dans cette étape qui s'achevait à Modène, fief de Ferrari, c'est un coureur portant un maillot rouge qui a longtemps alimenté la chronique: Mächler, le champion de Suisse. Ce dernier a en effet fait partie, peu après le départ, d'un groupe de treize coureurs qui se sont détachés et qui devaient conduire à son terme une échappée de quelque 230 kilomètres!

Outre Mächler, on trouvait deux autres Suisses dans cette échappée, Gisiger et Wiss, huit Italiens, Magnani, Piersanti, Vitali, Randi, Mantovani, Ceruti, Cipollini et Cavallaro, un Français, Gomez, et un Espagnol, Navarro.

L'avance de ce groupe augmentait rapidement pour atteindre son point culminant à Montecatini (89e km): 26 minutes! C'est dire qu'il se moment-là, Mächler, 33e du classement général à 22'28" de Hinault, était le virtuel leader du Tour d'Italie...

TROIS ASCENSIONS

Mais trois ascensions assez difficiles figuraient au programme de la journée. Au fil des kilomètres, l'avantage des fuyards diminuait. De plus, Cavallaro ne parvenait pas à suivre le rythme alors que Gomez et Wiss étaient rappelés à

l'arrière pour apporter leur soutien à Hinault. Si bien que dix hommes demeureraient au commandement, qui allaient mener à son terme cette offensive de longue haleine. Et sans jamais craindre le retour du peloton puisque, à l'arrivée, celui-ci comptait encore un retard proche des dix minutes.

DA SILVA DÉLOGÉ

Au passage des trois côtes du jour, l'Espagnol José-Luis Navarro Martinez accumulait les points, délogeant de la première place du classement des grimpeurs le Portugais Acacio da Silva.

HINAULT ATTAQUÉ

Si les échappés réussissaient un réel exploit, l'intérêt de la course se situait tout de même derrière, où Hinault subissait une attaque dans l'ascension de la troisième difficulté de cette 17e étape, la côte de Barigazzo. Les Italiens Baronchelli (5e du général) et Contini (7e), l'Espagnol Lejarreta (10e) et le Suédois Prim (6e) passaient en effet à l'offensive en compagnie de l'Italien Giovanetti. Dans un premier temps, ces coureurs creusaient un écart sensible, qui devait dépasser la minute. Derrière en effet, Hinault ne pouvait compter que sur Wiss et Gomez pour assurer la poursuite. Moser se contentait de le suivre comme son ombre, tandis que Lemond, son coéquipier pourtant, ne prenait lui non plus aucune part à la poursuite.

Il fallait alors l'intervention énergique de Paul Köchli pour que l'Américain se décide à apporter un soutien à Hinault. Moser, longtemps attentiste, entra lui aussi dans cette poursuite, sa position au classement général étant menacée par les hommes qui avaient contré. Et finalement, à une dizaine de kilomètres du

but, le peloton se reformait. Hinault avait eu un moment d'inquiétude, mais il sortait finalement gagnant de cette péripétie: il laissait en effet derrière lui Visentini, qui a perdu jeudi ses chances de bien figurer au classement final. Avec l'ancien leader, Saronni et da Silva, eux aussi distancés, ont été les grands battus d'une journée animée et éprouvante.

Signalons que le Loclois Alain von Allmen a abandonné.

RÉSULTATS

Dix-septième étape, Cecina - Modène (243 km.): 1. Daniel Gisiger (S) 6 h. 28'12" (38 km/h.329, 20" de bonification); 2. Giovanni Mantovani (Ita) à 7" (15"); 3. Erich Mächler (S) à 8" (10"); 4. Roberto Ceruti (Ita) à 24" (5"); 5. Romano Randi (Ita) à 29"; 6. Cesare Cipollini (Ita); 7. Marco Vitali (Ita), même temps; 8. Walter Magnano (Ita) à 31"; 9. José Navarro (Esp), même temps; 10. Filippo Piersanti (Ita) à 38"; 11. Alfredo Chinetti (Ita) à 9'55"; 12. Gerhard Zadrobilek (Aut), même temps; 13. Greg Lemond (EU) à 9'59"; 14. Emanuele Bombini (Ita); 15. Alberto Volpi (Ita). **Puis les autres Suisses:** 30. Benno Wiss, même temps; 46. Mike Gutmann à 16'39"; 69. Antonio Ferretti; 72. Stefan Mutter, même temps; 76. Heinz Imboden à 17'06"; 93. Urs Freuler; 98. Daniel Wyder; 101. Godi Schmutz; 119. Alfred Achermann; 124. André Massard; 126. Urs Zimmermann; 131. Jürg Bruggmann; 134. Gilbert Glaus, même temps.

Abandons: Claudio Corti (Ita), Alain von Allmen (S), Leo Schönenberger (S), Angel Arroyo (Esp), Ronon Ferraro (Bré), Jesper Worre (Da).

Classement général: 1. Bernard Hinault (Fra) 87 h. 58'11"; 2. Francesco Moser (Ita) à 1'35"; 3. Greg Lemond (EU) à 2'33"; 5. Gianbattista Baronchelli (Ita) à 4'02"; 5. Tomi Prim (Su) à 4'04"; 6. Silvano Contini (Ita) à 4'36"; 7. Franco Chioccioli (Ita) à 4'53"; 8. Michael Wilson (Aus) à 4'55"; 9. Marino Lejarreta (Esp) à 4'55"; 10. Alberto Volpi (Ita) à 6'02"; 11. Emanuele Bombini (Ita) à 6'11"; 12. Mario Beccia (Ita) à 6'45"; 13. Roberto Visentini (Ita) à 8'05"; 14. Lucien Van Impe (Bel) à 8'35"; 15. Marino Amadori (Ita) à 9'16"; **Puis les Suisses:** 18. Erich Mächler à 12'27"; 33. Godi Schmutz (S) à 26'49". 42. Stefan Mutter à 40'05"; 47. Urs Zimmermann à 43'55"; 53. Daniel Gisiger à 46'21"; 71. Daniel Wyder à 1 h. 00'04"; 76. Mike Gutmann à 1 h. 06'38"; 81. Heinz Imboden à 1 h. 16'41"; 82. Benno Wiss à 1 h. 17'23"; 83. Antonio Ferretti à 1 h. 19'42"; 121. Urs Freuler à 2 h. 11'28"; 123. Jürg Bruggmann à 2 h. 15'39"; 128. Alfred Achermann à 2 h. 23'03"; 134. André Massard à 2 h. 32'10"; 139. Gilbert Glaus à 2 h. 44'19". (si)



Daniel Gisiger, un coéquipier précieux, a trouvé une juste récompense aux nombreux efforts fournis en faveur d'Urs Freuler. (Béline AP)

Dauphiné Libéré Anderson sur le... fil

L'Australien Phil Anderson a remporté, à l'issue de la neuvième étape, un contre-la-montre disputé entre Orange et Avignon (34,1 kilomètres), la 37e édition du Critérium du Dauphiné.

Anderson, qui est âgé de 27 ans, avait été leader du Tour de France en 1981 et 1982, mais il n'avait, jusqu'ici, remporté que deux épreuves par étapes: le Tour de l'Aude, en 1983, et la Semaine catalane, en Espagne, en mars dernier, suite au déclassement pour dopage de l'Espagnol José Recio.

Quant au Suisse Jörg Müller, le vainqueur du Tour de Romandie, il s'est fort bien comporté en signant le cinquième temps, en 43'57, onze secondes avant Anderson.

8e étape, Serres - Orange (104 km.): 1. Benny van Brabant (Be) 2 h. 22'12 (45,146 km./h., 10" de bonification); 2. Steve Bauer (Can), même temps (5"); 3. Sean Kelly (Irl), même temps (3"); 4. Peter Hilse (RFA); 5. Régis Simon (Fr), même temps; - **Puis:** 18. Jörg Müller (S) à 5', suivi du peloton.

9e étape, Orange - Avignon (34,1 km. contre la montre): 1. Stephen Roche (Irl) 42'53 (47,701 km./h.); 2. Jean-François Bernard (Fr) à 44"; 3. Bert Oosbertbosch (Ho) à 56"; 4. Alain Peiper (Aus) à 58"; 5. Jörg Müller (S) à 1'4"; 6. Phil Anderson (Aus) à 1'15. - **Puis:** 36. Niki Ruttimann (S) à 3'29.

CLASSEMENT FINAL

1. Phil Anderson (Aus) 31 h. 44'07; 2. Steven Rooks (Ho) à 24"; 3. Pierre Bazzo (Fr) à 27"; 4. Kim Andersen (Da) à 4'33; 5. Pablo Wilches (Col) à 6'33; 6. Eric Caritoux (Fr) à 7'37; 7. Hermann Loiaza (Col) à 7'43; 8. Peter Winnen (Ho) à 8'34; 9. Robert Millar (GB) à 9'17; 10. Dominique Garde (Fr) à 15'46. - **Puis:** 19. Niki Ruttimann (S) à 24'58; 28. Jörg Müller (S) à 41'32. (si)

Exclusion des footballeurs anglais des Coupes européennes Décision acceptée avec résignation!

La sentence prononcée contre les clubs anglais par l'UEFA à la suite des violences de Bruxelles était acceptée avec résignation lundi, par l'ensemble de la presse britannique. Pour cette «leçon amère», qui est d'ailleurs «bien méritée», les clubs anglais «n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes», écrivait l'éditorialiste du Daily Express.

Après la «punition bien méritée» infligée par l'UEFA, le football anglais doit «s'épurer des hooligans», estimait le Daily Mail, qui conseillait aux clubs écossais, gallois et irlandais (épargnés par la décision prise à Bâle) de prendre toutes leurs précautions pour empêcher que les voyous anglais ne s'accrochent à eux.

Boutés dehors, titrait en première page le Sun, auquel le Mirror faisait écho: **Dehors!** Plusieurs éditorialistes s'interrogeaient sur les racines de la violence sociale, ou sur les mesures qui s'imposent pour en venir à bout.

Le Mirror réclamait le renvoi du ministre britannique des Sports, M. Neil MacFarlane, et préconisait la création d'une commission spéciale sur la violence sociale, à l'exemple de celle instaurée par le président Johnson aux Etats-Unis, dans les années 60.

Selon le Daily Telegraph, le fléau de la violence trouve ses origines dans l'érosion des disciplines sociales qui, selon lui, a caractérisé la période d'après-guerre et il évoquait le relâchement des mœurs des années 60.

Le gouvernement devra se poser la question de savoir s'il convient vraiment de permettre les rassemblements de masse, qui, de nos jours, semblent engendrer une psychologie de bande estimait le quotidien britannique.

Les décisions de Bâle ont été accueillies avec une certaine réserve en Italie.

Encore sous le coup de l'intense émotion provoquée par le désastre de Heysel, les Italiens ne sont pas entièrement d'accord avec les sanctions. D'ailleurs, dès le lendemain du match, les Italiens avaient certes une nouvelle fois stigmatisé le comportement barbare et sauvage des hordes de supporters anglais, mais il ne s'était trouvé personne pour faire porter le chapeau aux équipes anglaises dans leur ensemble.

Comme le rappelait lundi la presse italienne, les graves carences de l'organisation et les lacunes criantes d'un service d'ordre débordé et largement insuffisant ont pesé en la circonstance au moins le même poids que la violence des hooligans britanniques.

PRÉCISIONS SUR LA RÉPARTITION

M. Jacques Georges, président de l'UEFA, a apporté hier les précisions suivantes, quant à la répartition des quatre places supplémentaires en Coupe de l'UEFA, laissées vacantes par la suspension des clubs anglais:

L'Angleterre disparaissant des Coupes d'Europe, quatre pays bénéficieront d'un club supplémentaire. Le critère choisi est celui du classement établi par l'UEFA sur les cinq dernières saisons. Le premier pays concerné sera celui classé en tête dans la «tranche» des pays «à trois clubs» (l'Ecosse), et en aura donc quatre, puis les trois premiers du classement des pays qui ne bénéficieraient que de deux clubs. Selon ces classements, il s'agit de l'URSS, de la France et de la Tchécoslovaquie. (si)

NE Xamax amputé Karl Engel hors-course

Décidément Neuchâtel Xamax joue de malchance en cette fin de saison. Après la blessure de Philippe Perret contre Lausanne, c'est au tour de Karl Engel de rejoindre l'infirmerie de la formation du Bas.

Touché dans choc avec Grealish dimanche à Dublin, le gardien de l'équipe nationale sera écarté des terrains jusqu'à la fin de la présente saison. Après son retour en Suisse, la Faculté, en effet, a diagnostiqué une commotion cérébrale assortie d'une fracture d'une côte.

De ce fait, le mentor xamaxien Gilbert Gress sera contraint d'aligner Wütrich, le fidèle gardien des espoirs, qui n'en est d'ailleurs pas à sa première expérience de LNA puisqu'il a déjà eu à plusieurs reprises l'occasion de pallier aux absences d'Engel. (si)

B

boîte à confidences

Du beau monde à Gstaad

Yannick Noah et Henri Leconte participeront au «Swiss Open» de Gstaad, qui se déroulera du 6 au 14 juillet.

Les deux Français ne figureront pas pour autant en tête de liste de ce tournoi, doté de 150.000 dollars. On trouvera devant eux le Suédois Joakim Nyström (No 9) et l'Américain Eliot Teltscher (No 10). Le Tchécoslovaque Tomas Smid (No 16) et l'Américain Vitas Gerulaitis (No 23) seront également de la partie dans l'Oberland bernois.

Le dernier joueur admis directement dans le tableau principal du tournoi, l'Israélien Shlomo Glickstein, occupe la 118e place du classement à l'ATP.

Heinz Günthardt est le seul joueur helvétique inscrit à ce jour. (si)

L'EBU intrinséquant

L'EBU (Union européenne) a déchu de son titre le champion d'Europe des poids moyens l'Anglais Tony Sibson. Ce dernier, qui souffre d'un excès de calcification au coude gauche, est entré à l'hôpital la semaine dernière pour y subir une opération et il avait demandé un report de quatre mois de son championnat d'Europe contre le Danois d'origine ougandaise Ayub Kalule. (si)

SOS Nadia

Les organisateurs d'un congrès scientifique sur la gymnastique, d'une durée de quatre jours, qui doit précéder les championnats du monde de ce sport, en novembre à Montréal, ne parviennent pas à obtenir de réponse à l'invitation qu'ils ont adressée à la «reine» des Jeux de 1976, la Roumaine Nadia Comaneci.

Leurs lettres à l'ancienne gymnaste sont jusqu'ici restées sans réponse et les autres tentatives pour la joindre sont demeurées vaines. (si)

G

gains

SPORT-TOTO

Concours No 22:
13 x 12 Fr. 3.665,90
292 x 11 Fr. 163,20
3.255 x 10 Fr. 14,65

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 190.000 francs.

TOTO-X

Concours No 22:
4 x 5 + cpl Fr. 2.449,85
55 x 5 Fr. 712,70
2.126 x 4 Fr. 13,85
24.001 x 3 Fr. 2,45

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 130.000 francs.

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

Tirage No 22:
2 x 6 Fr. 1.125.811,45
14 x 5 + cpl Fr. 14.285,70
373 x 5 Fr. 1.945,85
21.031 x 4 Fr. 50,-
223.322 x 3 Fr. 5,-

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports des courses du 2 juin:

Course française à Longchamp:

Trio
Ordre Fr. 586,05
Ordre différent Fr. 71,-

Quarto
Ordre Fr. 889,20
Ordre différent Fr. 74,10

Loto
7 points Fr. 373,80
6 points Fr. 11,80
5 points Fr. 2,45
Quinto, cagnotte Fr. 5.554,45

Course suisse à Dielsdorf:

Trio
Ordre Fr. 379,30
Ordre différent Fr. 75,85

Quarto
Ordre, cagnotte Fr. 869,80
Ordre différent Fr. 54,10 (si)

PUBLICITÉ

Boire **CONTREX** c'est boire utile.
EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCAÏQUE

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Economie locloise Sérieux signes d'espoir

Si Henry Brandt, en 1983, avait préféré Le Locle plutôt que le Val-de-Travers comme «terrain d'action» pour le tournage de son film: «Nous étions les rois du monde» (TSR, Temps présent jeudi dernier) il aurait fixé sur la pellicule des images, des impressions, des interviews, une ambiance qui ne sont presque plus vrais aujourd'hui.

Nous faisons ici allusion à la situation économique, et par voie de conséquence démographique, de la Mère-Commune des Montagnes neuchâtoises. Comme dans de nombreux autres domaines tout va très vite et la situation d'un jour ne l'est plus forcément peu après. Bien qu'en matière économique - et Le Locle l'a tristement vérifié ces derniers quinze ans - la conjoncture a plus rapidement fait de se détériorer plutôt que de se refaire une santé.

Toutefois, de nombreux éléments apparaissent pour qu'on puisse envisager - en termes prudents - de l'amorce d'un redémarrage.

Fin 1983: C'est encore la désillusion, Happel, l'entreprise allemande de pompes à chaleur ne s'installera pas.

Le vent commence à tourner. Aux brises succède l'alizé.

Avril 1984: Intermedics informe qu'elle construira une usine au Locle avec en perspective, à moyen ou long terme 500 emplois. Les travaux de son implantation (malheureusement discutables!) ont débuté.

Novembre: la gare du Col-des-Roches est promue centre régional du système de livraison du «cargo-domicile». L'année précédente elle était menacée de perdre le service du trafic de détail à domicile.

Décembre: Technoglass, jusqu'ici très modeste, s'inscrit au Registre du commerce. Un intéressant marché s'offre à cette entreprise du Col-des-Roches. Janvier 1985: Farco se constitue en société anonyme et, face au développement prometteur qu'elle entrevoit, rêve sans doute de «s'installer dans ses meubles».

Car, six mois auparavant: Xidex a gobé une partie de ses locaux. En plein essor cet entreprise ne cesse de recruter du personnel. Février 1985: Zénith qui a fait la grandeur du Locle, portant au loin son renom est à nouveau 100 pour cent locloise.

Dix jours plus tard: Paul Castella, le «mentor» de Zénith étend les activités de Dixi en attrapant en finesse la genevoise SIP.

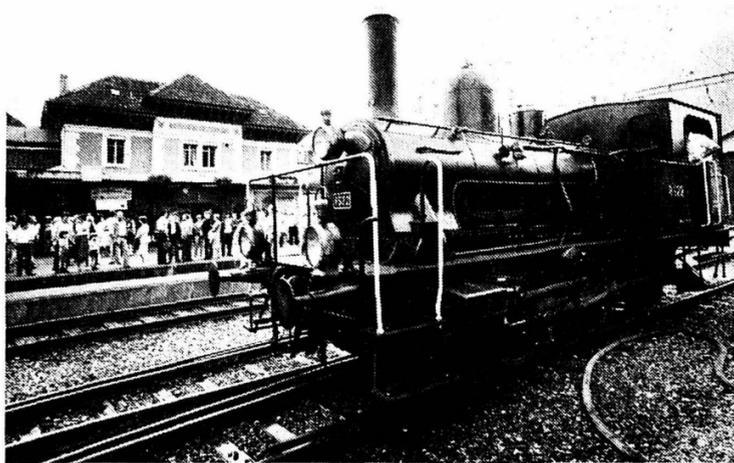
Mars 1985: Tissot Synthetic restera au Locle grâce à ses deux directeurs qui l'ont rachetée. C'est finalement, après beaucoup de craintes la moins mauvaise des solutions malgré quelques licenciements. Durant ces mois la commune s'active et met en route la zone industrielle de l'est de la ville - où finalement il eut été plus intéressant de voir Intermedics s'y implanter.

Les crédits se votent, les millions tombent. Quatre entreprises au moins sont annoncées: Alessio, Pibomulti, Chelec et Corner.

Tout n'est pas encore rose et l'avenir de certaines entreprises laisse encore songeur. Néanmoins tous ces éléments sont porteurs de renouveau. Si Henry Brandt tournait en 1985 au Locle il y a fort à parier que lors de la projection de ses images, deux ans plus tard, la situation d'alors aurait dépassé, voire écrasé la réalité d'aujourd'hui.

Jean-Claude PERRIN

Projet touristique dévoilé hier à Couvet Le Val-de-Travers à toute vapeur



Comme en 1983. Locomotive à vapeur sur la ligne du RVT d'ici samedi.
(Photo Impar-Charrère)

Des trains à vapeur circuleront ces trois prochains samedi-dimanche au Val-de-Travers. Entre Travers et Fleurier. Aller et retour. Une locomotive du Dampfbahn de Berne tirera quatre wagons, dont un bar roulant. Ces navettes constitueront le premier essai d'une grande série.

Le VVT (vapeur Val-de-Travers), emmené par MM. Alphonse Roussy et Jean Ruffieux, mijote un grand projet qui a été rendu public hier à Couvet. Il s'agit, dès l'an prochain, de créer un petit train à vapeur touristique genre Blonay - Chamby. Coût de l'opération: 1 mio. 638.000 francs!

Du matériel ferroviaire a déjà été acheté. Il reste à faire l'acquisition de deux locomotives. Il reste aussi, à construire un dépôt-gare avec plaque tournante à Saint-Sulpice dans la zone industrielle. Les travaux pourraient débuter cet automne.

JJC

● LIRE EN PAGE 23

Problème de zone résidentielle aux Genevez Trois bâtiments «barbouillés»

Dans la nuit de dimanche à lundi, trois bâtiments appartenant à M. Jacques Gigandet, avocat-notaire aux Genevez, ont été barbouillés. Cet acte n'a pas été revendiqué.

Sur les façades des trois bâtiments, une maison familiale, une remise et un restaurant, un ou des inconnus ont écrit les mots «garage», «carrosserie», «forge», suivis de points d'interrogation.

Le propriétaire visé, s'est opposé à plusieurs reprises à l'agrandissement du garage de M. Jean Negri, projeté dans son voisinage. Avec comme argument principal: cet agrandissement ne peut pas être toléré dans une zone résidentielle en raison de ses nuisances.

Le propriétaire du garage rétorque que son entreprise s'est installée avant que le quartier ne devienne une zone «résidentielle». De plus, cette extension a reçu le feu vert des autorités communales.

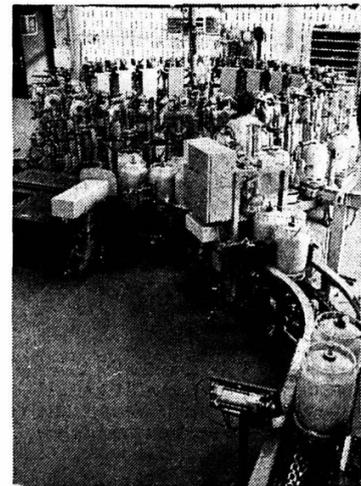
Une enquête a été ouverte. Il y a trois ans, lors d'une manifesta-

tion, les militants franc-montagnards dénonçant le cas d'une opposition non fondée dans un autre village des Franches-Montagnes avait également men-

tionné le cas des Genevez. Raison pour laquelle, il se pourrait que ce barbouillage soit le fait de personnes proches du mouvement franc-montagnard. (P. Ve)

Une nouvelle réalisation Shell à Cornaux Un centre de remplissage des gaz liquéfiés

Le gaz liquéfié est une source d'énergie sûre et autonome, le butane et le propane, livrés en bon-



nes, sont utilisés en Suisse dans des secteurs industriels, artisanaux ou privés.

Shell Switzerland possédait trois centres de remplissage dans les cantons de Zurich, du Tessin et Neuchâtel. Pour des raisons de rationalisation, décision a été prise de centraliser cette exploitation. Cornaux a été choisi comme emplacement général, des constructions importantes ont été érigées et, hier, l'inauguration officielle de ce nouveau centre qui emploie vingt-deux personnes s'est déroulée en présence de nombreux invités.

De Cornaux, les bonbonnes partent dans tout le pays, 1600 dépositaires sont répartis sur tout le territoire suisse.

La ronde des bonbonnes est incessante dans ce Centre de remplissage qui peut remplir un millier de bouteilles à l'heure. (rws)

● LIRE EN PAGE 19

Château de Neuchâtel Nouveau juge chaux-de-fonnier assermenté

«Je le jure...» Hier en fin de matinée au Château de Neuchâtel, au cours d'une séance plénière du Tribunal cantonal présidé par M. Philippe Aubert, le nouveau juge d'instruction des Montagnes neuchâtoises, M. Christian Geiser, prononçait ainsi son serment.

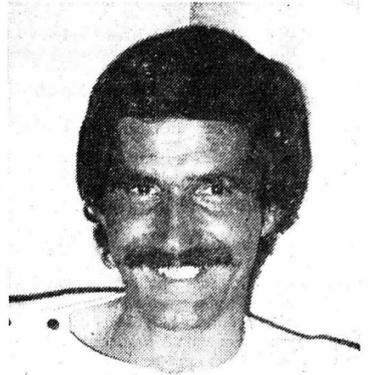


M. Christian Geiser. (Photo Schneider)

Brève cérémonie à laquelle était associé M. Pierre Wyss, juge sortant qui recevait l'hommage du Tribunal cantonal pour 35 ans passés au service de la justice. A établir la réalité des faits, ainsi que devait le rappeler M. Aubert en commentant quelques aspects du «métier».

R. Ca

● LIRE EN PAGE 15



Q

quidam

Entre deux coups de baguette ou deux coups de cymbales, l'on peut converser avec ce sympathique musicien qui a depuis de nombreuses années un virus bien ancré en lui.

Claude-Alain Glauser, des Reussilles, après un début à l'accordéon, s'est orienté du côté de la percussion. Il s'est mis à la batterie. Voici plus de 15 ans qu'il est devenu un batteur renommé, puisque, après avoir suivi des cours au Conservatoire, «Didi» Glauser est convoité par de nombreux ensembles ou orchestres de la région.

Son côté sympathique fait qu'il a déjà rendu de nombreux services à diverses sociétés manquant d'un batteur pour leur concert.

C'est avec l'orchestre «Les Galaxies» que Claude-Alain Glauser s'est forgé sa renommée.

Aujourd'hui, on peut le trouver à la batterie de la Fanfare municipale de Bévillard, mais aussi à celle de son village, la Fanfare municipale de Tramelan. De nombreux orchestres ont recours à ses services, et «Didi» répond toujours présent. Ce qui est tout à l'honneur de ce garçon bien sympa... (vu)

B

bonne nouvelle

Passeport-Vacances du Jura bernois

Avis aux amateurs: le Passeport-Vacances du Jura bernois peut encore être commandé dans les secrétariats municipaux ou dans les écoles du Jura bernois. Il reste encore de la place pour les retardataires.

Ce passeport, le deuxième du genre, offre plus de 200 activités à choix des écoliers de la région, du 29 juillet au 10 août.

Les enfants intéressés peuvent s'adresser à la commune de leur village, à l'école, ou directement au Bureau d'information sociale à Courtelary, tél. (039) 44 14 24. (cd)

S

sommaire

LE LOCLE. - Etape importante pour la Fondation Sandoz.

PAGE 18

A SONVILIER. - Fluckiger et Fils SA abandonne un de ses secteurs

PAGE 22

billet

Les mordus du football en prennent plein les tibias ces jours-ci. Les supporters des rouges et noirs xamaxiens sont revenus de Berne la tête basse et les drapeaux roulés entre les jambes, les fans de l'équipe nationale ont démolé leur poste de télévision à coup de savates.

Avez-vous déjà tenté d'entamer une discussion avec un gars lorsque «son» équipe a enregistré une défaite? Nous, oui, et voici ce que cela a donné:

- Sale temps aujourd'hui...
- Pas besoin d'insister, on sait qu'on a perdu.
- Nous parlons des nuages uniquement.
- Pas besoin d'insister, on sait que votre grisaille se rapporte à notre défaite.
- Nullement, nous préférons de loin le soleil éclatant.
- Pas besoin d'insister, on sait que vous pensez au soleil qui brille pour les autres.
- Les autres, c'est qui?
- Pas besoin d'insister, vous

chercher à m'énervé et je sens que vous allez gagner.

- Si nous gagnons, cela voudra dire que vous perdrez une fois encore?

- Ça suffit, changeons de sujet.

- D'accord, parlons des vacances qui se pointent à l'horizon.

Et c'est alors que NOTRE supporter déçu, triste et dépité eut cette merveilleuse réplique:

- Parler de vacances par ce sale temps?

Nous nous retrouvons au départ de notre entretien passionnant, de haute tenue, mais avec les rôles inversés.

Moralité: ne discutez jamais avec un vaincu!

RWS

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

ABC: 20 h. 30, récital Philippe Huttenlocher, voix, Olivier Sörensen, piano; «Winterreise», Lieds de Franz Schubert.

Beau-Site: 20 h. 30, «La Nouvelle Mandragore», de Jean Vauthier; TPR.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: expo «La Chaux-de-Fonds en fêtes», lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie La Plume: expo Aimé Montandon.

Galerie du Manoir: expo sculptures et gravures de Yvo Soldini, 15-19 h., me, 15-22 h.

Galerie L'Echoppe: expo aquarelles de Jean Tourane, 14-19 h.

Galerie Louis Ducommun: expo «40 ans d'art abstrait», 17-21 h.

Galerie Sonia Wirth: expo Châtillon, Picot, W. Aubert et 25 artistes régionaux.

Home médic. La Sombaille: expo dessins surréalistes de Gégé.

Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.

Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Piscine des Mélézes: 9-20 h.

Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, tél. 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h.

Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.

Service d'aide familiale: 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95.

Garderie: ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.

Parents information: (038) 25 56 46.

Information allaitement: 23 34 15 et (038) 53 38 66.

Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.

Services Croix-Rouge, 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.

Information diabète: Serre 12, ve, après-midi 28 41 26.

Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.

Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, 23 20 20, le matin.

Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

Alcooliques Anon.: 23 24 06.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-Tendue: 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Carlevaro, L.-Robert 81. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.

Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.

Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.

Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, 28 40 22.

Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: 117.

Feu: 118.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.

Plateau Libre: 22 h., Patrick Verbeke, Paul Ubana Jones.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo «Temps perdu, temps retrouvés».

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expo Léo Châtelain, architecte.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Pommier: expo collages de Toni, 10-12 h., 14-19 h.

Galerie du Faubourg: expo Ben Nicholson, A. Bonfanti, H. Richter, G. Santomaso, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h.

Galerie des Amis des Arts: 65e Salon des Amis des Arts, 10-12 h., 14-17 h., je, 10-12 h., 14-21 h.

Galerie Ditesheim: expo dessins et gravures de Gunnar Norrman, 10-12 h., 14-18 h. 30.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Tripet, rue du Seyon. Ensuite 25 10 17.

Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 143.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» (038) 25 84 72.

Consultations conjugales: (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Terminator; 17 h. 45, Drôle de drame.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Et pour quelques dollars de plus.

Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Les ripoux.

Palace: 15 h., 20 h. 45, L'été du bac.

Rex: 20 h. 45, La rose pourpre du Caire.

Studio: 15 h., 21 h., Rendez-vous; 18 h. 45, El Sur.

Hauterive

Galerie 2016: expo photos de Jean-Claude Vieillefond, me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

Cortailod

Galerie Jonas: expo sculptures de Michel Engel, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Le Locle

Collège Jehan-Droz: expo et soirée ACO, 18-22 h.

Cinéma Casino: relâche.

Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.

Piscine du Communal: ouverte.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.

Information diabète: Hôpital, lu, après-midi, 31 52 52.

La Main-Tendue: No 143.

Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.

AVIVO: 31 51 90.

Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: 28 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36, 31 62 22.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» 28 70 08.

Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.

Ecole des parents: 31 85 18; garderie, ve, 14-17 h.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

AVIS URGENTS

Séance d'informations:

Le Locle

Suppression de l'aide sur le blé,

invité: **Walter Willener,**

Le Droit à la vie,

invité: **Dr Dequesne,**

Buffet de la Gare,

Les Ponts-de-Martel,

Mercredi 5 juin à 20 h.

15458 Resp.: P. Brossin

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.

Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.

Ambulance: 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 30.

Aide familiale: 53 10 03.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, La déchirure.

Môtiers, Château: expo Rodolphe Sturler, 10-22 h.

Les Bayards, atelier Lermite: «Arts tissage et joaillerie d'Orient», 15-19 h.

Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Baby-sitting: 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23

Police (cas urgents): 117.

Police du feu: 118.

Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.

Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courte-lary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: 41 44 30.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 46.

Ambulance: 42 11 22.

Pharmacie de service: Liechti, 41 21 94. Ensuite, No 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo Warmbrodt, 14-17 h.

Service du feu: No 118.

Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.

Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.

Feu: 118.

Police cantonale: 97 40 69.

Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Geering (032) 97 45 97.

Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: 97 61 81.

Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.

Landau-service: Collège 11, 97 66 71.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.

Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.

Service du feu: 93 18 18.

Police cantonale: 93 38 31.

Police municipale: 93 33 03.

Hôpital: 93 61 11.

Ambulance: 93 40 40.

Sœur visitante: 93 14 88.

Sœurs garde-malades: 93 18 69.

Centre de puériculture: 93 20 72.

Pharmacie d'office: Greppin, 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Palais des Congrès: 20 h. 15, concert SOB et élèves prof. Conservatoire.

Centre auton. jeunesse: 20 h. 30, Reggae night.

Chambord, Hôtel Elite: 21 h., concert chanteuse jazz Jan Harrington.

Ring 14: expo «Impressions égyptiennes» de Annamaria Godat-Ritter, 17-20 h.

Soc. beaux-arts: expo Teresa Leiser-Giupponi et Francine Schneider-Mury, 16-18 h., 20-21 h.

Galerie UBS: expo aquarelles et pastels d'Ildiko.

Galerie Schürer: expo aquarelles de Peter Wyssbrod.

Musée Omega: je, 15-19 h.

Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.

Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main Tendue: 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.

Préfecture: 51 11 81.

Police cantonale: 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Service ambulance: 51 22 44.

Hôpital et maternité: 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.

Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.

Aide familiale: 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.

Cinéma La Grange: programme non reçu.

Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: 22 50 22.

Auberge de jeunesse: 22 20 54.

Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

Bureau renseignements: 22 66 86.

Services industriels: 22 17 31.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 22 53 53.

Police municipale: 22 44 22.

Hôpital et ambulance: 22 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, 22 11 12.

Sœur visitante: 22 20 36.

Sœurs garde-malades: 22 16 60.

Centre de puériculture: 22 55 34.

Baby-sitting: 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Amadeus.

Cinéma Colisée: 20 h. 30, Je vous salue Marie.

Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.

Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.

Jardin Botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.

Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 66 11 79.

Police municipale: 66 10 18.

Hôpital et ambulance: 65 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, 66 27 27.

Consultations conjugales: 93 32 21.

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

«Une comédie magique et colorée»

LA NOUVELLE MANDRAGORE

DE JEAN VAUTHIER

Mardi 4 juin à 20 h. 30

Mercredi 5 juin à 20 h. 30

Jeudi 6 juin à 20 h. 30

Vendredi 7 juin à 20 h. 30

Samedi 8 juin à 20 h. 30

Beau-Site, La Chaux-de-Fonds

Location: TPR, 039/23 05 66

Attention: N'hésitez pas, vous serez assis confortablement.

15109

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

AVIS URGENTS

Pétunias

la barquette de 4 plants **3.-**

15459

MIGROS

économies actives

Un article dans la Constitution, ça ne mange pas de pain. Ça n'aide personne non plus à élever un enfant

NON

à l'initiative hypocrite du «droit à la vie».

Comité chaux-de-fonnier
Resp. Suzanne Loup

15125

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Au Château de Neuchâtel: nouveau juge assermenté Avec patience, conscience et ténacité...

«Je prie M. Christian Geiser de bien vouloir prendre place devant la Cour plénière...»

Le 25 mars 1985, le Grand conseil vous a désigné aux fonctions de juge d'instruction de La Chaux-de-Fonds. Le Tribunal cantonal tient à vous présenter ses félicitations et vous souhaite la bienvenue dans la magistrature neuchâteloise.

Préambule à la prestation de serment, M. Philippe Aubert, président de la Cour plénière, adresse quelques paroles au nouveau juge:

«Vous avez exercé le barreau pendant plusieurs années. Ce changement d'activité ne vous mènera donc pas dans un domaine nouveau et inconnu. Vous êtes rompu à la procédure et au droit pénal.

Vous ne serez plus appelé à défendre les prévenus. Tout en n'oubliant pas que le juge d'instruction instruit aussi à la décharge, il vous appartiendra d'établir la réalité des faits et de cerner le mieux possible la vérité.

Ce n'est pas une tâche toujours facile. Nous savons qu'un juge d'instruction comme d'autres magistrats, est exposé à la critique. C'est une personnalité qui doit être disponible... Mais nous ne doutons pas et nous souhaitons que vous trouviez satisfaction dans votre activité nouvelle...»

S'adressant ensuite à M. Pierre Wyss, M. Aubert poursuit:

«J'aimerais rendre hommage à l'activité de M. Pierre Wyss qui a consacré toute sa carrière professionnelle à l'Etat de Neuchâtel. Pendant 35 ans je ne me souviens pas avoir connu quelqu'un d'autre que M. Wyss en qualité de juge d'instruction des Montagnes.

Vous avez examiné, instruit, des milliers de dossiers à l'intention des juridictions de jugement, avec patience, conscience, ténacité qui, je pense, caractérise aussi à certaines occasions le travail du

juge d'instruction. Je tiens au nom de l'ordre judiciaire, à vous remercier de cette longue activité et vous souhaite, ainsi qu'à votre épouse et à votre famille, de poursuivre agréablement votre vie, déliée de tous les soucis de l'instruction...»

C'est pratiquement sur ces paroles que la séance plénière était levée, après une cérémonie d'une sobriété bien de chez nous.

R.Ca



cela va se passer

Paix du monde

La Communauté Baha'ie de La Chaux-de-Fonds organise une conférence publique le **jeudi 6 juin à 20 h. 15: «la paix mondiale est-elle possible?»** par M. Samandari, au premier étage de l'Hôtel Moreau. Licencié en droit, docteur en droit international, M. Samandari s'intéresse depuis longtemps aux processus de paix. Il a donné de nombreuses conférences sur ce sujet en Europe et en Suisse particulièrement. Il présentera le point de vue et la solution baha'is au sujet de cette question primordiale. Entrée libre. (cp)

Lieds de Schubert à l'abc

La musique classique va bien à l'abc qui, ce **mardi 4 juin, présente dès 20 h. 30 un récital de Lieds de Franz Schubert, les «Winterreise»**. Fameux interprètes: Philippe Huttenlocher, voix et Olivier Sörensen, piano. (Imp)

Portes ouvertes au Centre horticole de la ville

Le Centre horticole de la ville (rue de la Pâquerette 34), organise **samedi prochain 8 juin, de 8 h. et 11 h. 30 et de 13 h. à 17 h.**, une journée portes ouvertes. Outre une exposition complète mise en place par le personnel, du centre, la population pourra bénéficier des conseils des spécialistes. (Imp)



M. Pierre Wyss, 35 ans au service de la magistrature neuchâteloise (Photo Schneider)

Lendemain de fête Méchant vol

La jolie fête de mai n'a pas été jolie jusqu'au bout et pour tout le monde. En effet, alors qu'on commençait de charger le matériel dans la camionnette, un voleur a piqué la caisse qui contenait la recette de la journée. Tout cela s'est passé vers 2 h. 30 dimanche matin. Et ce sont les malheureux animateurs du stand des juniors du Hockey-Club.

Le boulot bénévole de la douzaine de personnes qui se sont dévoués cette journée de «32» mai durant s'est donc envolé. Bilan amère. Une plainte a été déposée. (Imp)

La Sagne a reçu les Paysannes neuchâteloises Les premières à saluer M. J.-C. Jaggi

Jeudi après-midi, l'Union des paysannes neuchâteloises a tenu ses assises annuelles à La Sagne. C'est à la cantine de la fête villageoise que s'est tenue la séance, sous la présidence de Mme Josiane Petitpierre, qui eut le plaisir de saluer M. J.-C. Jaggi, sorti pour la première fois de son nouveau mandat.

Elle déclara ouverte cette quarante-deuxième assemblée et souhaita la bienvenue aux invités, en particulier à M. Jacques Béguin, ancien chef du Département de l'Agriculture; à M. Jean-Gustave Béguin, président de la commune de La Sagne; à M. Walter Willener, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et viticulture, et au pasteur Pedrol.

Après l'acceptation de l'ordre du jour et la lecture du procès-verbal, Mme Petitpierre donna la parole au pasteur Marco Pedrol; dans son message, il accentua son thème sur «l'union fait la force», force d'amour que la femme paysanne apporte à sa famille à la ferme.

M. Jean-Gustave Béguin présenta ensuite les caractéristiques de la commune de La Sagne de fort belle manière, en expliquant que le «tour de Sagnard» ne veut pas dire un détour mais un long parcours!

La présidente fit ensuite son rapport de gestion avec tout l'allant et le dynamisme qui la caractérisent. L'activité de l'UPN s'est portée sur la formation et c'est fort réjouissant. Il y eut ensuite les rapports de la caissière, des vérificateurs et de la responsable du Fonds d'entraide. M. Aurèle Chiffelle présenta celui de la

Jeunesse rurale puis l'on passa à une votation en vue d'adhérer à la Chambre neuchâteloise d'agriculture; ce point fut acquis à une grande majorité.

Mme Petitpierre poursuivit en parlant du tourisme rural et des activités futures; une attention fut remise à M. Jacques Béguin en guise de remerciements; ce dernier adressa des paroles fort sympathiques à l'assemblée. Puis M. Jean-Claude Jaggi se plut à saluer, pour la première fois dans son mandat, cette assemblée cantonale; il souhaita que les rapports se poursuivent comme par le passé. Mme Claudine Sandoz adressa quelques paroles, tout comme M. Walter Willener.

Comme c'est l'Année de la jeunesse, une classe du collège primaire, sous la direction de Mme Marie-Elise Stauffer, chanta quelques mélodies de son répertoire et après la partie officielle conduite avec brio par Mme Petitpierre, le Chœur des paysannes de La Chaux-de-Fonds s'exécuta. (dl)



bravo à

M. Roger Gigon...

... responsable des safes, qui a fêté ses quarante ans de service à l'Union de Banques Suisse. Ce bel anniversaire professionnel a été dûment marqué par la direction et ses collègues. (comm)

PUBLICITÉ

Pendant les travaux autour de votre magasin.

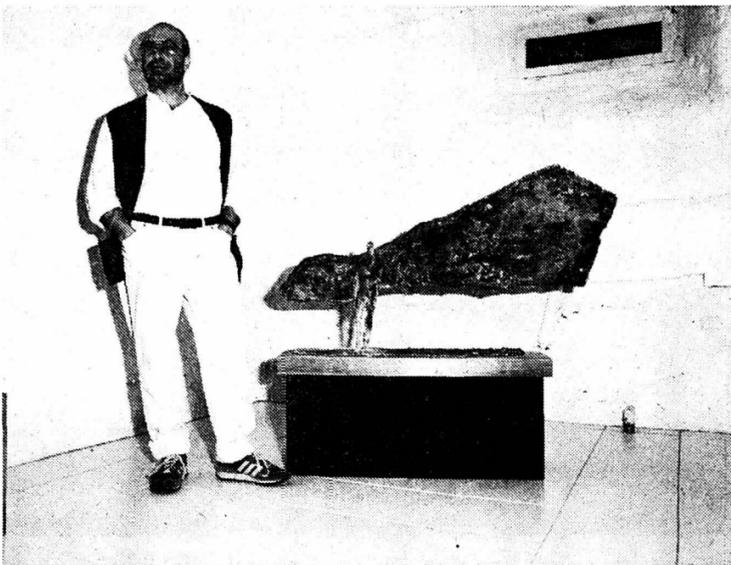
RADIO TV STEINER
vous offre un

bon gratuit
pour le **parking**
de Coop-City (à 100 m.)

RADIO TV STEINER

53, avenue Léopold-Robert
Sous les Arcades
2300 La Chaux-de-Fonds 15575

Vernissage à la Galerie du Manoir Le sculpteur Soldini et le poète Dunilac réunis



Soldini et «Icare». (Photo Landry)

Il y avait des accents de soleil et plein de bonne amitié samedi dernier à la Galerie du Manoir pour un vernissage tout particulier.

Deux artistes à l'honneur: Yvo Soldini, sculpteur et graveur tessinois, qui présente des bronzes, terres cuites et gravures en pointe sèche, tous remarquables: Julien Dunilac, alias Frédéric Dubois, directeur de l'Office fédéral de la culture, auteur de poèmes, d'un roman et de pièces radiophoniques, signait ses deux derniers ouvrages. Pour que la poésie soit plus tangible en cette manifestation, Mousse Boulanger mit sa voix à son service.

Elle lut, avec beaucoup de sensibilité, des extraits de «Plein Ciel» (Ed. A l'Enseigne du Verseau, Denges-Lausanne), long poème-récit d'une émergence de la maladie et de «La passion selon Belle» (Ed. l'Age d'Homme Lausanne), incantation à l'amour. Ce dernier livre est illustré d'une série de pointes sèches signées Yvo Soldini.

C'est peut-être par cette rencontre, par l'amitié entre le poète et l'artiste qu'il aurait fallu commencer. Là, en effet, est le début, à Ligornetto, sous le soleil tessi-

nois. Et l'amitié nouant ses fils, Edgar Tripet y fut entraîné. Alors, il mit ses sentiments et sa perspicacité à parler de l'un et de l'autre: de la trajectoire de l'écriture, comme du chemin suivi sur la plaque à graver ou dans la matière travaillée.

Nous reviendrons plus en détail sur l'exposition elle-même et sur les livres de Julien Dunilac.

Rappelons toutefois que c'est la première exposition en Suisse romande de Yvo Soldini. Plusieurs de ses amis avaient franchi le Gothard pour fêter l'événement, et, en entracte de la folle fête de Mai, le Manoir a vécu un instant de calme privilégié, en bon nombre de visiteurs et en belle amitié. On y remarquait M. C. Augsburger, conseiller communal et le délégué culturel J.-P. Brosard. En un tel jour, et avec de tels artistes, il fallait baptiser «le Chaux-de-Fonds» nouveau et une verrée d'honneur toute officielle fut offerte. (ib)

● Exposition ouverte jusqu'au 30 juin, dimanche matin 10-12 h., après-midis de 15 à 19 h. sauf dimanche et lundi (mercredi jusqu'à 22 h.

Dimanche, au Pavillon des sports L'exercice de maintien des samaritains

Il incombait à la section chaux-de-fonnière de l'Association cantonale des samaritains d'organiser la journée cantonale neuchâteloise de la spécialité. Gros travail pour les hôtes, labeur payant puisque la journée de dimanche a été une réussite. Sous les voûtes du Pavillon des sports et sur le terrain d'athlétisme annexe, près de

200 secouristes ont effectué le rallye-exercice que leurs collègues chaux-de-fonniers avaient concocté à leur intention. Mme M. Turban, la présidente de la section locale, était drôlement contente: le soleil est rarement l'ami des journées des samaritains... Dimanche, il a fait une belle exception.



Les samaritains neuchâtelois particulièrement fidèles à l'association: Mme H. Collioud, de Boudry, (remplace M. Hegelbach), Mme J. Maulaz, de Colombier, Mme G. Borel, de Couvet, M. G. Botarella, de Couvet (remplace M. P. Borel), Mme I. Jeanjaquet, de Couvet, Mme S. Stauffer, de Couvet, M. J.-P. Guye, président de la section locloise, Mme S. Greppin, du Locle (remplace M. G. Perrenoud), Mme L. Mojon, des Ponts-de-Martel, et M. A. Matthey, de La Sagne. (Photo Landry)

L'Association cantonale neuchâteloise des samaritains est forte de 27 sections. Dans ses rangs, plus de 600 membres. L'exercice de ce dimanche matin ensoleillé constituait la base de ce que tout bon samaritain doit savoir exercer au long de sa vie. Ils étaient donc pas loin de 200 (198 en fait) à s'être déplacés jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Résultat comptable excellent si l'on sait qu'en ce 2 juin le canton était occupé par des dizaines et des dizaines de manifestations populaires... manifestations dont l'organisation inclus quasiment toujours la présence d'une délégation des samaritains!

Que doit savoir un samaritain? Au vu du parcours et des questions posées et des exercices pratiques à accomplir sur le terrain d'athlétisme, on peut affirmer que le métier ne s'apprend pas en deux

minutes et trente secondes d'attention polie. L'utilité publique des samaritains n'est plus à démontrer. Ainsi qu'on l'indiquait plus haut, ils sont présents dans presque toutes les manifestations de fin de semaine mises sur pied; présence requise, rassurante pour beaucoup qui aiment bien se rendre à l'évidence que l'on prévient plutôt que l'on guérit.

L'organisation des samaritains helvétiques est vaste, parfois méconnue; elle va des cours de soins aux malades à domicile, la collecte de sang en collaboration avec la Croix-Rouge, les soins aux malades dans le but de seconder le personnel infirmier professionnel, L'installation de dépôt d'objets sanitaires et l'acquisition de matériel de transport et de pansements et, à l'image de ce qui s'est passé dimanche, l'organisation d'exercices pour la formation continue.

L'idéal samaritain précise encore que chaque personne s'engage à donner gratuitement les premiers soins aux blessés, à «aider physiquement et moralement les malades et indigents selon l'idéal d'Henry Dunant».

Justement, des médailles Henry Dunant récompensent chaque année les samaritains qui fêtent 25 années de sociétariat ou 15 années au comité. La partie officielle de cette journée cantonale, à laquelle prenait part M. Francis Matthey, président du Conseil communal, a permis de remettre ces médailles à leurs destinataires. (icj)

Suite des informations
chaux-de-fonniers ► 16

NAISSANCE

Valentine
à la joie d'annoncer la naissance
de son petit frère

GILLES

Le 3 juin 1985

Clinique Montbrillant

Christiane et André

BÜHLER

Jérusalem 28

230527

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région



La fête comme on l'ai...mai

Une fête comme celle-là, elle se boit et elle se mange du regard, y a pas à dire. Les Chaux-de-Fonniers commencent à bien l'aimer.

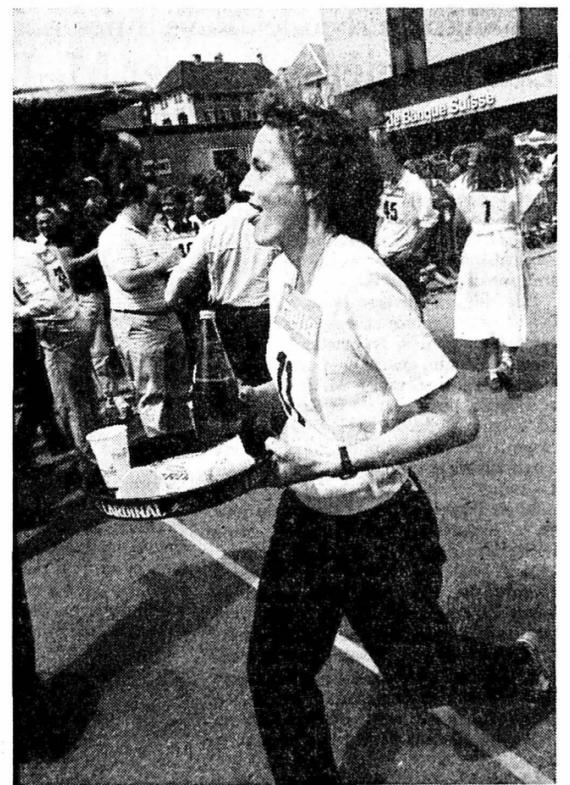
La Fête de mai - Fête du vin n'a besoin que du soleil pour vraiment exister. En 1984, il pleuvait.

Ce n'était pas ça du tout. Fête de l'anti-frime, sous le soleil donc et avec un verre de «Chaud'fon» dans la main gauche - la droite serre les mains des gens et amis qu'on ren-

contre - la Fête de mai de samedi 32 mai a réunit plusieurs milliers de personnes sur une avenue Léopold-Robert qui avait de vrais airs de zones piétonne (tiens, tiens).

Un clown-magicien anglais fin et drôlement intelligent, des orgues de barbarie qui font toujours résonner l'air de mille réminiscences, des groupes folkloriques qui empêchent de croire que La Chaux-de-Fonds est au nord de tout.

(Texte et photos: icj et pl)



AVIS

Nous informons notre fidèle clientèle que les colonnes de distribution d'essence normale et super de la station Coop à la rue du Commerce seront

**fermées du jeudi 6
au vendredi 14 juin 1985**

pour cause de revision et de transformation.

**Réouverture des colonnes
d'essence: samedi 15 juin 1985**

Nous conseillons à notre clientèle de faire le plein avant le jeudi 6 juin et nous la remercions de sa compréhension.

15414

COOP La Chaux-de-Fonds



À LOUER POUR L'AUTOMNE

APPARTEMENTS

de 2 pièces dans immeuble anciens, chauffage central, salle de bains, rues Combe-Grieurin, Charrière, Place Hôtel-de-Ville et Paix. 14680

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces dans immeubles complètement rénovés, tout confort, cheminée de salon, cuisine partiellement agencée, isolation thermique, dans quartier tranquille et ensoleillé. 14681

APPARTEMENTS

de 2 pièces dans immeubles modernes, tout confort, service de conciergerie, rues du Beutemps, Fiaz, Locle, Nord, Croix-Fédérale. 14682

A REMETTRE SERVICE DE CONCIERGERIE

dans petit immeuble moderne à proximité de l'hôpital, appartement de 3 pièces à disposition. 14683

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - 039/23 78 33

Appareils électroménagers

FUST

On achète les machines à café de toutes les marques de qualité chez Fust au prix Fust le plus bas



Les derniers modèles de Electrolux, Jura, Gaggia, Siemens, Moulinex et Turmix sont arrivés. Le modèle simple de Moulinex se trouve déjà à partir de fr. 149.-

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brugg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

Cuisines et salles de bains agencées

Publicité intensive, publicité par annonces

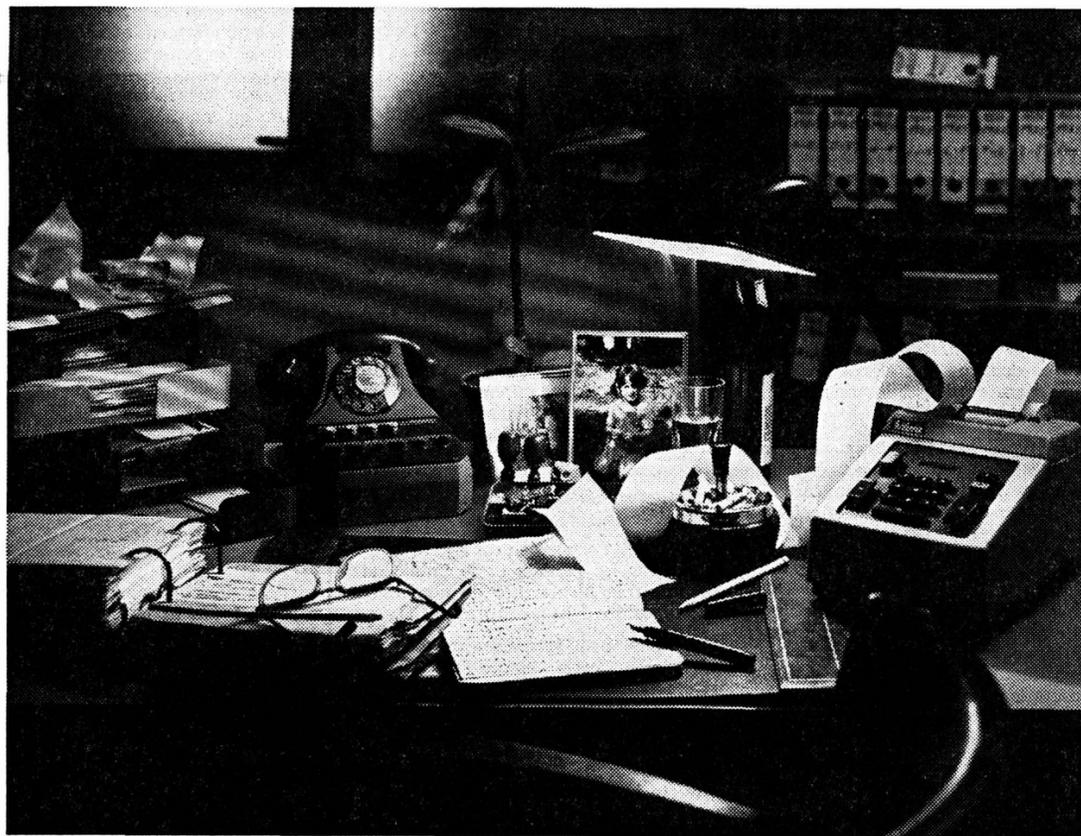
Publicité intensive
Publicité par annonces

Sécurité à 100%... à tous les niveaux!
Echelles alu coulissantes 2 plans Type Herkules selon TÜV et d'une sécurité éprouvée
10 m ancien prix Fr. 427.- maintenant dès Fr. 295.-
Livraison franco domicile Schneider-Leitern AG tél. 039/28 53 90



TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix!
Meubles Graber -Serre 116
La Chaux-de-Fonds



De nombreux artisans et responsables de PME se laissent encore distraire de leurs tâches par la comptabilité, le trafic des paiements et trop de tâches administratives.

Le calcul des salaires, les décomptes AVS, le 2e pilier, le paiement des fournisseurs et tant d'autres activités administratives surchargent beaucoup trop les propriétaires de petites et moyennes entreprises. En les éloignant souvent de leur mission première, pour de longues heures. En se coupant de leur personnel, ces chefs d'entreprise

s'éloignent aussi de leur famille. Vous en savez quelque chose? Alors, parlez-en vite à votre conseiller CS et faites-le même si ce problème vous paraît encore secondaire! Nous vous présenterons volontiers les services que le CS est à même de vous rendre, pour que vous n'ayez jamais plus de travail (inutile) par-dessus la tête.

Faites appel au CS pour pouvoir vous consacrer à l'essentiel.

**Le CS.
Un grand au service des petites et moyennes entreprises.**

152-84710



CREDIT SUISSE
CS

Prix Unip

Côtes du Rhône AC 3.- !
1984 70 cl ~~3.95~~

Vin blanc Perlan 4.20
70 cl ~~5.25~~

«Rosé» 2.95
Gamay de Genève 50 cl ~~3.75~~

Mélange Espresso 3.20
torréfié frais 225 g ~~3.70~~
(100 g 1.42)

Salades Hero 1.20
racines rouges/
carottes 250 g ~~1.50/1.60~~

Suchard Express 6.70
1 kg ~~8.15~~

Tang / Cefrisch - .95
orange/citron 100 g ~~1.20~~

Nescafé Classic 11.95!
Refill 300 g ~~14.95~~
(100 g 3.98)

Choco Petit Beurre 1.95
«Wernli» 120 g ~~2.65~~
(100 g 1.62)

Gendarmes 2.50
2 paires 200 g ~~3.-~~

Yogourt Toni 1.25!
3 verres ~~2.25~~
(3 verres à 180 g)

UNIP
rayon alimentation



**Euroinvestor
Anstalt**

A propos d'argent

La combinaison des trois facteurs suivants:

- un placement fiduciaire dans l'euro-marché, avec toutes ses garanties et les intérêts attractifs, actuellement au-dessus de 10%, exercé par des banques suisses
- la possibilité d'un placement à partir de Fr 10 000.- déjà, et non seulement à partir de 100 000.-
- l'avantage de doubler votre capital placé dans un délai de 7 ans seulement, sans courir des risques inutiles et sans aucune déduction d'impôt vous offre immédiatement l'opportunité de profiter des avantages de l'euro-marché.

Pour des renseignements détaillés envoyez svp ce talon à l'adresse suivante:
EUROINVESTOR ANSTALT
Mitteldorf 1, FL-9490 VADUZ

Nom:

Adresse:

NP + lieu:

94-103 LJ 4.6

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Première étape importante pour l'extension de la Fondation Sandoz Fête et levure dans l'immeuble Lion-d'Or 8

«En tant que directeur de la Fondation Sandoz, c'est la troisième levure que je vis» s'est plu à relever vendredi dernier Eric Pavillon. Ce fut en effet en 1972 le foyer-atelier, Grande-Rue 6-8. Sept ans plus tard, en 1979, fut inauguré le bâtiment Crêt-Vaillant 30 qui comprend des locaux scolaires ainsi que des appartements de service et fin mai 1985 une centaine de personnes était réunie pour célébrer la terminaison des travaux de gros œuvre de l'immeuble Lion d'Or 8. Il s'agit de l'ancienne église catholique chrétienne rachetée par la Fondation Sandoz le 1er octobre 1983. Rebaptisée «Forum», cette vaste bâtisse offrira prochainement plusieurs locaux répondant au développement et aux besoins de cette institution.

Ce fut pour elle une chance exceptionnelle de trouver cette maison pour y implanter des espaces polyvalents dont elle avait l'impérieuse nécessité. Comme l'a relevé M. Pavillon, «La Fondation Sandoz dispose d'immeubles implantés sur trois rues dans un rayon de 150 mètres».



Sur la terrasse, au sud du Forum, c'est par un apéritif qu'a débuté cette levure fort sympathique. (Photo Impar-Perrin)

Lors de cette levure destinée à marquer en toute amitié une importante étape dans la rénovation de cette ancienne église, M. Pavillon a exprimé tous ses remerciements à tous ceux (maîtres d'états et ouvriers) qui ont œuvré jusqu'ici et œuvreront encore. Ils étaient d'ailleurs tous là pour partager ces instants de plaisir marqués de la satisfaction du travail bien fait. A leur côté s'étaient joints quelques membres du Conseil de la Fondation Sandoz, le président de la ville du Locle Jean-Pierre Tritten, et Jean-Claude Knutti, directeur de l'Office cantonal des mineurs et

du secrétariat aux maisons d'enfants et adolescents.

Rappelons brièvement que ce bâtiment (nous aurons l'occasion d'y revenir lors de son inauguration) comprendra quatre niveaux: le rez-de-chaussée avec un foyer, des vestiaires, des locaux sanitaires; au premier étage sera implanté un vaste auditorium jouant le rôle de salle polyvalente - c'est là que se déroula la levure vendredi dernier; au deuxième étage la surface sera occupée par une autre salle de rencontres, séminaires et séances, alors qu'au troisième prendra place une autre salle polyvalente destinée aux activités sportives, aux expositions et conférences.

Ceci pour la construction existante. Mais une nouvelle la complètera. Devant la façade sud ont été érigés des garages dont la dalle servira de lieu de spectacle et d'animation. Elle est surmontée de gradins qui se terminent au niveau du rez-de-chaussée de l'ancienne église. La surface offerte entre les immeubles Lion d'Or 6 et 10 a dont été utilisée avec un maximum d'efficacité par l'auteur de ce projet, l'architecte Pierre-Alain Maire, membre du groupe NCL.

LES VUES DU DÉPART

Eric Pavillon rappela qu'à la création de la Fondation Sandoz et du foyer-atelier pour adolescents ses initiateurs avaient opté de développer celle-ci par étape, en fonction des réels besoins.

De plus, trois éléments de base étaient entrés dans leur réflexion: créer le foyer dans un immeuble existant et l'implanter à proximité du centre de la ville; utiliser au mieux les bâtiments existant légués par la bienfaitrice, Marguerite Sandoz; prévoir l'extension de l'institution en utilisant des constructions implantées dans le même quartier.

Tous ces souhaits de départ ont donc pu être respectés jusqu'ici. Et la maison Lion d'Or 8, complétée d'une construction neuve viendra donc harmonieusement enrichir les équipements du foyer-atelier.

MUSIQUE POUR UNE RÉALISATION OPTIMALE

Cette levure a débuté sur la nouvelle terrasse coiffant les garages bâtis au sud de l'ancienne église. Elle débuta comme elle se poursuivait toute la soirée. En musique grâce à la présence d'un ouvrier, monteur en téléphone doublé de talents d'accordéoniste et celle d'un joueur d'orgue de barbarie.

A l'intérieur un buffet froid fut servi aux invités, ouvriers, maîtres d'œuvre et membres du conseil de la fondation.

A l'heure du café l'architecte, Pierre-Alain Maire, a expliqué que ce fut en mai 1983 que le bureau NCL fut approché pour la réalisation de ces travaux d'architecture. «Un rôle très intéressant dit-il, mené en collaboration avec une commission de construction chargée d'établir tout d'abord un inventaire des besoins en locaux».

Plusieurs études furent menées afin d'aboutir à un projet optimum comprenant une utilisation maximale de

l'ancienne construction, une construction nouvelle à structure simple pour des locaux de rangement et la création d'une circulation claire et directe reliant le nouveau complexe à l'ancien, un emploi optimum des espaces extérieurs complétant le programme extérieur et une extension possible dans le futur.

SURMONTER DE DÉLICATS PROBLÈMES

Lors des travaux de gros œuvre, toute la structure du bâtiment existant a été revue, les murs enterrés ont été assainis alors que la charpente a été complètement renforcée. Des piliers porteurs ont été remplacés par deux poutres métalliques. De manière générale, le bâtiment a été rendu d'une qualité identique à une construction neuve.

C'est en octobre 1984 qu'a débuté le chantier par des travaux délicats puisqu'il s'est agi d'assainir les fondations à l'aide d'un trax pour ensuite, par étapes, exécuter le terrassement de la nouvelle construction. Ensuite, les tâches ont été menées à l'intérieur du bâtiment existant. Dans des conditions souvent difficiles pour les ouvriers. Particulièrement lors des grands froids du début de l'année. Cependant M. Maire a relevé que les travaux du gros œuvre se sont effectués dans une ambiance et un esprit exemplaires.

A ses paroles conclues par des remerciements, l'ingénieur du chantier, Franz Wilhelm, a aussi donné ses impressions de ce chantier. Il a mis en évidence les difficultés rencontrées puis surmontées.

Lors de la soirée la centaine de personnes réunie a pu revivre cette transformation grâce à un montage de diapositives. (jcp)

Invité par le MAT au Cellier de Marianne «The shok hot stompers» pour une soirée New Orleans



«The shok hot stompers» sept musiciens de Colombier encore tout imprégnés d'un récent voyage à la New Orleans. (Photo Impar-cm)

Le moins que l'on puisse dire est que ces musiciens-là n'ont pas les chocottes et s'investissent pleinement dans leur rôle de jazzmen.

Encore tout imprégnés d'un récent voyage à la New Orleans «The shok hot stompers» étaient samedi soir au Cellier de Marianne à l'invitation du MAT (Musique, Animation, Théâtre). Un groupe de jeunes filles et de jeunes gens bien décidés à mettre sur pied différentes animations en ville du Locle.

Un peu déçus pourtant les organisateurs de constater que leur initiative n'a pas déplacé davantage de monde samedi. Mais, si le public n'était pas très

nombreux, il était en revanche de qualité et a su apprécier en connaisseur les très bonnes prestations des sept musiciens de Colombier. Et, l'espace de quelques heures les auditeurs ont pu se replonger dans la bonne vieille tradition du jazz New Orleans.

La pittoresque cave du Crêt-Vaillant était fort gaie et animée ce soir-là et le public installé autour de petites tables a passé de bons moments dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Ce même jour, en fin d'après-midi le MAT avait organisé - toujours au Cellier de Marianne - une dégustation de vin qui n'a pas manqué d'intéresser les fins palais. (cm)

Activités complémentaires à option

Exposition publique à l'Ecole secondaire

A l'Ecole secondaire les activités complémentaires à option (ACO) sont obligatoires pour les élèves de 2e année et facultatives pour ceux de 3e et 4e année.

Bien que les ACO soient donc libres pour la majeure partie des élèves du collège Jehan-Droz elles sont largement suivies puisque durant cette année scolaire le 91 pour cent des élèves se sont inscrits pour l'une ou l'autre des activités proposées. Ce chiffre constitue même un record et le sous-directeur, René Reymond, qualifie donc cette participation «d'extrêmement réjouissante».

Depuis hier et durant quinze jours, le public, les élèves et leurs parents sont invités à découvrir une partie des travaux réalisés selon des techniques fort diverses lors des ACO. Ils sont exposés dans les vitrines du rez-de-chaussée de l'établissement.

Toutes ces activités complémentaires à option sont intéressantes à plus d'un titre et donnent aux élèves l'occasion d'une détente saine et instructive dans une ambiance agréable.

Les possibilités de choix sont très étendues et chacun peut en trouver une à son goût. Ainsi, pour l'année 1984-1985, ce ne sont pas moins de 37 activités qui ont été proposées aux élèves. Elles sont toutes mixtes et concernent les élèves de toutes les sections.

L'éventail va de l'artisanat au sport, des activités culturelles, musicales à la peinture et au bricolage. Pour l'enseignement des ACO la direction de l'école s'assure la collaboration d'une douzaine de maîtres extérieurs au collège. Une nouvelle activité fera son apparition: la création de jeux et jouets en bois.

DEUX SOIRÉES DE «DÉMONSTRATION»

L'exposition présentée ces jours est le fruit des travaux réalisés durant l'année

qui va s'achever. Elle est organisée au moment où les élèves doivent s'inscrire pour les ACO de la prochaine période scolaire. Elle a donc comme but premier de montrer diverses réalisations afin de faciliter le choix de l'une des activités. Impossible naturellement de toutes les présenter, mais l'échantillonnage est suffisamment représentatif pour se faire une idée générale.

Mais cette exposition est aussi l'occasion de découvrir la bienfaisance de nombreux objets réalisés dans le cadre des ACO.

De plus, pour introduire un élément vivant dans cette exposition deux soirées, mardi 4 juin (ce soir) et mercredi 5, sont prévues. De 19 h. 45 à 21 h. 30 plusieurs ACO seront présentées en activité.

Ces deux soirs l'exposition restera ouverte jusqu'à 22 heures. De surcroît une des salles du Musée d'histoire naturelle, récemment et remarquablement aménagée par le comité de cette institution sera ouverte au public. Les visiteurs

pourront admirer quelque beaux spécimens de notre faune régionale. Ceci à la faveur de vitrines admirablement réalisées dans lesquels ils ont pris place, dans leur milieu naturel reconstitué avec minutie et goût. Une réalisation méritant un fameux coup de chapeau et qu'il faut aller voir absolument. (jcp)

● L'exposition au rez-de-chaussée du collège Jehan-Droz est ouverte pendant les heures de classe, du lundi au vendredi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. jusqu'au 14 juin. Ce soir et demain soir elle sera de plus visible de 19 h. 45 à 22 heures.

bravo à

Trois employés des SI...
... qui ont été récemment fêtés pour leur fidélité à leur entreprise. Il y a en effet 40 ans que M. Georges Eymann travaille aux Services industriels de la commune du Locle, alors que pour leur part, MM. André Roethlin et Vincent Dottori comptent chacun 25 ans d'activité.
Ces fidèles employés ont été remerciés et félicités au cours d'une fête organisée samedi au Palais de Beaulieu à Lausanne par l'Union des centrales suisses d'électricité, qui compte comme membres quelque 460 entreprises d'électricité.
Parmi celles-ci, 462 fidèles employés, dont deux Loclois, ont atteint 25 ans de service, et 85 travaillent depuis 40 ans au service de leur entreprise. Doit M. Eymann. Cette fête émaillée de discours de responsables d'entreprises faitières de distribution et de production d'électricité, s'est terminée par une promenade sur le lac Léman. (comm - p)

PUBLICITÉ

Le vrai havane de tous les jours.

QUINTERO

14178

cela va se passer

Traditionnelle foire à La Brévine
C'est demain mercredi 5 juin, durant toute la journée, qu'aura lieu à La Brévine la traditionnelle Foire annuelle de printemps.
Plusieurs exposants, artisans et marchands se réuniront sur la place du village pour présenter à la population de magnifiques stands de fleurs, plantons, machines agricoles, habits, jouets...
Quelques dames du village vendront de délicieux cornets à la crème. Le bénéfice sera destiné à la Mission. (paf)

NAISSANCE

Claude et Catherine
AEBISCHER-GABERELL
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fils

JÉRÔME

Le 2 juin 1985
Maternité du Locle
Jean-D'Aarberg 8
2400 Le Locle

15547



Un petit échantillonnage d'objets réalisés lors des ACO: des objets de sculpture sur bois, de peinture sur porcelaine, de macramé, du patchwork et de la marquerterie. (Photo Impar-Perrin)

L'IMPARTIAL
est lu partout et par tous

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Une nouvelle réalisation Shell à Cornaux Un centre de remplissage des gaz liquéfiés

Les énergies fossiles: charbon, gaz naturel et pétrole, ne sont pas inépuisables, il convient donc de les utiliser judicieusement. L'industrie pétrolière européenne a fait un effort considérable: de 850 millions de tonnes en 1977, les capacités de raffinage ont été ramenées à 583 millions en 1985; l'objectif fixé pour 1990 s'élève à 550 millions de tonnes.

La croissance économique repose sur l'approvisionnement en énergie, le pétrole a l'avantage d'être bon marché. Il a couvert 66,4% des besoins énergétiques de la Suisse l'année dernière. Il peut aussi être transporté et stocké sans difficulté.

Le slogan «A bas le pétrole» est trompeur et pourrait conduire à une impasse avec des répercussions sur l'économie.

Selon les statistiques, le rapport réserves - consommation est de 240 ans pour le charbon, 52 ans pour le gaz, 35 ans pour le pétrole. Actuellement, on peut extraire 30% des gisements, soit 91 milliards de tonnes, le reste n'est pas encore

exploitable. De nouvelles techniques permettront certainement l'extraction de 400 milliards de tonnes, soit 130 années de consommation mondiale.

L'industrie pétrolière veut assumer sa responsabilité dans la couverture des besoins énergétiques. Un nouvel et important investissement a été inauguré hier à Cornaux où la raffinerie a inauguré un centre de remplissage des gaz liquéfiés.

BUTANE ET PROPANE

Le butane et le propane sont des gaz liquéfiés utilisés dans de nombreux secteurs, industriels, artisanaux, privés. Il ne faut pas les confondre avec le gaz naturel qui a l'avantage de pouvoir être utilisé sans traitement spécial mais l'inconvénient d'exiger un important réseau de distribution et des précautions énormes pour son transport et son stockage.

Le gaz de pétrole s'obtient lors du raffinage du pétrole brut, il peut être emmagasiné dans des récipients légers, bonbonnes ou bouteilles, ou dans des citernes.

Le pouvoir calorifique du butane et du propane est élevé: le contenu d'une bonbonne de 13 kilos de butane équivaut à 165 kWh d'électricité ou 17 m³ de gaz naturel ou 20 kg. de charbon ou 52 kg. de bois sec ou 17 litres de mazout.

Si le propane est un combustible idéal pour les chalets ou les hôtels de montagne puisqu'il s'évapore encore à une température de 40 degrés en-dessous de zéro, le butane en revanche n'est plus utilisable en-dessous de zéro.

UN CENTRE POUR LA SUISSE

Shell Switzerland possédait trois centres de remplissage des gaz liquéfiés: dans les cantons de Zurich et du Tessin ainsi qu'à Saint-Blaise. Pour des motifs de rationalisation, tout a été concentré dans notre région. Les installations de Saint-Blaise ne correspondaient plus aux normes de la technique de pointe: une nouvelle construction a été érigée à Cornaux, au sud de la Raffinerie. L'inauguration officielle a eu lieu hier matin en

présence de nombreuses personnalités cantonales et communales à qui se sont adressés notamment MM. Walter Rätz, directeur général de Shell Switzerland, Eric Zanetti, chef du service de presse et de relations publiques et Théo Brunner, chef du marché des gaz liquéfiés. Après la séance d'information, une visite des lieux a été commentée.

Grâce au choix porté sur Cornaux, la sauvegarde des emplois est assurée. Les employés de l'ancienne installation de Saint-Blaise ont pu conserver leur domicile d'une part, ils travaillent dans des conditions nettement améliorées d'autre part.

Le centre s'étale sur une superficie de 20.000 m² avec des bâtiments pour les bureaux, les ateliers, une halle de remplissage, des réservoirs, des emplacements pour le stockage des bouteilles, des aires de parcage pour les véhicules.

Les gaz propane et butane arrivent par deux gazoducs directement sur place. Possibilité est donnée d'entreposer 600 tonnes de gaz liquéfié.

Dans la halle de remplissage, c'est une danse ininterrompue de bonbonnes. Sur des bandes transporteuses, elles passent par de multiples contrôles, les normes de sécurité étant poussées à l'extrême. Le bleu est choisi pour les bouteilles de butane, le gris pour le propane. Le butane est livré uniquement en bouteilles à usage domestique d'une contenance de treize kilos, le propane est fourni en bonbonne de 5, 10,5 ou 35 kilos.

UN IMPORTANT RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Des camions Shell se chargent de la distribution chez les grossistes et dépositaires: 1600 dans le pays.

Le Centre de remplissage de Cornaux occupe vingt-deux employés. Deux ans ont été nécessaires pour mener à terme tous les travaux de construction qui ont exigé des investissements importants: dix-huit millions de francs.

Shell possède déjà une clientèle dans toute la Suisse. La capacité de remplissage est actuellement de mille bouteilles à l'heure, chiffre qui pourra être augmenté si la nécessité s'en fait sentir.

RWS

Galerie 2016 à Hauterive Merveilleux papier photographique

Jean-Claude Vieillefond est de retour à la Galerie 2016 à Hauterive. Avec des œuvres toujours proches de la photographie, mais différentes de celles présentées lors de la précédente exposition de Vieillefond à la Galerie 2016. Les œuvres sont souvent créées à même le papier photographique sans qu'un appareil photo soit utilisé. Il s'agit d'empreintes, de corps qui se meuvent avec souplesse et une discrétion toute empreinte d'éclatement. Des œuvres surprenantes, différentes, très grandes souvent. Parallèlement au vernissage de cette exposition, qui a eu lieu hier soir, vient de paraître un livre sur l'artiste, disponible à la galerie. (ao)

● Recherches photographiques de Jean-Claude Vieillefond à la Galerie 2016 à Hauterive, jusqu'au 30 juin, du mercredi au dimanche de 15 à 19 heures, ainsi que le jeudi de 20 à 22 heures.

Au Centre du Louverain L'informatique, un révélateur de nos pouvoirs

Le vendredi du Louverain consacré dernièrement au thème «L'informatique au gymnase: une révolution culturelle?», en présence de vingt-cinq personnes d'horizons différents (mais en majorité des enseignants des secteurs gymnasial et professionnel), a mis en évidence la large part de vérité de l'hypothèse «systémique»: l'informatique n'est qu'un élément parmi d'autres, important mais dérivé, d'un processus plus général d'informatisation de la société. L'introduction d'un enseignement d'informatique dans les gymnases neuchâtelois (en 1984 à Neuchâtel, dans le courant de cette année à La Chaux-de-Fonds) symbolise ce phénomène, dans la mesure où une technique de pointe trouve sa place, même modeste, dans une institution vouée par principe à la culture générale et non à la formation préprofessionnelle.

M. Marcel-Yves Bachmann, responsable du Centre informatique du Gymnase cantonal de Neuchâtel, l'a très bien souligné: l'informatique est bien plus une révolution dans l'enseignement qu'une révolution culturelle. Aujourd'hui, l'informatique fait partie de la culture générale: c'est pourquoi le gymnase en tient également compte. Mais la part de l'informatique demeure très réduite (1 pour cent du programme total de l'enseignement obligatoire) et n'est obligatoire, à Neuchâtel, que pour la section scientifique. L'école ne peut ignorer le phénomène informatique, quitte à se montrer critique à l'encontre de ce qu'il représente. L'introduction de l'informatique au gymnase ne change ni les structures, ni les objectifs de l'enseignement. Pourtant, par delà les problèmes techniques liés à l'évolution très rapide des technologies (quel ordinateur choisir?), l'enseignement de l'informatique pose avant tout des questions de fond: quelles sont les finalités d'un tel enseignement? En viendra-t-on à utiliser didactiquement l'informatique dans les autres disciplines au programme? Et qu'est-ce que cela implique pour la formation des maîtres?

Mme Françoise Bonhôte enseigne, elle, le français et la philosophie au Gymnase cantonal de Neuchâtel. Elle s'est notamment penchée sur le discours tenu par les informaticiens eux-mêmes, discours ambigu et contradictoire. Elle constate que souvent, c'est une perspective quantitative qui domine. Les succès de l'informatique ont accentué notre surdité intellectuelle, voire morale. A en croire certains informaticiens, le savoir véhiculé et stocké par les ordinateurs tiendrait lieu de connaissance suffisante à l'homme moderne. Or, selon Mme Bonhôte, c'est confondre bien vite le stockage d'informations et la rapidité de leur

accès avec la pensée humaine elle-même qui, par définition, a besoin de recul, d'une certaine lenteur, d'une maturation qualitative. Afin que l'être humain fasse preuve de sagesse, il importe que la pensée se rebiffe contre la quantification et contre la formalisation du savoir. Le danger de l'informatique est de s'en tenir à des données extérieures, en faisant abstraction des contenus du savoir et de la réflexion sur ces contenus.

La raison humaine, poursuit Mme Bonhôte, a plus à voir avec les valeurs qu'avec le simple calcul ou le stockage. Réduire la pensée à de simples algorithmes est une opération mutilante et inacceptable, du point de vue de la connaissance comme du point de vue de la morale.

Le mérite de l'informatique est de nous obliger à redéfinir les pouvoirs de l'entendement. C'est un débat au sein même de la raison, qui n'a rien à voir avec une opposition stérile entre le cœur et la technique. Il s'avère, de plus, que tout savoir est l'exercice d'un pouvoir. L'informatique nous renvoie donc, comme un révélateur, à la maîtrise et à la distribution des pouvoirs dans la société.

Mme Bonhôte a également relevé les illusions liées à une conception optimiste de l'informatisation: un nouveau mythe fait son apparition, celui de l'enfant et de l'ordinateur. En fait, l'utilisation de l'ordinateur par des jeunes enfants ne remplacera jamais la formation intellectuelle, affective et morale de sa personnalité. Le langage même du monde informatique renforce et trahit ces illusions; il est abusif de parler de la «mémoire» d'un ordinateur, quand on pense à la richesse infinie de la mémoire humaine; de même, est-il vraiment possible de «dialoguer avec son ordinateur»? Le dia-

logue n'implique-t-il pas une réciprocité fondamentale dont l'ordinateur le plus sophistiqué ne sera jamais capable, quelle que soit la complexité de son «intelligence artificielle»?

Comme M. Bachmann, Mme Bonhôte est d'avis qu'il est important d'enseigner des éléments d'informatique dans les gymnases, ne serait-ce que pour en démystifier les pouvoirs et favoriser une prise de conscience de ses limites. Il y a quelque chose de rassurant, conclut Mme Bonhôte, dans la manière dont plusieurs théoriciens de l'informatique restent critiques à l'encontre de ces instruments.

M. Hugo Wyss, consultant économique, fait entendre un point de vue assez différent, sur plusieurs points en tout cas. Selon lui, l'ordinateur sera dans dix ans un instrument de communication aussi banal que le téléphone ou la télévision. L'évolution est tellement rapide dans ce domaine qu'on ne peut pas prévoir ce qui va se passer exactement. Les règles du jeu social vont changer très rapidement, de même que les structures du pouvoir. Les jeunes générations sont plus ouvertes à ces changements, alors que les anciens ont tendance à se défendre, ce qui explique en particulier pourquoi les sociétés asiatiques sont économiquement plus dynamiques aujourd'hui que l'Europe et la Suisse vieillissantes.

Le rôle de l'école, poursuit M. Wyss, a toujours été de préparer la génération montante. Il s'agit aujourd'hui de le faire sans dogmatisme, de manière expérimentale, en prenant des risques. M. Wyss estime très positifs et prometteurs ces changements; il y voit, contrairement à d'autres, une chance pour la démocratie, pour le partage des pouvoirs, pour une communication meilleure et plus rapide.

Le débat qui suivit se focalisa en particulier sur la vision de M. Wyss. Mais sans doute le plus frappant était-il d'assister à cette joute (si symbolique de notre société) entre le technicien, le philosophe et l'économiste: trois pouvoirs, trois savoirs parmi d'autres qui façonnent notre avenir et notre structure mentale. (dm)

Séance du Conseil général de Neuchâtel Comptes approuvés - Elections commentées

Importante séance tenue hier par le Conseil général de Neuchâtel présidé par Mme Michèle Berger. L'ordre du jour prévoyait notamment le rapport sur la gestion des comptes 1984. Le résultat est jugé satisfaisant, le déficit prévu au budget 4,3 millions de francs s'étant finalement stabilisé à 3 millions 256.770.-. La situation financière reste quand même critique même si un redressement se dessine dans le monde économique et que l'inflation paraît être jugulée.

Après les interventions des rapporteurs de la Commission financière et ceux des groupes, après quelques interventions lors de la lecture du rapport chapitre par chapitre, les comptes ont été adoptés à l'unanimité.

DEUX CRÉDITS ET UN LEG

Le législatif a approuvé avec réserve une augmentation de la subvention versée à la crèche de Neuchâtel qui recevra 130.000.- au lieu de 65.000.- versé précédemment.

L'hiver a été rude, les chaussées ont souffert du gel. Le crédit de 2 millions de francs voté pour des réfections fondamentales durant les 4 années à venir ne sera certes pas trop important pour réparer les dégâts.

Hommage a été rendu à la famille de Fred Uhler fondateur notamment des éditions Ides et Calendes, mécène des arts sa vie durant. Après son décès, ses

Fleurs et gastronomie hollandaise Des cadeaux pour terminer

La manifestation «Fleurs et gastronomie hollandaise» est terminée. Mais il restait encore un petit point au programme: la distribution des prix concernant les divers concours qui étaient organisés au cours de ce mois. La remise des prix a eu lieu hier à l'Hôtel City. M. Claude Frey, conseiller communal et national, a présidé cette «fin en beauté».

Les vainqueurs du concours de panneaux fleuris sont: Bernard Otter, Jean-Pierre Blanchet et Dominique Mathys, et René Coquelin. Eliane Otter a remporté le concours d'arrangements floraux pour amateurs, suivie d'Antoinette Montandon et de Dominique Perriard et Maria Krassnitzer. Isabelle Perriard et Yann Vergriete étaient les deux premiers de la catégorie enfants et Isabelle Gendre, Ariane Grillon et Slavica Savic les trois gagnants parmi les apprenties horticultrices. Les ballons qui ont été lâchés sont tous partis en direction de La Chaux-de-Fonds et du Doubs, sauf un, qui s'est envolé vers Berne. Ce concours a été remporté par Anne-Lise Stucki, suivie de Sébastien Schertenleib, Madeleine Rognon et Charles Vaucher.

Piéton projeté sur la chaussée

Lundi à 13 h. 35, une conductrice de Neuchâtel Mlle C. P. circulait sur la voie sud de l'artère sud de la Pierre-Mazel à Neuchâtel. A la hauteur de l'immeuble no 12 de la rue précitée, elle heurta Mme Salomé Zaugg, née en 1919, de Neuchâtel, piéton, qui traversait la chaussée du nord au sud. Sous l'effet du choc, le piéton fut projeté sur la chaussée. Blessée, Mme Zaugg a été conduite à l'Hôpital Poutalès par une ambulance de la police locale.

Galerie du Faubourg «Accrochage 85», la qualité

Hier soir a eu lieu à la Galerie du Faubourg le vernissage de l'exposition «Accrochage 85». Des œuvres de qualité, acquises par les propriétaires de la galerie dans un style qui leur est cher (d'où une agréable harmonie qui émane de l'ensemble). On peut y découvrir des œuvres de Giuseppe Santomaso, Arturo Bonfanti, Ben Nicholson, Hans Richter, Eric Fischer, Michel Lucotte, Anna Recker, David Warnolf, Hans Hartung, Smodics, André Gence, Pierre Sulages, Calder, et des aquarelles un peu plus figuratives, de Daniel Aeberli. Une très belle exposition, ouverte jusqu'au 7 juillet. (ao)

«Accrochage 85», à la Galerie du Faubourg (Faubourg de l'Hôpital 19, Neuchâtel), jusqu'au 7 juillet, du mercredi au vendredi de 14 h. 30 à 18 h. 30 et samedi et dimanche de 15 à 18 h.

frères ont souhaité faire de nombreuses donations à 3 musées: des tableaux, des sculptures, des œuvres d'art de valeur. Ce legs a été accepté à l'unanimité.

LA LENTEUR DU DÉPOUILLEMENT

On se souvient de la longue nuit du 31 mars au 1er avril, nuit du dépouillement des élections cantonales. Le chef-lieu s'est désigné une fois encore par la lenteur des opérations de dépouillement. Les résultats ne sont parvenus que fort tard.

M. Claude Bugnon alors président du Conseil communal a dû répondre à des questions provenant de deux groupes.

Les difficultés rencontrées sont dues à des défections du réseau informatique. Les 12 imprimantes utilisées au départ sont tombées en panne les unes après les autres. Le résultat pour le Conseil d'Etat a pu être communiqué peu avant 20 h. Après quoi l'équipe informatique a décidé d'adopter un autre système ce qui a nécessité deux heures de travail. A 22 h. 30 seulement le décodage des bulletins bonifiés pour le Grand Conseil a pu être repris, les listes nominatives ont été connues que peu avant 4 heures du matin seulement.

Le Conseil communal a d'ores et déjà demandé à la Chancellerie d'Etat la possibilité dans 4 ans de traiter simultanément les bulletins du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Cela sera possible pour autant que les opérations se déroulent dans des locaux séparés.

D'autre part, les bureaux de vote seront fermés à l'avenir à 12 h. au lieu de 13 h. ce qui garantira un gain de temps de plusieurs heures.

Promesse tenue? Rendez-vous en 1989!

RWS

Conseil communal de Neuchâtel M. Jean-Pierre Authier nouveau président

Le Conseil communal de Neuchâtel s'est donné un nouveau président pour l'année 1985-86: M. Jean-Pierre Authier, libéral. La vice-présidence est assumée par M. Claude Frey, radical. Les trois autres membres de l'exécutif sont M. André Buhler et Blaise Dupont, socialistes et Claude Bugnon, libéral.

M. Valentin Borghini est chancelier avec M. Jean Badoud comme suppléant.

RWS

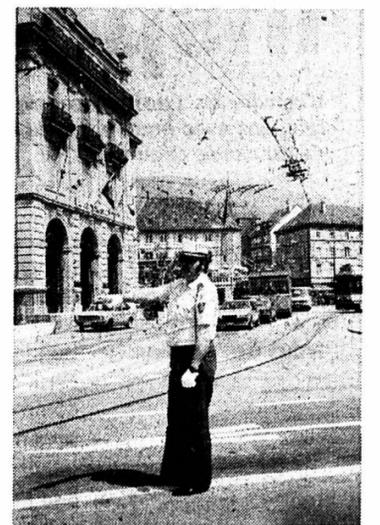
Bras bronzés pour policiers

C'est tout bon, le soleil est revenu, les plages, les terrasses, les bancs publics ont retrouvé leur clientèle estivale.

Le beau temps a été marqué, hier à Neuchâtel, par la présentation d'une nouvelle mode adoptée par la police: une chemisette blanche à manches courtes, qui se porte sans cravate. C'est pratique pour les intéressés, cela leur donne un petit air vacancier fort plaisant.

La tenue vestimentaire 1985 a toutefois un défaut: la chemise a des poches. Ce qui permet aux policiers d'emporter avec eux le carnet des contraventions...

A noter que le couturier préféré des autorités de Neuchâtel n'a pas encore reçu l'ordre de préparer des bermudas fleuris!



(Photo Impar-RWS)

Pédicure médicale

Nadine Kreckelbergh
Av. Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 53 53

Publicité intensive
publicité par annonces

ROLAND MAGDANE



MERCREDI 5 JUIN 1985 - 20 h 30
PALAIS DES CONGRÈS

BIENNE

Location: Palais des Congrès
caisse de la piscine (032) 23 33 13

Organisation: Emotions Acoustiques



verres de
CONTACT
von Gunten

maîtres opticiens
Av. Léopold-Robert 23
039 23 50 44

*Magnifique
mais où ça?*

Bien entendu Meubles Au Bûcheron,
Veuthey SA, avenue Léopold-Robert 73.
1 exemple: 1 salon rustique-lit
Fr. 875. -
Qui dit mieux ?



Exemple:
porte
calorifuge
sectionnée.

Jamais en porte-à-faux avec notre vaste choix!

Quelle que soit la porte de garage désirée, vous la trouverez chez nous. P.ex. une porte basculante ou à vantaux, garnie de bois ou de profilés en acier, à partir de fr. 390.-! En option avec porte de service. Ou une porte calorifuge sectionnée. Visitez notre exposition!

uninorm Croix du Péage,
1030 Villars-Ste-Croix, 021 35 14 66

**CARROSSERIE
DU VALLON**

Saint-Imier - ☎ (039) 41 26 49

A vendre

VW GOLF GLS

verte, 5 portes, expertisée, 1977, état impeccable, garantie

RENAULT 4 GTL

5 portes, expertisée, 1977, état impeccable, 69 500 km., garantie

FORD ESCORT

4 portes, expertisée, 1977

FORD SIERRA

1983, expertisée, 23 500 km.

93-57743A

**TADECO
LVDECO**

Jean-Marc Leibundgut

Tapissier décorateur

Objets décoratifs
Meubles
Tapis
Rideaux

Temple-Allemand 101
2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone 039 / 23 96 31

PIANOS ROSSELET

La Chaux-de-Fonds

Soleil 16 (Place du Bois)

☎ 039/28 67 52

PIANOS NEUFS

dès Fr. 85.- par mois

Réparations et accordages

OCCASIONS

dès Fr. 50.- par mois.



LE LOCLE



À LOUER AU LOCLE

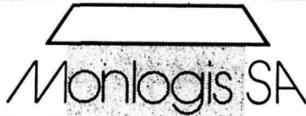
Progrès 37

**APPARTEMENT
3 PIÈCES**

GÉRANCE ET TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle

☎ 039/31 62 40

91-622



À LOUER AU LOCLE

Girardet 22

**4 pièces
+ hall**

tout confort.

GÉRANCE ET TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle

☎ 039/31 62 40

91-622

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.-

- Cuisse de grenouilles Fr. 6.50 - la douz.

- Feuilleté aux morilles Fr. 9.-

- Veuillez réserver svp. ☎ 039/32 10 91

Pendant la saison, ouvert 7 jours sur 7.

91-67

A louer au Locle
pour début août

appartement 4 pièces

Fr. 410.- charges comprises

Quartier Jambe-Ducommun.

☎ 039/31 57 70

91-62211

Abonnez-vous à L'Impartial

ESPAGNE

Moi aussi, j'habite à
**CIUDAD QUESADA
ALICANTE**



Climat sec 16,5° C de
moyenne à l'année. Idéal
pour la retraite et les
vacances.

!!!NOUVEAU!!!

LA QUALITÉ MEILLEUR MARCHÉ
A vendre directement du propriétaire
URBANISATION, de première qualité

(I) BUNGALOWS

Avec 1 pièce ou plus, cuisine, douche,
terrasse, jardin.

Pour 1 305 000 pesetas
(environ 19 500 frs.).

(II) VILLAS 60 m.²

Avec 2 chambres à coucher ou plus,
salon, cuisine, salle de bain, terrasse,
patio et jardin.

Pour 2 916 000 pesetas
(environ 44 000 frs.).

(III) VILLAS 88 m.²

Avec 2 chambres à coucher ou plus,
salon, cuisine, salle de bain, terrasse,
patio, garage 20 m² avec solarium et
jardin.

Pour 4 241 600 pesetas
(environ 64 000 frs.).

QUALITÉ SUISSE

GRANDE EXPOSITION

Samedi 8 et dimanche 9 juin
à l'Hôtel Moreau, Léopold-Robert 45
LA CHAUX-DE-FONDS
De 10 à 19 heures

Pour tous renseignements:

CIUDAD QUESADA-NORTEVE, S.A.

ch. des Câdres 2, 1004 Lausanne,

☎ 021/38 33 28/18

46-6005

Depuis 10 ans déjà avec vous



**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

**A louer
logement 2 pièces**

Crêtets 143.
S'adresser: Gérance Roulet-Bosshart,
☎ 039/23 17 84.

15358



Pour faciliter l'élimination des surcharges localisées de votre corps et en empêcher l'apparition, CLARINS, spécialiste des produits de soins pour le corps, a perfectionné et mis au point une

**Nouvelle Crème
Multi-Modelante
« Bio-Suractivée »**

UNE NOUVELLE TEXTURE légère, qui permet une application plus agréable et rapide, idéale pour les femmes pressées.

UNE NOUVELLE FORMULE d'une efficacité renforcée, à base de 13 principes actifs 100 % naturels agissant en synergie.

DE NOUVEAUX TESTS par échographie et radiographie, qui démontrent de façon scientifique et indiscutable son efficacité.

CLARINS, la meilleure garantie d'affiner votre silhouette.



Documentation gratuite sur demande.
Distribution pour la Suisse:
CODIPAR SA, 1211 Genève 26

Une déléguée de la maison

CLARINS

sera à votre disposition pour tous conseils

du mardi 4 juin au vendredi 7 juin

Un cadeau vous sera offert lors de votre achat de produits CLARINS

chèques fidélité

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

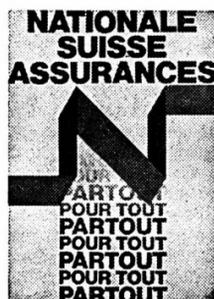
SECTEUR PARFUMERIE-COSMÉTIQUE

Avenue Léopold-Robert 57

☎ 039/23 40 23 - 24

La Chaux-de-Fonds

12500



**AGENCE GÉNÉRALE
Florian Matile**

Jardinière 71
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 18 76

Notre collaborateur, M. J. Kuhne, étant appelé à s'occuper d'un autre secteur que celui du Locle, nous offrons dans le cadre de notre Agence générale, un poste d'

inspecteur

L'activité en question consiste à conseiller et à entretenir les relations avec notre clientèle (portefeuille existant) et à conclure de nouvelles affaires.

Nous offrons:

- situation stable et bien rémunérée;
- prestations sociales modernes;
- un soutien efficace des organes de la Compagnie.

Nous demandons:

- bonne instruction générale;
- certificat d'apprentissage, si possible de commerce;
- dynamisme, droiture de caractère;
- talents de vendeur, bonne présentation;
- âge idéal: 25 à 40 ans;
- domicile: dans les rayons respectifs.

Si cette place vous intéresse, veuillez prendre contact avec M. F. Matile, agent général, qui se fera un plaisir de vous recevoir pour un premier entretien.

15430

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Quinzaine bruxelloise dans le Jura

«Si Bruxelles m'était contée!»

«Si Bruxelles m'était contée!» Tel est le thème de la **Quinzaine bruxelloise dans le Jura** dont le coup d'envoi sera donné à Delémont le 5 juin à l'Hôtel National. L'art, le spectacle, la science, la gastronomie, le tourisme, l'audio-visuel et les traditions bruxelloises figurent au programme. La population jurassienne pourra se familiariser avec cette métropole, dont l'agglomération compte plus d'un million d'habitants, et qui est la capitale de l'Europe économique en formation.

Cette quinzaine est organisée conjointement par la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles et le Département jurassien de la coopération, des finances et de la police. Le 27 mars 1980, la commission et l'Etat du Jura avaient signé un accord visant à développer les échanges culturels entre les deux communautés. L'année dernière, l'accord de coopération a été reconduit et élargi; il englobe tous les domaines qui sont de la compétence des deux partenaires. C'est sur cette base nouvelle déjà que se déroula en mars 1984 une Quinzaine jurassienne à Bruxelles et que cette ville se présente aujourd'hui dans le Jura.

Le théâtre et la chanson seront présents avec les fameuses marionnettes de Toone, qui symbolisent la tradition bruxelloise en ce domaine. Il s'agit de représentations pour adultes qui seront données en soirées les 7 et 8 juin et le 9 juin en matinée et le soir. Ann Gaytan, enfant de Rimbaud, de Ferré et de Zegers, animera de ses chansons le Club

138 à Courrendlin, le dimanche 16 juin en soirée. Bruxelles et la Walonne, aux marchés de la culture française, ont engendré Grévisse et Joseph Hanse, deux ardents défenseurs de la langue. Joseph Hanse, homme de culture et de science, auteur du fameux «Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne», donnera une conférence publique vendredi 14 juin, à 20 h. 30, en l'aula de l'Institut pédagogique de Porrentruy. La gastronomie et la tradition populaire seront à l'ordre du jour de l'Hôtel National, à Delémont, dès le 5

juin, où sera reconstitué une vraie taverne de Bruxelles grâce à la collaboration du Musée de la Gueuse, avec ses bières artisanales et naturelles. Enfin, Jean-Michel Polon, dessinateur et peintre de renommée internationale, exposera aquarelles, eaux fortes et lithographies dès le 6 juin et jusqu'au 31 août à la Galerie du Cénacle, à Delémont. La radio et le télévision belges de langue française seront également présentes, en direct et en différé, pour animer et donner des échos de cette Quinzaine bruxelloise en Belgique même.

(rpju)

La FRC des Franches-Montagnes pour la récupération de l'aluminium

Désirant lutter contre le gaspillage et promouvoir les économies d'énergie, la section des Franches-Montagnes de la Fédération romande des consommateurs a décidé de s'occuper désormais de la récupération de l'aluminium. Aussi fait-elle appel à toute la population du district en l'invitant à conserver tous les emballages en alu et à les apporter lundi 3 juin, à la foire du Noirmont. La FRC sera présente et triera avec les intéressés le matériel apporté. Par la suite, des actions analogues seront mises sur pied, deux ou trois fois par an. Elles seront annoncées dans la presse. On ne peut que souhaiter qu'elles soient couronnées de succès. (y)

Carnet de deuil

LES BREULEUX. - On a conduit hier à sa dernière demeure Mlle Cécile Cattin décédée dans sa 88e année au Home Saint-Vincent à Saignelégier. Née au Vacheries des Breuleux, cadette de cinq enfants de feu Numa Cattin-Bouvierat, elle a toujours vécu dans son village. Travaillant dans l'horlogerie à domicile elle a partagé sa vie avec ses sœurs. Marie décédée en 1940 et Marthe qui l'a quittée en 1959. Depuis elle vivait seule très entourée de ses neveux et nièces. Il y a une année, son état de santé avait nécessité son établissement au Home Saint-Vincent à Saignelégier. Comme fut sa vie, simple et sans heurts, elle s'en est allé paisiblement. (ps)

LES GENEVEZ

Fermeture de l'école du Prédame

Samedi dernier, l'assemblée communale des Genevez a décidé de fermer l'école du Prédame, vu le faible effectif de cette «classe décentralisée». Une fermeture que nous avions déjà annoncée comme inévitable.

Néanmoins, les quelque soixante personnes qui assistaient à l'assemblée, sous la présidence de M. Michel Boillat, ont assorti leur décision de deux conditions: qu'il soit possible de procéder à une réouverture au cas où le nombre d'enfants redeviendrait suffisant à l'avenir et qu'un subventionnement raisonnable soit assuré pour le transport des élèves. Dans ce sens, les trois députés de la commune ont reçu mandat d'intervenir auprès du canton pour obtenir un mode de subventionnement plus satisfaisant.

Les citoyens ont accepté les comptes 1984. Ceux-ci bouclent par un bénéfice de 3150 francs, sur un total de recette de 981.000 francs. La fortune subit une diminution d'environ 60.000 francs.

(pve)

FAHY

Important cambriolage

Un important cambriolage a été perpétré, dimanche, à Fahy. Entre 10 h. 30 et 20 h. 30, un ou des inconnus ont visité une villa et ont emporté le coffre-fort contenant des bijoux pour plusieurs dizaines de milliers de francs. Ce vol s'est déroulé en l'absence des propriétaires.

Des dégâts ont été commis pour environ 1000 francs. Une enquête est ouverte. (pve)

Publicité intensive,
publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOIS

Emploi à mi-temps I

Importante maison suisse connue et appréciée pour la qualité de ses spécialités alimentaires, offre une place de

REPRÉSENTANT(E)

pour la région du **Locle**. Clientèle existante et formation par nos soins.

Pour un premier contact, appelez le **037/73 12 78**.

83-465290



À VENDRE

Au Val-de-Ruz

villa mitoyenne

comprenant hall d'entrée, 5 chambres, salon avec cheminée, coin à manger. Salle de bain et WC séparés. Garage. Jardin. Matériaux de premier choix. Finition soignée. Pour traiter: Fr 100 000.- S'adresser à:

CHARLES BERSET
Gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

91-119

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

Appartement

2 chambres, 5 lits,
cheminée.

ANZÈRE

Fr. 190.-
la semaine.
☎ 039/31 39 73
91-62215

Famille française,
2 enfants
(6 et 22 mois),
cherche

jeune fille au pair

dès le 1er août 1985.
Région Bienne.
☎ 032/80 10 84.
06-351700

A vendre

HONDA 750 CBK

29 000 km.
Fr. 4 800.-,
expertisée.

☎ 039/23 74 47,
heures des repas.
15368

NOUS CHERCHONS appartement 3 pièces

Eventuellement meublé à SAINT-IMIER, pour septembre.
☎ 032/93 61 11
(int. 211) ou
032/93 57 13.

93-46646

Votations populaires du 8 et 9 juin 1985:
Arrêté fédéral du 14 décembre 1984:

«Suppression
de l'aide aux producteurs cultivant le blé
pour les propres besoins».

Non!

● Car, des frais supplémentaires de 2 à 3 millions de francs en seront la conséquence,

la confédération ayant alors l'obligation de prendre en charge et de subventionner une plus grande quantité de blé indigène.

● Car, un système d'approvisionnement et de stockage indispensable à la survie en temps de crise sera alors détruit, provoquant simultanément la perte de nombreuses places de travail.

Les paysans et les meuniers à façon ne stockeraient plus de blé panifiable et les petits moulins perdraient leur principale ressource.

Union Suisse
des Meuniers à façon

Resp.: Walter Häusermann

Maison de vente par correspondance
VAC
René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

cherche une

employée de bureau

de langue maternelle allemande pour correspondance.
Connaissances de la langue italienne souhaitées.

TRAVAIL À LA DEMI-JOURNÉE.

Par période également à la journée complète.

Entrée en service: tout de suite.

Ambiance de travail agréable dans un cadre moderne.
Place stable.

Veillez faire vos offres écrites à:

VAC René Junod SA, Service du personnel,
avenue Léopold-Robert 115,
2300 La Chaux-de-Fonds.

15419

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Votation cantonale bernoise du 9 juin

Halte aux débordements de la Langeten

Ce week-end, les citoyens du canton de Berne auront à se prononcer sur un crédit de 19,5 millions de francs pour lutter contre les crues du cours inférieur de la Langeten. En effet, depuis 1924, la Langeten est sortie plus de septante fois de son lit. Il y a dix ans, la crue a même été si grave qu'elle a mis en danger de nombreuses personnes et que des animaux ont été emportés par les flots. Les compagnies d'assurance ont alors versé plus de 62 millions de francs pour couvrir les dommages.



La Langeten au saut du lit.

Les crues du cours inférieur de la Langeten ont de tout temps provoqué des inondations. La catastrophe d'août 1975 a mis nombre de personnes et d'animaux en danger, a pollué les ouvrages de prises d'eau des diverses communes et a causé pour plusieurs millions de dégâts matériels.

Afin d'éviter que de tels événements se reproduisent, les six communes concernées de Aarwangen, Langenthal, Leimiswil, Lotzwil, Madiswil et Roggwil se sont constituées en une association pour la protection contre les crues du cours inférieur de la Langeten. Cette association envisage la réalisation d'un projet destiné d'une part à capter les eaux de crue et à les évacuer vers l'Aar par un canal souterrain, et d'autre part à consolider le lit actuel de la rivière, si possible d'une manière écologique, pour lui permettre d'absorber le débit restant.

Selon le message du Grand Conseil, le projet offre une grande sécurité, n'utilise que peu de terrain et ne nécessite que des interventions modérées dans le paysage.

TRAVAUX DEVISÉS À 66,2 MILLIONS DE FRANCS

Les communes membres de l'association ainsi que la Confédération et le canton se partagent le coût total des travaux qui s'élèvent à 66,2 millions de

wil, soit sur un tronçon de 15 km. Le Grand Conseil précise que le projet renonce à tout perfectionnisme inutile, dans le sens où le risque d'inondation admis est légèrement plus grand que pour certaines terres agricoles situées entre les localités.

Le projet de canal de dérivation porte essentiellement sur la construction d'un ouvrage d'entrée à la limite communale Madiswil/Lotzwil et d'un ouvrage de sortie dans l'Aar, au-dessous de la centrale de Bannwil. Le recalibrage du profil tient particulièrement compte des exigences de la protection de la nature. De longues sections feront ainsi l'objet d'une stabilisation végétale. La consolidation des rives sera assurée par les racines d'arbres et de buissons sélectionnés. Sur le tronçon Langenthal-Roggwil, la stabilisation végétale et la stabilisation dure seront combinées car les inondations fréquentes à cet endroit nécessitent un aménagement plus solide.

Enfin, les prairies humides de la Langeten seront préservées. Certaines sorties d'eau existantes, mais en mauvais état, seront reconstruites. Ces prairies ont en effet été classées dans l'inventaire fédéral des paysages et des monuments naturels d'importance nationale. C. D.

francs. La subvention cantonale se monte à 19,8 millions de francs, soit 30% du coût total.

Déduction faite de la subvention de 406.000 francs déjà accordée par le Grand Conseil pour l'élaboration du projet, une subvention cantonale de 19,5 millions de francs doit encore être octroyée. Le Grand Conseil a déjà dit oui en novembre dernier, par 127 voix contre trois. Il faut encore rappeler que les compagnies d'assurances, qui ont versé plus de 62 millions de francs pour les dommages de 1975, n'indemniseront plus ce genre de dégâts si les pouvoirs publics n'entreprennent pas de sérieux efforts pour remédier aux dangers potentiels.

Les électeurs des communes membres de l'association ont approuvé le projet soumis au souverain bernois à une écrasante majorité.

PAS DE PERFECTIONNISME INUTILE

Les principales mesures prévues par le projet sont au nombre de deux.

D'une part, il s'agit de construire, entre Madiswil et l'Aar, un canal de dérivation souterrain d'une longueur de huit kilomètres environ et d'une capacité d'écoulement d'environ 58 m³-seconde.

D'autre part, il faudra préserver, voire recalibrer le profil d'écoulement de la Langeten de Kleindietwil jusqu'à Rogg-

La pléthore des enseignants? une chance pour l'école!

Lors de l'assemblée extraordinaire de la SEJB (Société des enseignants du Jura bernois), du 24 avril 1985, plus de 250 enseignants se sont réunis à Sonceboz. Inquiétés par la situation de pléthore que connaît leur profession et par la dégradation des conditions de leur emploi, ils ont analysé le rapport présenté par un groupe de travail de leur société.

Ils sont persuadés que leurs préoccupations en concernent pas seulement les enseignants, mais l'ensemble de la population.

LA GRAVITÉ DU PROBLÈME EST SOUVENT MÉCONNUE

- Près de 800 enseignants bernois, formés par les soins de l'Etat, sont actuellement sans poste;
- un tiers des enseignants primaires et secondaires sont élus provisoirement;
- le nombre des brevetés pour l'enseignement primaire a passé, ces dernières années, de 600 à 350 par année;
- à peine 20% des enseignants primaires brevetés en 1984 ont trouvé un emploi dans leur profession alors que 80% des apprentis diplômés embrassaient une profession correspondant à leur formation;
- 176 classes ont été fermées de 1982 à 1984.

Ces quelques données chiffrées qui relèvent autant du domaine quantitatif que du domaine qualitatif (conditions d'engagement), justifient les inquiétudes du corps enseignant.

LA DÉNATALITÉ, RÉALITÉ INCONTTESTABLE

Le nombre d'élèves est en régression constante, entraînant une diminution du nombre des classes. Les autorités scolaires, à l'école primaire du moins, ont profité de cette situation pour réduire les

effectifs des classes et ceci dès les années 70. Ces décisions ont été accueillies d'autant plus favorablement par les enseignants qu'elles coïncidaient avec l'introduction de nouvelles méthodes pédagogiques (travail en groupe, activités individualisées, etc.) incompatibles avec des effectifs élevés.

DÉCISIONS REGRETTABLES

Le programme d'économie du gouvernement bernois a entraîné des restrictions budgétaires à tous les niveaux. La Direction de l'instruction publique, pour l'année scolaire 1984-1985, a si bien réalisé les vœux de la Direction des finances qu'elle est allée bien au-delà des prévisions relatives aux fermetures de classes. Cette attitude est regrettable: non seulement elle ne tient pas compte de la situation déjà dramatique de l'emploi, mais elle l'aggrave encore et donne la priorité à la politique financière plutôt qu'à une politique scolaire appropriée.

LA POSITION DU CORPS ENSEIGNANT

Les enseignants de la SEJB ne peuvent souscrire aux décisions prises par le DIP et défendent une ligne de conduite bien différente.

Le potentiel pédagogique que représentent les nombreux jeunes enseignants diplômés actuellement sans poste est trop précieux pour ne pas le mettre au service de l'école. Il serait illogique de ne pas faire appel à ceux dont la formation a coûté fort cher à la communauté. La pléthore des enseignants est une chance pour l'école. Elle devrait permettre la réalisation de nouvelles formes de travail et la concrétisation de projets autrefois irréalisables par manque de personnel qualifié.

C'est cet aspect du problème que nous développerons dans notre prochain article. (comm)

125e anniversaire de l'Union des chanteurs jurassiens

Huit cents chanteurs fraternisent en chœur!

Vingt-huit choeurs, groupant près de 800 chanteurs, s'étaient donné rendez-vous à Corgémont, où l'organisation des festivités célébrant le 125e anniversaire de l'Union des chanteurs jurassiens avait été confiée au Männerchor Eintracht.

Une association que préside M. Jean Sommer, de Delémont et qui déploie son activité dans le Jura bernois, la Bienne romande et le canton du Jura.

Le temps exceptionnel dont étaient gratifiés les chanteurs à grandement contribué à la magnifique réussite de la manifestation, dont le comité d'organisation avait à sa tête M. Jean-Pierre Lüthi.

EN CRÉATION, UNE CANTATE

Vendredi soir déjà, un concert se déroulait dans la vaste Halle des Fêtes de 2000 places.

Outre les sociétés de langue française y prenaient part, des choeurs de langue allemande et italienne exécutant des chansons folkloriques. En création, une cantate ayant pour thème: Le coeur de l'homme et ses saisons. Œuvre due à un habilement musical de Jean-Claude Germann, la composition étant de Jean-Louis Petignat, avec un texte de Francis Bourquin, qui en assurait également la partie récitative.

Pour l'exécution étaient groupés, sous la direction de Jean-Daniel Lescureux: la Chanson d'Erguël, l'Echo du Pierre-Peruis, ainsi que la Chorale mixte de Sonceboz-Sombeval. Soliste P.-A. Lienhard.

DEUX CENTS ENFANTS CHANTENT LEUR JOIE

Samedi après-midi, un concert constitué d'une palette de cinq choeurs d'enfants était donné en la Halle de gymnastique. Des enfants qui expriment leur joie et leur fraîcheur juvénile dans un art méritant un soutien constant, comme le rappelait dans son allocution le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre, directeur de l'instruction publique, représentant du gouvernement cantonal bernois. Prenaient part à ce concert, dont chacun des choeurs était présidé par M. Jean Sommer: le chœur de l'Institut E. Willems Delémont, direction Micheline Piquerez, Les Petits Chan-

Fluckiger et Fils SA, à Sonvilier Secteur repris par une fabrique de machines à coudre

Depuis le 1er juin, le secteur de «matrissage à chaud de précision» de la fabrique Fluckiger et Fils SA à Sonvilier, a été repris par la maison Fritz Gegauf Ag., fabrique de machines à coudre Bernina à Steckborn (TG).

La direction générale de la maison Fluckiger et Fils SA, dont le siège est à Saint-Imier, a décidé de porter tous ses efforts sur la fabrication du cadran, car le volume de travail est satisfaisant dans ce domaine. Cliente de la maison Fluckiger à Sonvilier depuis quatre ans, la maison thurgovienne qui fabrique les célèbres machines à coudre Bernina, a elle reprise à son compte le secteur abandonné par la maison imérienne. L'ensemble du personnel, soit une dizaine de personnes, continue donc à travailler dans les mêmes locaux.

Le secteur d'électronique de Fluckiger et Fils SA continue lui son réjouissant développement à Sonvilier.

Quant à la maison Fritz Gegauf Ag., elle espère pouvoir agrandir, mais tout dépend naturellement des possibilités du marché, comme le souligne M. Fritz Stettler, délégué de Bernina pour ce département de frappe à chaud. Il faut dire que la maison thurgovienne, qui a commencé la fabrication de machines à coudre en 1932, est la plus ancienne fabrique de ce genre de produits actuellement en vie.

Elle produit quelque 140.000 machines à coudre qui sont vendues en Suisse, mais surtout à l'étranger.

A ce jour, l'effectif du personnel des usines de Steckborn, Steinam-Rhein et Sonvilier se monte à 1200 personnes.

Sous l'appellation Fritz Gegauf, l'entreprise a fabriqué des machines à jour de 1893 à 1932, date à laquelle la fabrication de la soie artificielle a mis un terme à ces produits.

C. D.

L'inauguration de la nouvelle bannière de l'Union des Chanteurs jurassiens fut sans conteste un des moments les plus élevés de toutes les festivités.

C'est au son de la fanfare qu'elle faisait suite à l'ancienne bannière, avant d'être déployée sur scène en présence de la marraine, Mme Jacqueline Greppin de Alle, du parrain M. Robert Widmer de Corgémont et présentée par M. Marcel Cattin, auteur de son élaboration. Une bannière d'un graphisme et d'une harmonie des plus réussis. La cérémonie de bénédiction présidée par les officiants des trois églises de la localité était de haute tenue, entourée de l'émotion des centaines de participants réunis dans la Halle des fêtes.

Après les prestations de plusieurs choeurs et chants d'ensemble, dont le bouquet final dirigé par J.-L. Petignat, les cérémonies du 125e anniversaire de l'UCJ étaient officiellement clôturées par son président Jean Sommer (gl)

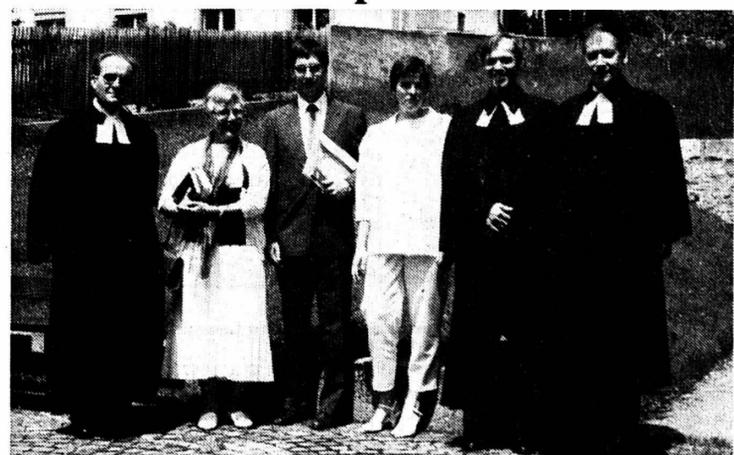
PARTIE OFFICIELLE

Dimanche avait lieu la partie officielle. En matinée, les sociétés donnaient leur concert dans deux locaux différents, la Halle de gymnastique pour une partie et l'église catholique.

Le Brass-Band de Corgémont, dirigé par Roland Krütti agrémentait le banquet dans la halle de fête. Une musique très appréciée et bien appropriée à une atmosphère de fête ensoleillée.

Dans ses paroles de bienvenue M. Jean-Pierre Lüthi adressa les salutations des organisateurs aux nombreuses personnalités présentes, dont notamment M. Jean-Marie Ory, premier président du Parlement jurassien délégué de son canton.

Jour de fête pour l'Eglise réformée de Tramelan Deux nouveaux pasteurs accueillis



Jour de fête pour l'Eglise réformée avec la consécration de deux nouveaux pasteurs. De gauche à droite: le pasteur R. Diacon, Mme Gentil, présidente du BSJ, M. J.-P. Méritat, Mme D. Giauque-Gagnebin et les deux nouveaux pasteurs, Ph. Maire et C. Biber.

C'est au cours du culte synodal de samedi dernier à l'Eglise réformée de Tramelan que l'Eglise accueillait deux nouveaux pasteurs. En effet, présidé par le pasteur Maire de Sornetan ce culte spécial consacrait au ministère pastoral Mme Dominique Giauque-Gagnebin de Tramelan et M. Jean-Philippe Méritat de Reconvilier. De plus Mme Giauque-Gagnebin était installée dans la charge de responsable du ministère de la presse en remplacement de M. Charles Biber qui, bien qu'à la retraite, avait été d'accord d'assumer cette fonction en attendant la nouvelle rédactrice.

Joie, louange et reconnaissance étaient de mise à l'occasion de ce culte de consécration et d'installation où comme l'a relevé le pasteur Maire, l'on vit aujourd'hui dans un monde qui ne croit plus avoir besoin de Dieu. Ces deux nouveaux serveurs du Christ ont été accueillis dans la joie et étaient félicités d'avoir accepté de se consacrer au ministère pas-

toral. L'on entendait au cours de ce culte le pasteur Diacon parler au nom du Conseil syndical, le pasteur Biber au nom de la pastorale de l'arrondissement, Mme Gaby Meschler pour la Vie Protestante. Le culte était présidé par le pasteur Maire de Sornetan et les lectures bibliques étaient faites par Mme Madeleine Gentil, présidente du Bureau du Synode.

Le chœur mixte prêtait également son précieux concours alors qu'à l'orgue officiait M. James Doriot.

(Texte et photo vu)

BIENNE

Récital Magdane: annulé!

Le récital de Roland Magdane au Palais des Congrès est annulé. Il devait avoir lieu mercredi 5 juin. L'artiste souffre d'une extinction de voix. (Imp.)

Imériale 85 Plus de 80 stands

Plus de 80 stands tenus par les commerçants et sociétés locales, animeront la rue principale et ses environs depuis l'Erguël jusqu'au Centre commercial, samedi 15 juin, dès 8 heures.

Evidemment, toute circulation motorisée sera interdite dans ce périmètre, la rue appartenant vraiment aux piétons.

Des groupes de musiciens et surtout plus de 10 orgues de Barbarie répartis un peu partout, rappelleront le «bon vieux temps», alors que radio et télévision étaient encore des visions d'avenir. Ces orgues de Barbarie de tous modèles, de toutes grandeurs, proviennent de tous les horizons. Ils seront la grande attraction de l'Imériale 85; une raison de plus pour rester ou venir à «Sainti» les 14 et 15 juin. (comm)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Projet touristique dévoilé à Couvet Le Val-de-Travers à toute vapeur

Des trains à vapeur circuleront sur la ligne du RVT entre Travers et Fleurier dès samedi. Pour trois semaines. Ce n'est qu'un début. Un grand projet a été dévoilé hier à Couvet.

Des amoureux du chemin de fer, Alphonse Roussy, directeur de l'ENSA en tête, sont en passe de réaliser un grand projet. Il s'agit d'acheter du matériel ferroviaire, locomotives à vapeur, voitures (quatre wagons autrichiens et une ancienne locomotive sont d'ores et déjà acquis), de créer un dépôt-gare à Saint-Sulpice, dans la zone industrielle, d'y lancer quatre voies de garage et d'installer une plaque tournante. Tout cela pour la somme de 1 million 638.000 francs.

Le projet qui mélange industrie et bénévolat repose sur une pyramide

paraissant solide. En haut, le Fonds SID (Société industrielle de La Doux), présidé par Alphonse Roussy, directeur de l'ENSA. Son but: rechercher, en compagnie de Jacques Rossat et de Me J.-P. Hofner, l'argent d'éventuels mécènes. De gérer ces sommes, aussi. Quelques centaines de milliers de francs auraient été réunis. Mais M. Roussy reste vague sur l'origine de cet argent.

Au second étage de la pyramide, on trouve l'Association «Vapeur Val-de-Travers», le VVT, que préside M. Jean Ruffieux, de Boveresse, par ailleurs président du conseil d'administration du RVT.

En font partie des représentants du RVT, dont le directeur des Chemins de fer neuchâtelois, M. von Kaenel, et le chef d'exploitation du RVT, M. Gander, ainsi que des représentants de la Société industrielle de La Doux (SID), de la «Région Val-de-Travers» (LIM), de la Jeune Chambre économique neuchâteloise, de l'industrie (MM. Schmutz, de Fleurier et Kipfer, de la mine d'asphalte de La Presta), du Fonds SID cité plus haut et de l'Eclisse, ce groupe «ferroviathes» convaincus qui se chargera d'entretenir le matériel roulant et du service dans les trains touristiques.

Trois responsables de l'exploitation au rez-de-chaussée de la pyramide: la Jeune Chambre économique (publicité et promotion), Jean-Louis Gander, du RVT (exploitation) et l'Eclisse (dépôt, entretien).

TOURISME ORIGINAL

Le but du Fonds SID en faveur de l'action «Vapeur Val-de-Travers» est de promouvoir un tourisme original sur les berges de l'Areuse.

On profitera de l'impact du train pour diriger la cohorte de touristes dans des endroits se trouvant près de la ligne de

chemin de fer: source vaclusienne de l'Areuse et centrales électriques; à Saint-Sulpice, prieuré, église, château et musées; à Môtiers, mines d'asphaltes (avec ligne industrielle directe pour stationner le train...), etc.

Les atouts ne manquent pas. Ils sont connus, les trains feront plus de publicité que les meilleurs prospectus en quadrichromie. Et le projet ne va pas traîner dans un tiroir pendant des années. Après un premier essai, le VVT pense faire rouler ses trains dès le printemps prochain. Il lui reste, encore, à trouver tout l'argent nécessaire. Malgré l'importance du montant, Alphonse Roussy est confiant. La foi déplace les montagnes, c'est bien connu... (jic)

Tribunal de police du Val-de-Travers Routiers: bloquer pour sauver

Six douze routiers cités ont comparu devant le Tribunal de police du Val-de-Travers qui présidait le juge Schneider. Ils étaient poursuivis pour avoir bloqué la frontière des Verrières le lundi 4 février, «pour sauver notre profession». L'organisateur, J. V. B., de La Chaux-de-Fonds, risquait la plus grosse peine, avec 800 francs d'amende. Le président a reporté son jugement à huitaine. Il doit analyser juridiquement si ce blocage tombe sous le coup de l'article 181 du Code pénal qui réprime la contrainte.

Si les chauffeurs avaient été dispensés de comparaître, leurs patrons et quelques transporteurs privés se trouvaient assis sur le banc des accusés. J. V. B. de La Chaux-de-Fonds organisateur du barrage «filtrant» a défendu son action:

«Depuis que le peuple a voté en faveur de la taxe poids lourds, nous sommes victimes de toutes sortes de rétrocessions fiscales et administratives à l'étranger. En bloquant les frontières nous avons voulu attirer l'attention du Conseil fédéral sur notre sort. Et sauver une profession qui emploie 50.000 personnes en Suisse.

Le barrage était «filtrant». C'est à dire que les camions étaient disposés de façon à laisser passer les voitures. Mais il a été total à deux reprises, pendant une demi-heure, à midi et à l'heure du café.

Pourquoi avoir fermé complètement la frontière, a demandé le juge Schneider? Réponse d'un camionneur fleurisan, A. G.:

«Pour l'organisation du dîner... Mais pendant qu'une partie des bloqueurs mangeait, d'autres étaient sur place pour ouvrir le barrage si une ambulance ou une voiture de pompier réclamait le passage.

Le défenseur des routiers a demandé la libération de tous les prévenus:

«Les chauffeurs avaient reçu des ordres, et ceux qui ont donné ces ordres ont agi ainsi parce qu'ils étaient gravement préoccupés par le sort de leur profession. La circulation n'a pas été mise en danger et il n'y a pas eu de contrainte car les automobilistes ont pu passer.

Le défenseur s'est étonné de la sévérité du canton de Neuchâtel. C'est le seul à poursuivre pénalement les camionneurs. A Genève, ils n'ont payé que de simples amendes d'ordre. Rien d'ailleurs, et notamment à Vallorbe ou à Bâle où le blocus était total. Jugement à huitaine.

VOL À L'ÉCOLE TECHNIQUE

C. P., étudiant à l'Ecole technique de Couvet, était prévenu de vol, dommage à la propriété et d'infraction à la Loi sur les stupéfiants. On lui reprochait aussi d'avoir voulu induire la justice en erreur. A la suite d'un vol dans les vestiaires, il

Conseil général de Couvet Augmentation de l'électricité

Le Conseil général de Couvet se réunira ce soir. Il devra, après avoir adopté les comptes qui bouclent avec un important bénéfice, se prononcer à propos de l'augmentation du tarif de l'électricité. Fleurier et Noiraigue viennent d'en faire de même.

Le 13 mars dernier, le fournisseur d'électricité, la Société du Plan-de-l'Eau de Noiraigue, a décidé d'augmenter ses tarifs pour la première fois depuis dix ans. Après discussion, l'augmentation a été reportée au 1er juillet. Elle correspond, en moyenne, à 8,5 pour cent.

Pour les Services industriels de Couvet, cela représente une dépense supplémentaire de 45.000 fr. environ pour les six prochains mois. De 90.000 fr. en 1986.

Afin de maintenir une situation saine dans ce service la commune propose à son législatif une augmentation de 10 pour cent des tarifs lumière, logement, agriculture, artisanat, petite industrie, etc. Ainsi, cette majoration des prix devrait permettre de dégager un bénéfice de 167.000 fr. au chapitre de la vente de courant. Il s'agit, non seulement, de couvrir la hausse des prix, mais aussi de ne pas perdre la marge bénéficiaire dans ce secteur.

Le tarif passé entre la commune de Couvet et Edouard Dubied SA (plus d'un million de kWh par an), sera régi par une convention. Tarif spécial également pour les entreprises consommant un demi-million de kWh. (jic)

A toute vapeur dès samedi

Le VVT fera rouler des trains à vapeur dès samedi 8 juin entre Fleurier et Travers. Quatre fois par jour. Le premier à 10 h. 36, le second à 13 h. 24, le troisième à 15 h. 35 et le dernier à 17 h. 30 (au départ de Fleurier). Le trajet (14 km., contre 4 km. pour le Blonay-Chamby) prendra un peu plus d'une demi-heure. Tout le monde pourra emprunter ces convois, sans réservation préalable. Sauf celui du 22 juin qui partira de Travers à 15 h. 07 et emmènera les invités de l'Exposition nationale de sculpture de Môtiers.

L'horaire de la traction vapeur a été conçu pour assurer les correspondances avec les automotrices électriques des CFF qui viennent de Neuchâtel ou y retournent.

Les trains à vapeur seront composés d'une locomotive du «Dampfbahn», une E 3/3 qui tirera quatre voitures, dont un bar, le «tract-bar»... (jic)

Une remarquable exposition à Valangin Des toilettes de poupées: un siècle de mode

Le Château de Valangin assume merveilleusement bien son rôle qui est de faire revivre le passé et l'histoire de notre région. Des expositions permanentes sont visibles dans plusieurs salles alors que le cellier,

entièrement refait il y a quelques années, accueille lui des expositions pendant une période plus ou moins longue, tout en servant de lieu de rencontres.

On se souvient du succès remporté par les défilés de mode ancienne organisés notamment par Mlle Marie-Rose Girard. Elle a «récidivé» et, aujourd'hui, elle offre une véritable rétrospective de la mode enfantine de 1850 à 1950 environ, par le biais des poupées.

Le thème «Comme Maman» convient aux vêtements des enfants qui aiment à porter les mêmes atours que leur mère et aux fillettes qui taillaient autrefois les habits de leur poupée, prenant modèle sur les leurs.

Les modèles sont tous exquis de fraîcheur, la dentelle blanche et les fins tissus étaient prédominants jusqu'à la fin du siècle passé et au début du XXe; les couleurs ne «tenaient» pas et étaient de ce fait exclues des garde-robes.

L'exposition a été inaugurée vendredi en fin d'après-midi. Elle restera ouverte jusqu'au 30 novembre. Nous la présentons plus longuement dans quelques jours.

RWS



Cette poupée est née en 1900, sa tête est en porcelaine, son corps en peau. Ses «mamans» successives lui ont constitué des garde-robes, comme ce soutien-gorge et ce porte-jarretelles créés en 1920. (Photo Schneider)

MARIN

Noyade d'un plaisancier

En complément de ce que nous avons déjà publié hier au sujet de la noyade à Marin, nous signalons que la victime est M. Rudolf Schumacher, né en 1933, de Brüttelen. Son corps a été retrouvé dimanche soir à 19 h. 50 par les hommes de l'Inspectorat de la navigation. (Imp)

CMCS: nouveau président

L'assemblée des délégués du canton de Neuchâtel de la Caisse maladie chrétienne sociale suisse (CMCS) s'est tenue samedi dernier à Neuchâtel sous la présidence de M. Roger Cousin, président cantonal.

Les délégués ont examiné les propositions de modifications des statuts qui seront soumises cet automne à l'assemblée suisse des délégués. Les points les plus importants qui ont été traités se rapportaient à la réintroduction d'une limite d'âge d'entrée, à la suppression de la prolongation du droit à l'indemnité journalière, au versement de cette

indemnité lors de maladie à l'étranger, à la création de deux classes de cotisations dans l'assurance jeunesse, etc...

L'assemblée a pris congé de deux membres du Comité cantonal qui ont apporté leur précieuse collaboration pendant plusieurs dizaines d'années, MM. Jules Biétry à Neuchâtel et Maurice Boillod à La Chaux-de-Fonds.

Le nouveau Comité cantonal aura la composition suivante: président cantonal: M. Roger Cousin, Fleurier. M. Paul Wyss, Les Brenets; MM. Gil Baillod et Georges Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds; Mme Micheline Veya, Colombier; M. Jacques Ruedin, Cressier; M. Gilbert Guyot, Le Locle; MM. Gérard Biétry et Jean-Louis Grau, Neuchâtel.

La CMCS compte plus de 32.000 membres dans le canton de Neuchâtel (20% de la population). En Suisse, elle est la deuxième caisse par ordre d'importance. Elle assure près d'un million de membres (15% de la population suisse). (comm)

Décès

FLEURIER

M. Etienne Stauffer, 61 ans.

VOTATIONS FÉDÉRALES 8 et 9 juin 1985

Droit à la vie: le oui de la Fédération romande d'Eglises et œuvres évangéliques

On nous écrit:

Actuellement, la Suisse n'a aucune loi qui légalise l'avortement. Pourtant, dans plusieurs cantons, 50% des grossesses sont interrompues avec la participation financière des caisses-maladie et la complicité des médecins. C'est pourquoi nous rappelons qu'à partir de la conception et jusqu'à l'âge adulte, le développement de l'être humain est continu et progressif. Il n'existe aucun critère valable qui permette de dire que l'embryon ou le fœtus n'est un être humain qu'à partir d'un certain stade et ne l'est pas avant. Ainsi, personne ne détient, ni ne peut s'attribuer le droit de disposer d'un enfant à naître comme s'il s'agissait d'une chose, d'une partie du corps de la femme, d'une excroissance ou d'un appendice gênant. L'interruption de grossesse ne peut pas être assimilée à une opération chirurgicale en tant que telle, le fœtus n'étant pas une partie intégrante de l'organisme maternel. Ce n'est pas la mère qui construit son enfant, mais elle le porte simplement. Par conséquent, le droit d'en disposer ne lui appartient pas, et encore moins au législateur.

Nous avons également observé que des services de planning familial encouragent les femmes enceintes à choisir l'avortement, alors que leur mission devrait consister à les aider à mener leur grossesse à terme.

Chez nous, les partisans de la «solution dite des délais» (interruption de la grossesse pendant les 12 premières semaines) tirent argument des cas de détresse. Or, l'équipe du professeur A. Monsaingeon s'est penchée sur 3000 dossiers et a déclaré qu'environ 5% des cas relevaient de la détresse. Plusieurs mères ont été aidées efficacement sans avoir recours à l'avortement. Les 95% restant invoquent des motifs de convenances personnelles ou socio-économiques.

Nous savons que la détresse invoquée par certaines femmes est réelle, mais l'origine de cette détresse se situe bien avant la conception. Il s'agit donc d'aider concrètement la future maman.

Dans leur tâche, nos pasteurs sont en contact avec bien des femmes avortées. Loin de les condamner, plusieurs ont pleuré avec elles de leur traumatisme psychique et de leur culpabilité et ont dû travailler à leur guérison.

L'enfant handicapé lui-même a le droit de vivre. Rien ne nous permet de dire que la qualité de vie des handicapés soit inférieure à la vie des personnes dites normales. Ce sont des considérations égoïstes qui conduisent au rejet des handicapés. Handicapés, ne le sommes pas tous d'ailleurs, dans une certaine mesure? D'une manière ou d'une autre, visible ou non, le péché nous défie. Cependant, Dieu ne nous élimine pas. Il nous secourt et nous rétablit devant lui. La Bible nous dit: «Le corps

semé infirme ressuscitera plein de force» (1 Cor. 15, v. 43). Ainsi est établi pour l'handicapé son droit de vivre et de ressusciter. Quant à l'euthanasie active, elle évoque tristement la philosophie en cours dans le nazisme. Ce qui il y a cinquante ans suscitait la plus profonde répulsion de tout le monde civilisé serait-il aujourd'hui en passe d'être légitimé?

La loi oblige chaque individu à assister toute personne en danger. Où sont donc les droits de l'enfant qui n'est pas né? Qu'en est-il de son droit à faire appel contre sa sentence d'extermination si le législateur ne plaide plus pour lui? Dieu veut la vie, et non la mort. Il s'intéresse à notre être dès sa conception.

Jérémie 1, v. 5: «Avant de te façonner dans le sein de ta mère, je te connaissais».

Ésaïe 66, v. 9: «Moi qui fait naître, empêcherai-je d'enfanter, dit ton Dieu?»

Nous sommes conscients que cette déclaration peut être entendue comme une condamnation. En fait nous croyons en un Christ qui pardonne à qui se tourne vers lui et laisse ses fautes. Mais à se livrer à des actes contraires à la volonté du Créateur, l'homme souffre et la nation dépeuple.

Si vous voulez protéger efficacement la vie, votez «oui» les 8 et 9 juin prochains.

Fédération romande d'Eglises et œuvres évangéliques, président, Samuel Dind, Le Locle.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114. Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Rédacteurs RP: Pascal Brandt, Régionale. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Dietz, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Heins-Jeanett, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortleb, Littoral. - Jean-Claude Parrin, Le Locle. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires: Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arletax.

Publicité:

Local: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: ASSA

REMERCIEMENT

La famille de

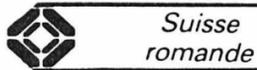
MADAME ELSA JEANNERET-LIPS

très sensible à la sympathie qui lui a été témoignée en ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa profonde reconnaissance.

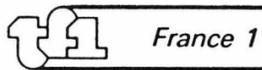
15526

mardi

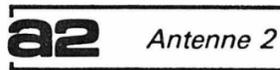
TELEVISION RADIO



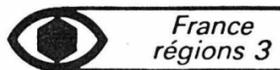
Suisse romande



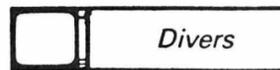
France 1



Antenne 2



France régions 3



Divers

- 12.00 Midi-public**
Une émission d'informations, de détente et de services, présentée par Muriel Siki.
Avec la participation de nombreux invités, un feuilleton (12.15 *Prune*, avec Michèle Grelier); des flashes du Téléjournal (à 12 h, 12 h 30 et 13 h); un jeu, etc.
- 13.25 Télévision éducative**
Coup d'œil sur des images du froid-du frigo à gogo.
- 13.55 Tennis**
Internationaux de France. Quarts de finale simple messieurs.
- 17.55 Téléjournal**
- 18.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
Les Wombles; Henri Dès chante pour nous.
- 18.15 Astro le petit robot**
- 18.40 MusiCHa**
El Vecchio Mulino, de Domenico Corino, par la Fanfare municipale du Grand-Saconnex.
- 18.55 Journal romand**
- 19.15 Dodu Dodo**
- 19.30 Téléjournal**



A 20 h 10 Le paria

Une série en six épisodes de Denys de La Patellière. Avec Charles Aznavour, Ottavia Piccolo, Judy Winter, Jean Topart, etc.
Aznavour incarne dans cette histoire Julien Mauriès, un homme qui revient au pays après avoir reconstruit sa fortune, évaporée à la suite d'un scandale immobilier. On le croyait mort, il est vivant. Et bien décidé à obtenir qu'on lui rende justice.
Notre photo: Charles Aznavour. (tsr)

- 21.15 Hitler et l'art**
Du rêve au cauchemar
Un film de Norman Stone.
- 22.05 Octo-puce**
Jeux et simulations: les jeux sur ordinateurs.
- 22.35 Téléjournal**
22.50 Spécial session.

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, 18 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, 5 sur 5; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition: Jacques Abouchar; 19 h 05, Simple comme bonsoir; 20 h 02, Longue vie! sur ultra-courte; 20 h 30, Passerelle des ondes; 22 h 40, Relax; 22 h 40, *Le cycliste de San Cristobal*, d'Antonio Skarmeta; 0 h 05, Couleur 3.

- 10.15 Antiope 1**
- 10.45 La une chez vous**
- 11.00 Tennis**
Internationaux de France, à Roland-Garros.
- 12.00 Titres**
- 12.02 Tennis**
- 12.30 Flash infos**
- 12.35 Tennis**
- 13.00 Le journal à la une**
- 13.50 Le rendez-vous des champions**
- 14.00 Tennis**
- 18.35 Cœur de diamant**
- 18.20 Minijournal**
- 19.10 Anagram**
- 19.40 La famille Bargeot**
- 20.00 Le journal à la une**
- 20.30 D'accord, pas d'accord**



A 20 h 35 Le baiser au lépreux

«Les grands écrans de TF1.» D'après le roman de François Mauriac.
Avec Nathalie Juvet, Michel Caccia, Georges Goubert, Paul le Person, etc.
Une jeune fille de la bonne société landaise épouse un garçon disgracié, mais riche. Cette union ne fait qu'accroître le dégoût instinctif et la frigidité de la jeune femme.
Notre photo: Nathalie Juvet. (tf1)

- 22.10 Tennis**
- 22.25 Les îles du Cap-Vert**
Documentaire de Fabrice Rouleau.
C'est vers le XV^e siècle que cet archipel composé de neuf îles fut découvert par les Portugais qui s'y installèrent aux côtés d'esclaves venus du continent africain. Située à 500 km des côtes du Sénégal, la république du Cap Vert est, maintenant indépendante.
- 23.20 Une dernière**
- 23.35 C'est à lire**

- 6.45 Télématin**
Journaux d'information à 7.00, 7.30 et 8.00; 8.30
Mon village à l'heure allemande.
- 10.30 Antiope vidéo**
- 12.00 Midi informations**
- Météo**
- 12.08 L'académie des 9**
Avec Paul-Loup Sulitzer, Gérard Hernandez, Christian Marin, Pierrette Brès, Florence Mothe, Evelyne Dandry, Danielle Messia, Murielle Huster, Pierre Ba-chelet.
- 12.45 Antenne 2 midi**
- 13.30 Des lauriers pour Lila**
Série de Claude Grimberg, avec Maurice Auzel, Pierre Danny, Fernand Guiot.
- 13.45 Aujourd'hui la vie**
Au nom des femmes: Collette.
- 14.50 Theodor Chindler**
Dernier épisode.
- 15.55 Le grand raid**
- 16.50 Journal d'un siècle**
Edition 1915: la guerre s'enlise; le massacre des Arméniens.
- 17.45 Récré A2**
Poochie; Anima 2; Latulu et Lireli; connaisseur; terre des bêtes; Téléchat.
- 18.30 C'est la vie**
- 18.50 Des chiffres et des lettres**
- 19.15 Actualités régionales**
- 19.40 Le théâtre de Bouvard**
- 20.00 Le journal**



A 20 h 35 L'amour nu

«Les dossiers de l'écran.» Un film de Yannick Bellon (1981). Avec Marlène Jobert; Claire; Jean-Michel Folon; Simon; et: Zorica Lozic, Georges Rouquier, etc.
La douloureuse histoire d'une femme qui se découvre atteinte d'un cancer.
Durée: 95 minutes.
22.00 Débat: le cancer, où en est-on?
Notre photo: Marlène Jobert et Jean-Michel Folon. (a2)

- 23.15 Edition de la nuit**
- 23.40 Bonsoir les clips**

- 16.40 Télévision régionale**
- 19.55 Il était une fois l'homme**
Les conquêtes de l'Islam.
- 20.05 Jeux de 20 heures**
Avec Bernard Métraux, Julie Bataille, Pierre Tra-baud.



A 20 h 35

Bons pour le service

Un film de James W. Horne (1935). Avec Stan Laurel, Oliver Hardy, etc.
Stanley McLaurel arrive en Ecosse avec son ami Oliver Hardy. Ils viennent tous les deux d'Amérique pour un héritage, celui d'Angus Lan McLaurel. Stanley découvre que son parent ne lui laisse en réalité qu'une cornemuse et une tabatière. Sans le sou, Stanley et Oliver se font piéger par une annonce et se retrouvent enrôlés dans l'armée puis envoyés à Pellore, aux Indes. C'est là que se trouve justement Lorna McLaurel qui doit, à sa majorité, hériter de toute la fortune de feu Angus Lan McLaurel...
Durée: 77 minutes.
Notre photo: Stan Laurel et Oliver Hardy. (fr3)

- 21.55 Soir 3**
- 22.25 Bleu outre-mer**
- 23.15 De la fumée sans feu**
- 23.20 Prélude à la nuit**
Ombres pour orchestre à cordes, d'André Boucourechliev, interprété par l'ensemble Alternance.

Demain à la TV romande

- 12.00 Midi-public
- 13.25 Les visiteurs
- 14.20 Tennis
- 18.15 Ça roule pour vous
- 18.40 MusiCHa
- 20.10 Le défi
- 22.25 Football
- 23.25 25 ans de roses

Suisse italienne

- 11.00 Tennis
- 17.45 TSI jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 18.55 Pour le droit à la vie
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Pour le droit à la vie
Débat contradictoire à propos de l'initiative populaire sur le droit à la vie.
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Lausanne - New York
- 23.05 Téléjournal

Suisse alémanique

- 9.00 TV scolaire
- 9.30 La maison des jeux
- 10.00 TV scolaire
- 13.55 Bulletin-Télétexte
- 14.00 Les reprises
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 TV scolaire
- 17.00 La maison des jeux
- 17.30 TV scolaire
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Visite chez le médecin
- 18.30 La Haute Route
Randonnée à skis dans les Alpes.
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal-Sport
- 20.05 Votations fédérales
- 20.10 Vegas
- 21.05 Rundschau
- 22.05 Ausser man tut es
- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Sport
- 23.25 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1

- 13.15 Vidéotexte
- 16.00 Téléjournal
- 16.10 Histoires de femmes
- 16.55 L'humour du mardi
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Show Michael Schanze
- 21.00 Reportage
- 21.45 Magnum
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Le monde culturel
- 24.00 Téléjournal

Allemagne 2

- 16.00 Informations
- 16.05 Computer-Corner
- 16.20 Das Geheimnis von St. Chorlu
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 Eine Klasse für sich
- 18.20 Bugs Bunny
- 19.00 Informations
- 19.30 Action
- 20.15 Der Freibeuter
- 21.15 WISO
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Der Zerrissene
- 0.05 Informations

Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Telekolleg
- 19.00 Programmes régionaux
- 19.25 Informations
- 19.30 Conseils pour la santé
- 20.15 Les femmes de la Maison Wurtemberg
- 20.40 Reportage de Stuttgart
- 21.15 Traumende Lippen
- 22.55 Avec plaisir

A PROPOS

Dis-moi ce que tu lis

Valérie Bierens de Haan recevait Georges-André Chevallaz, enseignant et historien, qui a aussi donné 26 ans de sa vie aux fonctions publiques. Notre ancien conseiller fédéral est en pleine forme. Habilement questionné par une femme intelligente et cultivée, il nous a fait passer une belle heure de conversation. Le terme est bien juste, c'est bien un entretien auquel tous ceux qui aiment l'histoire ont l'impression de participer. Avec d'autres invités de marque: Evelyne Lever, Marc Serro et Jacques de Launay, qui ont eu l'occasion de dévoiler des parties de leurs méthodes respectives, bien entendu appliquées dans les ouvrages discutés. Tout cela dit, répétons-le, sur le ton de la confiance, sans aucun apprêt trop professoral, ou simplement professionnel. C'est une transposition 1985 de ces salons où l'on causait, où l'on rencontrait des gens intéressants, des voyageurs, des étrangers, parfois simplement des conteurs. Sans tomber dans un passéisme hors sujet, comment ne pas évoquer toutefois les belles conférences d'avant la télévision, certaines rencontres littéraires? Où faut-il aller aujourd'hui pour trouver des interlocuteurs? Et si l'endroit merveilleux existe, le temps pour y aller, pour y rester un moment, l'aurez-vous? Bien rarement.

Je reviens donc à la TV, que vous avez chez vous. Et qui vous offre le petit régal préparé par Valérie. Le menu n'est pas sans innocentes surprises. A la lecture du programme, le nom Gore Vidal, auteur d'un livre sur Lincoln, n'apparaissait pas. Le personnage dont il a été le plus parlé a été le roi Louis XVI, présenté sous un éclairage nouveau par Evelyne Lever. Il faudra lire cet ouvrage. Vous voyez, ça marche! C'est une preuve de réussite pour l'émission. Ceux qui aiment le genre ne pourront pas faire autrement que de suivre Jacques de Launay, qui a enquêté sur le sort des 7 millions de personnes fuyant devant l'Armée rouge, en 1944-45. La guerre de 1870 a eu en Emile Zola le narrateur de la débâcle, celle de 1940 Henri Amouroux et d'autres. Max Ferro est allé voir ailleurs, longuement, illustrant l'une des possibilités mises en œuvre par des historiens modernes: l'étude des carnets de route, des films d'amateurs, des photos personnelles. Il a questionné des témoins, retrouvé des documents inédits. De tels travaux permettent de remettre en question des affirmations trop facilement admises.

Traditionnellement l'invité numéro 1 conclut en disant pourquoi il apprécie tel auteur ou tel ouvrage. Pour M. Chevallaz, L'Espoir, d'André Malraux. Un tel choix fait plaisir.

André Richon

NOTE BRÈVE

L'Amérique en cagoule ou l'extrême droite bien vivante

Un journaliste anglais, Max Marquis, invité au téléjournal (jeudi 30 mai/19 h. 30) a apporté un témoignage peut-être important sur le drame de Bruxelles. Ce seraient seulement deux cents «hooligans» avinés, sur plus de quinze mille supporters de Liverpool, qui auraient agi, semblait-il poussés, infiltrés par des agitateurs néo-nazis, lesquels s'en vantaient ouvertement dans un journal, en faisant des bilans et en annonçant d'autres opérations.

«Carte de presse» (A2/jeudi 30) vient de consacrer un document assez terrifiant à «l'empire invisible» américain, le Ku Klux Klan moderne, qui se réfère fréquemment aux théories nazies, vouant à la haine les juifs, les communistes, les noirs, les non-blancs, même des Vietnamiens réfugiés aux USA, victimes de communis-

tes. Ils seraient puissamment organisés, fortement armés ayant infiltré des troupes de réservistes, informatisés, reliés les uns aux autres à travers tout le pays et même sur le plan international. Certes, ils sont minoritaires, du moins encore, même quand ils protestent contre un nouveau procès à eux intentés par les descendants de victimes syndicalistes d'un massacre commis en 1979, en Geensboro, Caroline du Nord, par le «KKK».

Une journaliste américaine qui découvrirait ce document, invitée à Paris pour le colloque sur les Droits de l'homme, a avoué sa stupéfaction et sa profonde inquiétude. L'Amérique contemporaine lui paraît oublier l'esprit démocratique.

Et irait-on vers une internationale de l'extrême-droite? (fyly)

Le baiser au lépreux pour le centenaire de François Mauriac

TF1, ce soir à 20 h. 35

A l'occasion du centenaire de la naissance de François Mauriac, nous voyons ce soir l'une de ses pièces les plus marquantes: «Le baiser au lépreux», l'une de ses toutes premières œuvres dans laquelle, déjà, on trouve bien l'univers qui lui était si particulier.

Nul autre que lui n'a su rendre l'atmosphère si particulière de cette région de Bordeaux, à laquelle il est resté si attaché jusqu'à son dernier jour et dont il a dépeint la bourgeoisie sans indulgence.

La plupart de ses œuvres ont été placées dans ce décor de province, étroit, oppressant, parmi des gens soupçonneux et féroce attachés à leurs possessions et à leurs traditions.

Il considérait, comme Balzac, qu'il n'y a qu'en province qu'on sache si bien

aimer et si bien haïr. Sans doute ses personnages sont-ils un peu exagérés dans leurs passions, leurs angoisses et leur sensualité mais personne n'a jamais su comme lui faire respirer dans un livre ou dans une pièce l'odeur des pins ou des lilas, personne n'a su montrer aussi bien que lui l'importance de la nature sur des personnages.

Mauriac - comme Gide d'ailleurs - a perdu son père alors qu'il était très jeune et, dernier de cinq enfants, il a été élevé par sa mère, fort pieuse, avec sévérité et dans une grande austérité.

Excessivement sensible, mal armé par son éducation pour la vie active, il prépara l'école des Chartes. Mais, à Paris, il devait découvrir la liberté de la vie et la liberté de l'esprit, sans que jamais, toutefois, cela lui fasse oublier sa petite patrie familiale.

Ses romans, l'un après l'autre, révè-

lent l'être qu'il était: un adolescent gauche, rêveur, tourmenté par le besoin d'idéaliser l'amour tout autant que de le souiller, rebelle aux contraintes familiales et se croyant incompris.

«Le baiser au lépreux», qui précède d'un an le célèbre «Génitrix», date de 1922. C'est un court roman, très condensé, une peinture de l'égoïsme des familles et de la laideur morale, qui analyse avec une force extraordinaire des âmes tourmentées et implacables.

Jean Peloueyre, provincial riche mais laid, affreusement timide, épouse, sur les conseils du curé et parce que sa richesse fait de lui «un bon parti», Noémi, une fille robuste et simple. Il sait vite qu'elle ne donne ses baisers à ce «lépreux» qu'il croit être, que par devoir ou par pitié. Il ne cesse d'analyser sa faiblesse et meurt, presque heureux que sa veuve sera soulagée et libre. (ap)